



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Liberté de la presse et développement

Une analyse des corrélations entre la liberté
de la presse et les différentes dimensions
du développement, de la pauvreté, de la gouvernance et de la paix

Marina Guseva – Mounira Nakaa – Anne-Sophie Novel

Kirsi Pekkala – Bachir Souberou – Sami Stouli



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Liberté de la presse et développement

Une analyse des corrélations entre la liberté
de la presse et les différentes dimensions
du développement, de la pauvreté, de la gouvernance
et de la paix



Marina Guseva

Mounira Nakaa

Anne-Sophie Novel

(coordinatrice et rédactrice en chef)

Kirsi Pekkala

Bachir Souberou

Sami Stouli

Les auteurs

Marina Guseva, étudiante de master 1, Carrières internationales, développement, Sciences Po.

Mounira Nakaa, étudiante de master 2, Économie des relations internationales, Sciences Po.

Anne-Sophie Novel, doctorante, Économie des relations internationales, Groupe d'économie mondiale, Sciences Po.

Kirsi Pekkala, étudiante de master 2, Carrières internationales, conflits et sécurité, Sciences Po.

Bachir Souberou, étudiant de master 2, Carrières internationales, développement, Sciences Po.

Sami Stouli, étudiant de master 2, Économie des relations internationales, Sciences Po.

Sous la supervision de: Shahrbanou Tadjbakhsh, directrice du CPHS, et Andrea Cairola, Expert associé, Division de la liberté d'expression, de la démocratie et de la paix, Secteur de la Communication et de l'information, l'UNESCO.

Le présent document est la publication du document original produit dans le cadre du projet UNESCO/GEM-Sciences Po/CPHS-Sciences Po

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans cet ouvrage, ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO, et n'engagent l'Organisation en aucune manière

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Publié par :

UNESCO

Secteur de la communication et de l'information

Division de la liberté d'expression, de la démocratie et de la paix

1, rue Miollis,

75015 Paris, France

CI-2007/WS/16 CLD 3246.7

Le projet

Le projet

3

Cette étude est née d'un projet de recherche soutenu par l'UNESCO au Centre pour la paix et la sécurité humaine de Sciences Po en 2006. L'idée initiale était de collecter et d'organiser des preuves quantitatives et qualitatives de l'existence de corrélations entre les indicateurs d'un environnement favorable à la liberté et l'indépendance des médias et les indicateurs de développement humain, de sécurité humaine, de stabilité, de réduction de la pauvreté, de bonne gouvernance et de paix. L'équipe de recherche a été constituée et dirigée par Anne-Sophie Novel. Les étudiants ont été recrutés selon les spécialités suivies dans leur master (développement, économie des relations internationales ou conflits et sécurité), leur expérience en dehors du cadre universitaire et leur perspective professionnelle. La collaboration entre l'UNESCO et Sciences Po (CPHS et GEM) s'est articulée autour de séminaires destinés à l'équipe de recherche et organisés par les membres de chaque institut, de réunions et de discussions régulières entre chaque interlocuteur du projet. L'équipe s'est partagé le travail selon les aptitudes, les qualités et les envies de chacun, en apprenant à manier pour certains les outils économétriques, en faisant des efforts d'analyse empirique pour d'autres, le but étant de mettre au point un outil pour l'UNESCO plus que d'écrire un article académique.

Remerciements

Les auteurs souhaitent tout particulièrement remercier Andrea Cairola et Mogens Schmidt (UNESCO, CI/FED), sans qui le projet n'existerait pas, Shahrbanou Tadjbakhsh (Sciences Po, CPHS), pour leur avoir fait confiance et les avoir conseillés intelligemment pendant les recherches, Sophie Guerbadot (Sciences Po, CPHS), pour sa patience et son aide de coordination, Ben Shepherd (Groupe d'économie mondiale, Sciences Po), pour ses cours d'économétrie et son aide précieuse tout au long du projet, et tous les membres de la Division de la liberté d'expression, de la démocratie et de la paix du Secteur de la communication et de l'information, de l'UNESCO, pour leur disponibilité, leurs conseils, leurs commentaires et leur soutien tout au long du projet.

Marina Guseva, Mounira Nakaa, Anne-Sophie Novel, Kirsi Pekkala, Bachir Souberou et Sami Stouli.

Résumé

Résumé

L'influence d'une presse libre sur le développement n'a jamais été véritablement évaluée : il est difficile, voire impossible, de chiffrer cet effet. Néanmoins, les corrélations entre la liberté de la presse et les différentes dimensions du développement des sociétés (entendu au sens large) peuvent être appréhendées à travers de simples régressions économétriques. Sans avoir la possibilité de conclure sur l'existence de causalités entre la liberté de la presse et les différentes variables prises en compte, les conclusions confirment toutes l'importance de la liberté de la presse pour le développement. Que ce soit sur la pauvreté et ses différents aspects (monétaire, accès aux biens primaires, santé, éducation), sur la gouvernance ou sur les questions liées à la violence et au conflit, une presse libre a toujours une influence positive : elle sert d'intermédiaire entre les individus et le gouvernement, en l'informant des besoins de la population et en servant de rempart contre les crises et les situations de privation extrême ; elle responsabilise le gouvernement et rend son action plus transparente ; avec d'autres indicateurs de la bonne gouvernance, elle crée un environnement favorable aux affaires, à une gestion plus efficace des affaires publiques, etc. Les résultats suggèrent donc qu'une presse plus libre peut aider à remplir les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), mais surtout à assurer un niveau acceptable et viable de développement. Les États et les organisations internationales, en encourageant la liberté de la presse, se dotent d'un puissant outil de développement : celle-ci constitue un instrument du développement en tant que tel, au même titre que l'éducation ou les investissements.

Sommaire

Préface	9
Avant-propos	11
Introduction	13
La liberté de la presse	13
La liberté d'expression et la liberté de la presse : quelques définitions	13
Les indicateurs de liberté de la presse	15
Les différents aspects du développement	16
Le développement humain	17
La pauvreté humaine	19
La sécurité humaine	20
Les droits de l'homme	23
Le cadre d'approche retenu	26
La méthodologie	31
Les hypothèses	31
Les indicateurs	32
La liberté de la presse, le développement et la pauvreté	37
Préambule : la liberté de la presse, l'IDH et l'IPH	38

La liberté de la presse et des conditions de vie décentes	42
La liberté de la presse et la pauvreté monétaire	43
La liberté de la presse et les inégalités	47
La liberté de la presse et les besoins primaires	49
Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et conditions de vie décentes	51
La liberté de la presse et l'état de santé	52
La liberté de la presse et l'état de santé (espérance de vie et mortalité infantile)	54
La liberté de la presse et les dépenses de santé	56
La liberté de la presse et les ressources en santé	58
La liberté de la presse et la prévention du VIH	62
Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et indicateurs de l'environnement de santé	65
La liberté de la presse et l'éducation	66
La liberté de la presse et l'indice de niveau d'instruction	67
La liberté de la presse et les différents indicateurs de l'éducation	71
Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et indicateurs d'éducation	76
La liberté de la presse et la gouvernance	79
La liberté de la presse, les droits et la responsabilité politique	80
La liberté de la presse et les institutions	83
L'efficacité du gouvernement et la liberté de la presse	83
La liberté de la presse et la régulation	84
Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et institutions	86
La liberté de la presse et le respect de l'État de droit	87
La liberté de la presse et le cadre juridique	87
La liberté de la presse et la corruption	88
Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et cadre juridique	90
Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et gouvernance	91

La liberté de la presse et la violence	95
La liberté de la presse et le degré de militarisation de l'État	96
La liberté de la presse et les dépenses militaires	97
La liberté de la presse et le personnel militaire	99
Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et militarisation	100
La liberté de la presse, l'(in)sécurité et la violence	101
La liberté de la presse et les réfugiés par pays d'origine	102
La liberté de la presse et les homicides	104
Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et violence	108
Conclusion, critiques et recommandations	111
Les grandes lignes du raisonnement	111
Quelles interprétations ?	114
Suggestions et prolongements	115
Annexes	119
Codes des pays (ISO 3, Banque mondiale)	119
Indicateurs utilisés dans les régressions	122
Pays annexes : dépenses publiques de santé et liberté de la presse	124
Comparaison des résultats obtenus par Pippa Norris et ceux de cette étude	125
Sigles et acronymes	129
Bibliographie	131

Préface

Préface

Les liens entre une presse libre et le développement sont évidents. Durant les deux dernières décennies, de nombreuses histoires de réussite démontrent l'autonomisation des populations via la libre circulation des idées et l'accès à l'information et au savoir. Cette évolution a été accompagnée par de nombreuses résolutions et déclarations officielles faites par des organisations internationales sur l'importance pour le développement durable d'un environnement qui favorise les médias libres pluralistes et indépendants. C'est pour cette raison que le soutien de la liberté d'expression est de plus en plus considéré comme un moyen de promouvoir le développement humain, la sécurité, la participation, la transparence, la bonne gouvernance et donc, plus généralement, de contribuer à la réduction de la pauvreté.

Nonobstant de nombreuses indications empiriques sur la connexion entre la presse libre et le développement, les données quantitatives et qualitatives ainsi que la littérature proposant une analyse scientifique de cette relation, sont limitées. Ceci est sans doute dû au fait que l'explication en termes scientifiques de certains concepts tels que la presse libre, le développement, la sécurité ou la bonne gouvernance reste difficile. D'ailleurs il serait encore plus complexe d'essayer de les comparer et de déterminer objectivement leur influence respective.

Cela explique pourquoi l'UNESCO, unique agence des Nations unies ayant un mandat spécifique pour la défense de la liberté de l'expression et la liberté de la presse, a soutenu, parmi d'autres projets, cette étude entreprise par le Programme pour la Paix et la Sécurité Humaine à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) Sciences Po Paris, afin de saisir l'impact de la liberté des médias. Cette étude a cherché à utiliser plusieurs outils économétriques ainsi que des données provenant d'institutions mondialement reconnues pour rechercher la relation entre la presse libre et le développement et déterminer la corrélation entre les deux.

De fait, les résultats principaux confirment l'importance de la presse libre pour le développement. Selon les conclusions des auteurs, l'analyse suggère qu'il y aurait une « 'bonne' corrélation entre la liberté de la presse et les différentes dimensions du développement, de la pauvreté et de la gouvernance. » En particulier, la liberté de la presse aurait une corrélation positive entre la plupart des dimensions du développement humain telles que la sécurité économique, l'éducation l'alimentation et la santé. Tout comme les indicateurs de bonne gouvernance, la liberté de la presse crée un environnement favorable au développement durable.

Ces constatations encourageantes confirment, en outre, l'affirmation que l'accès étendu aux médias et à une presse libre et indépendante peut contribuer à l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Finalement, les résultats de l'étude valident de façon scientifique les efforts des individus et des organisations qui militent pour la liberté d'expression à travers le monde.

À l'occasion du 60^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, non seulement pouvons-nous célébrer tous les efforts qui ont eu lieu pour promouvoir l'article 19 sur la liberté d'expression, mais en partant d'un approche basée sur les droits de l'homme, nous pouvons aussi démontrer le rôle-clé que la promotion de la liberté de la presse a joué dans plusieurs aspects du développement durable. Espérons que ces résultats encourageront d'autres initiatives visant à défendre et à encourager activement la liberté de la presse.

Abdul Waheed Khan
Assistant Directeur-Général pour la Communication et l'Information
UNESCO

Paris, Décembre 2007

Avant-propos

Avant-propos

« Il s'élève une question sur la nature des richesses ; et, comme il n'est pas nécessaire de tenir les choses pour en raisonner, n'ayant pas un sol, j'écris sur la valeur de l'argent et sur son produit net [...]. Que je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent, quand une bonne disgrâce a cuvé son orgueil ! Je lui dirais... que les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours ; que, sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur ; et qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits. »

Beaumarchais, Le Mariage de Figaro (V, 3), 1784'

Selon Emmanuel Kant, grand philosophe du siècle des Lumières, on ne peut créer une société éclairée, développée et constituée d'individus libres et indépendants sans accorder de liberté d'expression à tous les membres qui la forment². Selon Amartya Sen, prix Nobel d'économie, la base de la démocratie réside dans la diversité sous toutes ses formes et la liberté d'expression en est l'élément principal³. Selon bien d'autres auteurs encore, et pour parodier la célèbre réplique de Figaro, sans liberté d'expression, il n'y a point de blâme et donc point de société libre et développée.

La liberté d'expression est essentielle à l'exercice de tous les autres droits : sans elle, les peuples ne peuvent pas prendre conscience de leurs droits et, par conséquent, encore moins les faire respecter. Elle est également fondamentale pour combattre les nombreuses violations faites aux droits de l'homme de par le monde⁴.

1. Dans cette scène, blessé par les prétentions du comte Almaviva, Figaro laisse éclater son ressentiment et plaide pour lui-même en racontant sa vie d'auteur et de journaliste.
2. Réponse à la question « Qu'est ce que les Lumières ? », Emmanuel Kant, septembre 1784.
3. *La démocratie des autres. Pourquoi la démocratie n'est pas une invention de l'Occident*, Amartya Sen, 2005, 86 p. Selon Sen, « un pays ne doit pas être déclaré mûr pour la démocratie, mais il doit plutôt parvenir à la maturité par la démocratie ».
4. Voir l'article 19 (Centre international contre la censure, organisation non gouvernementale basée à Londres) <http://www.unesco.org/bpi/fre/3mai98/art-19.htm>

Introduction

Introduction

La liberté de la presse dépend d'un vaste ensemble d'éléments : en tant que construction sociale et professionnelle défendue par une législation, elle ne peut exister, en tant que telle, sans que la population bénéficie des moyens d'y accéder (éducation, technologie, défense des journalistes, etc.). Comme il est crucial pour les individus, la société, l'économie et le système démocratique dans son ensemble d'avoir de bonnes conditions d'accès à l'information, l'existence d'une corrélation entre niveau de développement humain et degré de liberté de la presse semble évidente. Cette introduction a pour but de présenter tour à tour les notions de liberté de la presse et de développement humain, et la méthodologie adoptée dans cette étude.

La liberté de la presse

La liberté d'expression et la liberté de la presse : quelques définitions

La liberté de la presse est un dérivé du droit fondamental que constitue la liberté d'information : comme le précise la résolution 59 (I) de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptée lors de sa première session en 1946, « la liberté de

l'information est un droit fondamental de l'homme et la pierre de touche de toutes les libertés à la défense desquelles se consacrent les Nations Unies. La liberté de l'information implique le droit de recueillir, de transmettre et de publier les nouvelles en tous lieux et sans entrave. À ce titre, elle constitue un élément essentiel de tout effort sérieux pour favoriser la paix et le progrès dans le monde. » Le postulat selon lequel « la compréhension et la collaboration entre les pays sont impossibles sans une opinion mondiale saine et vigilante » en fait également une liberté indispensable dont la liberté de la presse est l'un des vecteurs principaux. L'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme⁵ affirme aussi cette liberté en insistant sur le fait que « tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ». La libre circulation des idées est indispensable aux sociétés, afin que les peuples puissent se comprendre et que le partage des connaissances puisse progresser. Et les accords internationaux ainsi que les institutions telles que l'UNESCO permettent de défendre cette libre circulation des mots et des images.

Pour être libre, une presse doit être indépendante et pluraliste : indépendante de tout contrôle gouvernemental, politique, économique ou de tout contrôle des moyens de diffusion à sa production et à sa dissémination ; pluraliste de par l'absence de tout monopole médiatique, l'existence du plus grand nombre possible de journaux, magazines et périodiques, reflétant ainsi la gamme la plus large d'opinions au sein de la communauté⁶. À cette fin, il est nécessaire que les États veillent à la transparence et à l'accessibilité de l'information, que les médias se développent dans un environnement indépendant, viable, pluraliste et professionnel et que des garanties juridiques connues du public assurent le droit d'accès à l'information. Il faut aussi que les journalistes soient libres d'exercer leur fonction, notamment lors d'enquêtes sur la corruption, sans être confrontés à diverses pressions (agressions, harcèlement, arrestations, emprisonnements)⁷. Au final, au-delà de l'accès à l'information et de la législation qui en garantit l'existence, il est facile de comprendre que la liberté d'expression et la liberté de la presse sont fondamentales aussi bien pour le développement des sociétés que pour celui des êtres humains. Ainsi d'ailleurs que l'explique Pippa Norris (2002), la presse a trois rôles bien définis à toujours garder en mémoire : une fonction de garde-fou

(*watchdog function*), une fonction de forum civique et une fonction de définition des tâches (*agenda setter*).

Les indicateurs de liberté de la presse

Mesurer la liberté de la presse n'est pas chose facile. Actuellement, il n'existe que deux indicateurs principaux de liberté de la presse. Le premier a été mis au point par Freedom House : seule source d'informations régulière sur le sujet depuis 1979, cet indice est le plus répandu et utilisé. Le second a été mis au point par Reporters sans frontières (RSF) en 2002.

L'indice de Freedom House se réfère à trois critères pour évaluer la liberté de la presse dans cent quatre-vingt-quatorze pays au monde : l'environnement légal (examen des lois et réglementations qui peuvent influencer le contenu de la presse, mais aussi de la tendance des autorités à utiliser ces lois pour empêcher la presse d'opérer), l'influence politique (degré de contrôle politique sur l'information) et les pressions économiques (barrières économiques à l'entrée du secteur médiatique, à la corruption exercée). L'indice obtenu par un pays varie de 0 à 100, selon l'importance des contraintes pesant sur la liberté de la presse⁸ : un indice situé entre 0 et 30 indique que la presse est libre ; un indice compris entre 31 et 60 indique que les médias ne sont que partiellement libres ; enfin, lorsque l'indice est supérieur à 61, cela signifie qu'ils ne sont pas libres.

L'indice de RSF adopte une approche d'évaluation différente de celle de Freedom House. Il se focalise surtout sur les attaques et menaces à l'encontre des journalistes (emprisonnements, tortures, meurtres) ou des médias (censures et confiscation) et prend en compte cent soixante-sept pays⁹. Le cadre juridique et le comportement de l'État sont aussi pris en compte. Mais il est difficile de savoir si l'indice prend en considération les critères économiques dans l'évaluation de l'action de l'État. Le classement de RSF est donc relatif : il évalue la plus ou moins grande liberté du système médiatique d'un pays par rapport à celui des autres et évite ainsi le classement « arbitraire » de Freedom House.

En fin de compte, les classements obtenus sont différents mais relativement proches, sachant que RSF insiste sur le fait que son classement ne juge en rien de la qualité de la presse (**tableau 1**).

Tableau 1. Pays européens : comparaison des classements Reporters sans frontières (RSF) et Freedom House (FH) (2003)

Pour les codes des pays, voir en annexe.

	S	B	FIN	DK	L	D	NL	P	E	IRL	F	UK	A	GR	I
FH	1	2	3	4	5	6	6	9	9	9	11	12	13	14	14
RSF	6	4	1	3	-	5	1	11	13	8	9	10	7	12	14

Il aurait été intéressant d'utiliser l'indice de RSF dans cette étude, mais cette option n'a finalement pas été conservée : les indicateurs sont trop récents et pas assez nombreux pour être utilisés. Ainsi, cette analyse des corrélations entre liberté de la presse et développement utilise une moyenne des indicateurs de liberté de la presse mis au point par Freedom House entre 1996 et 2004.

Les différents aspects du développement

Le but de cette étude est d'examiner les liens existant entre liberté de la presse et développement. Bien entendu, la notion de « développement » ainsi évoquée est trop vaste pour être utilisable dans l'approche envisagée ici. L'attention excessive portée à l'accroissement des richesses et à la prospérité matérielle a progressivement dissimulé la nature même de la richesse des nations : l'être humain. Cette section a pour objectif de rappeler les grandes notions recouvertes par le terme « développement » et d'expliquer en quel sens il est utilisé ici.

Le développement humain

Les théories du développement humain

Le développement humain est un concept dont l'objectif premier est de favoriser les libertés humaines – par exemple en accroissant les choix qui s'offrent aux individus, en leur permettant de vivre pleinement et de bénéficier des facteurs de progrès et de ce qu'ils entraînent. Le développement humain est à la fois un processus d'élargissement des choix et le résultat même des choix qu'il donne aux individus. Les *Rapports sur le développement humain* (RDH), publiés depuis 1990, s'inspirent de la théorie des capacités d'Amartya Sen (**encadré 1**) et se concentrent « sur quatre grandes capacités : vivre une vie longue et saine, acquérir des savoirs, accéder aux ressources nécessaires à un niveau de vie décent et participer à la vie de la communauté¹⁰ ». Le développement humain désigne le développement des individus, pour les individus et par les individus¹¹. Il s'agit en réalité d'arriver à être libre, d'être ce que l'on veut être, et de faire ce que l'on veut faire.

Encadré 1

La théorie d'Amartya Sen – Capacités, libertés et démocratie

L'approche par les capacités (ou « capabilités » selon certaines publications) différencie les ressources, les capacités et les fonctionnements. Les ressources correspondent à tous les biens et services mis à la disposition d'un individu (biens marchands ou non, droits donnés par une société tels que le droit du travail, le droit à l'éducation, à la sécurité sociale, etc.) : il s'agit en réalité de droits formels. Les capacités, ou encore droits réels, sont la liberté réelle que l'on a de choisir son mode de vie et d'utiliser les ressources dont on dispose : tout dépend en effet de la société et de l'environnement dans lequel on vit. Enfin, les fonctionnements sont la manière dont les individus agissent au final : leur comportement effectif dépend justement de l'existence de capacités réelles.

L'élargissement des choix d'une personne passe par l'amélioration de ses capacités, elles-mêmes étant améliorées par la valorisation des ressources : la santé, l'alimentation, l'éducation, etc. Bien entendu, ces capacités ne sont utilisables que si les circonstances économiques (accès aux ressources productives, crédit, emploi, etc.), politiques (participation politique autorisée par le régime) et sociales le permettent.

Au cœur de ce système, la démocratie n'a pas pour simple fonction d'assurer le droit de vote : elle doit assurer que la liberté des individus passe par leur liberté politique (participation libre aux débats), elle doit aussi remplir une fonction instrumentale et constructive. C'est dans ce système que la liberté de la presse prend une dimension fondamentale.

Pour Amartya Sen, la démocratie consiste non seulement dans le respect de la règle de la majorité, mais aussi dans la protection des droits et libertés des personnes, dans l'accès universel aux prestations et droits sociaux (*entitlements*), dans la participation aux délibérations publiques et dans l'accès à l'information. Il faut que la population ait une garantie d'accès aux ressources, aussi bien dans les droits qui s'y rattachent que dans les conditions d'accès à ces ressources. Au final, l'approche par les capacités permet d'évaluer les états sociaux selon les capacités humaines et non selon l'utilité (bonheur, satisfaction des désirs) ou le pouvoir des ressources (revenu, biens, actifs).

Étant multidimensionnelle et pluridisciplinaire, cette approche est unanimement adoptée et utilisée dans les travaux sur le développement humain.

Sources : PNUD ; « Faut-il lire Amartya Sen ? », L'Économie politique n° 27, juillet 2005.

L'indice de développement humain.

Le développement humain est mesuré généralement par l'indice de développement humain (IDH), qui prend en compte quatre grandes variables :

- l'espérance de vie à la naissance ;
- le taux d'alphabétisation des adultes ;
- le taux de scolarisation global aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire ;
- le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant, exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA), qui sert de variable représentant les ressources nécessaires pour garantir un niveau de vie décent.

Les indications données par cet indicateur sur l'état de développement d'un pays vont donc plus loin que celles fournies par la simple prise en compte du revenu d'un pays. Mais la portée de l'indicateur est limitée et ne peut, quel que soit le contexte, donner une image complète du développement humain : il faut bien comprendre que toutes les informations disponibles sur le développement humain pourraient être regroupées sous un ensemble plus vaste intitulé « comptabilité de développement humain¹² ». L'IDH n'est qu'une ligne de cette comptabilité et ne donne qu'un aspect de la notion. Comme l'affirment certains, « si le développement humain est une maison, l'IDH en est sa porte d'entrée : il ne faut pas confondre la porte avec la maison ni s'arrêter à la porte, il faut entrer dans la maison¹³ ». En prenant en compte des dimensions plus générales du bien-être, l'IDH permet

d'approfondir la notion de développement au-delà de la simple prise en compte du produit national brut (PNB) par habitant : les gouvernements et les individus peuvent évaluer les progrès et déterminer les priorités dans les interventions à mener pour améliorer le bien-être de la population. Même si elle souffre de nombreuses critiques, cette mesure permet donc de comparer le niveau de développement des pays et d'avoir une idée globale de l'évolution du développement humain. Il est néanmoins nécessaire de regarder plus en détail les autres composants de la notion même de développement.

La pauvreté humaine

La notion de pauvreté humaine

L'indice de développement humain ne permettant pas de saisir tous les aspects des privations dont souffrent certains individus, il est nécessaire de bien comprendre que la croissance économique est un moyen, et non une fin, au service du bien-être humain. L'appauvrissement humain n'est pas seulement monétaire, il passe aussi par le fait d'avoir une durée de vie réduite, d'être en mauvaise santé, d'être illettré, de ne pas participer à la vie de la collectivité. Parler de la pauvreté humaine revient donc à considérer plus en détail certains aspects des privations qui font que le développement humain des individus reste faible. La pauvreté peut en réalité être définie comme une privation chronique de ressources, de capacités, de choix, de sécurité et de pouvoirs nécessaires pour bénéficier d'un niveau de vie correct et jouir de ses droits civiques, culturels, économiques, politiques et sociaux¹⁴. L'aspect économique de la pauvreté est souvent mis en avant comme figure de proue de la définition de la pauvreté. Mais il ne faut jamais oublier les aspects culturels, politiques et sociaux du phénomène. Au-delà des privations économiques et matérielles, la pauvreté touche la dignité même des individus. Dans la logique d'Amartya Sen, en insistant toujours sur les liens entre développement et libertés, la pauvreté doit être considérée comme la privation des capacités de base et non comme le manque de revenus. Cette vision s'inscrit parfaitement dans l'approche de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui vise le processus d'élargissement des choix des individus en leur assurant l'expansion de leurs capacités.

Les indices de pauvreté humaine

Par simplicité, les agences de développement utilisent plutôt des définitions quantitatives de la pauvreté. Plusieurs indicateurs existent pour évaluer le niveau de privation des individus. L'indice de pauvreté humaine (IPH) est un indicateur général indiquant le degré de privation des individus dans les différentes dimensions de l'IDH. Il donne ainsi une première idée de la pauvreté subie par les pays. Deux IPH sont à distinguer cependant : l'IPH-1, centré sur les pays en développement, considère le pourcentage de la population qui ne survivra pas au-delà de l'âge de quarante ans, le pourcentage d'adultes illettrés et une synthèse des standards de vie décents (pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable d'une part et à la santé d'autre part, pourcentage des enfants de moins de cinq ans atteints de malnutrition). L'IPH-2 se penche sur le degré de privation prévalant dans les pays industrialisés : ici, les composants sont le pourcentage de la population qui meurt avant l'âge de soixante ans, le pourcentage d'illettrisme, le pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté en termes de revenu (50 % du revenu médian) et le taux du chômage de longue durée (supérieur à douze mois). Pour les mêmes raisons que celles citées pour l'IDH, les IPH ne peuvent donner, à eux seuls, une bonne idée de la pauvreté humaine. C'est pourquoi d'autres indicateurs tels que les seuils de pauvreté à 1 ou 2 dollars par jour peuvent être utiles à ce niveau, ainsi que l'indice de Gini (mesurant les inégalités), l'accès aux ressources (eau potable, conditions sanitaires), la mortalité infantile et les taux d'éducation. Néanmoins, de nombreux aspects de la pauvreté qui entravent le respect des droits de l'homme ne peuvent être saisis quantitativement.

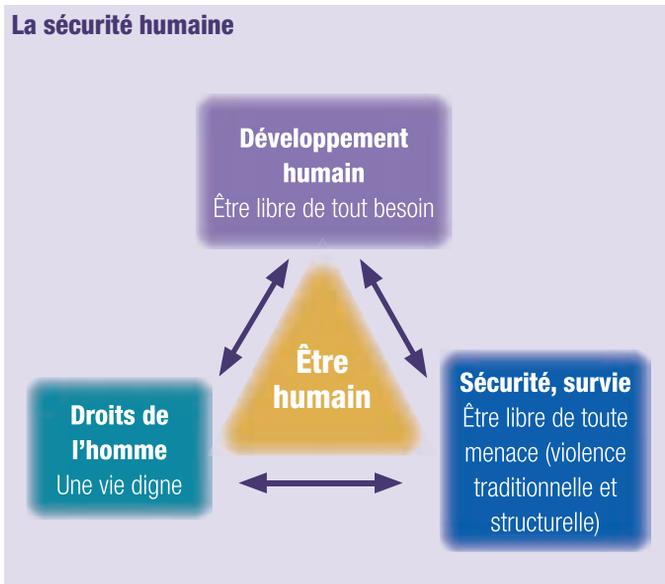
La sécurité humaine

La notion de « sécurité humaine »

Il s'agit d'un concept encore nouveau dans la littérature et plusieurs théories ont été élaborées sur le sujet : l'idée centrale demeure de sensibiliser l'attention sur la sécurité des citoyens d'un État plutôt que sur l'État lui-même¹⁵. Au-delà de la sécurité physique d'un individu en tant que tel, l'ensemble des facteurs pouvant toucher l'intégrité sociale et surtout humaine de ces individus doit être pris en considération. Il s'agit en réalité d'être libre de toute menace (guerres et

conflits, agression physique, abus sexuel ou psychologique, violence, persécution ou menaces de mort) et de tout besoin (d'emploi décent, de nourriture, de santé)¹⁶, par conséquent d'avoir une vie digne (selon les principes définis dans la Déclaration des droits de l'homme). En 1994, le PNUD a décidé d'intégrer ce concept dans sa série de *Rapports sur le développement humain* en le déclinant sous sept aspects différents : la sécurité économique, la sécurité alimentaire, la sécurité de la santé, la sécurité environnementale, la sécurité personnelle, la sécurité communautaire et la sécurité politique. Cela permet d'aller au-delà des faiblesses liées au sous-développement (pauvreté, famine, maladie, pollution, etc.) tout en considérant l'insécurité comme une forme de violence structurelle¹⁷.

Figure 1



La définition du PNUD insiste sur le fait que les individus doivent pouvoir vivre de leurs choix librement et en sécurité, tout en ayant la garantie que ce dont ils bénéficient aujourd'hui sera encore valable demain. Cette définition a été suivie de nombreuses autres : l'idée générale demeure que les différentes menaces pouvant peser sur un individu, et une société, sont toutes interconnectées¹⁸. Les États doivent comprendre que leur monopole de la violence et de la défense du territoire doit se doubler d'une autre responsabilité : celle de protéger leurs citoyens et de leur donner plus de moyens dans les prises de décisions. L'État n'est pas autre

chose qu'un moyen au service d'une fin : la sécurité et le bien-être des individus qui le constituent¹⁹. Ces derniers doivent aussi comprendre qu'ils sont responsables de leur sécurité (entendue donc au sens large) : l'éducation et l'information contribuent à cette responsabilisation ; sans elles, les hommes ne peuvent prendre conscience de leurs obligations sociales ni agir collectivement. Les hommes doivent bénéficier d'une liberté d'expression et d'une liberté de la presse ; la liberté de culte religieux et la liberté d'association doivent aussi être respectées. En ce sens, chaque individu est aussi responsable du système dans son ensemble : l'atteinte à l'une de ses libertés constitue une atteinte à la sécurité nationale en soi. Au final, cette approche en termes de sécurité humaine considère que la qualité de vie d'un individu peut être altérée autant par le sous-développement que par la violation de ses droits fondamentaux ou par les menaces « traditionnelles » : ces différentes dimensions étant interdépendantes, il est aussi nécessaire de les considérer d'égaux à égales.

La figure 1 illustre simplement l'approche de sécurité humaine.

Comment mesurer la sécurité humaine ?

Tableau 2. La sécurité humaine, une approche par seuils

Seuil 1	Seuil 2A	Seuil 2B	Seuil 4
Menaces vitales	Besoins vitaux	Besoins élargis	Dignité
Être confronté à la violence	Être confronté à des difficultés vitales	Faire des choix et être digne	Vivre dans un environnement sûr
Taux de mortalité lié à des morts violentes	Questions d'accès et de justice distributive : eau, sécurité alimentaire...	Taux d'éducation	Niveaux de corruption, indicateurs de bonne gouvernance
Mortalité infantile	Niveaux de nutrition : apport calorique quotidien	Sécurité sociale	Nature des règles juridiques et sécurité judiciaire
Statistiques sur les déplacements de populations	Statistiques sur la santé	Taux de chômage	Questions liées à l'environnement
Viols/niveaux de violence selon les sexes	Accès vitaux et problèmes de santé : eau, épidémies	Distribution des revenus, inflation, mesures de pouvoir d'achat	

Source : S. Tadjbakhsh (2005).

À l'heure actuelle et vu la complexité empirique d'évaluation de la notion, il n'existe pas d'indice (institutionnel) de sécurité humaine²⁰. Même si une approche dite « globale » de la sécurité humaine est présentée ici (intégrant toutes les menaces

pesant sur la liberté des individus), ce manque d'indice de sécurité humaine (ISH) – qui pourrait être utilisé comme l'IDH – vient de l'absence d'accord sur la définition même du concept. Ce dernier pose la question de savoir ce qui fait qu'une vie est bonne avant d'en mesurer, justement, le manque de confort vital. Mais le problème réside toujours dans l'évaluation des données qualitatives. S'il est possible d'avoir des indicateurs de gouvernance, par exemple, les informations sur les moyens d'évaluer les coûts d'un conflit sont toujours insuffisantes (allant bien entendu, dans cette approche, plus loin que le nombre de morts) : si une définition « étroite » de la sécurité humaine ne peut donc pas trouver d'indicateur approprié, comment « saisir » alors la sécurité humaine au sens large ? Comme le précise Bajpai, il faudrait adopter des approches à la fois qualitatives et quantitatives, accompagnées d'enquêtes d'opinion publique, afin d'avoir une idée de l'évolution des menaces et afin d'estimer les capacités à faire face à de ces menaces²¹. Une façon simple de rendre compte du degré de sécurité ou d'insécurité humaine consiste donc à en reprendre les sept aspects listés par le PNUD. Une approche par seuils (très proche de la notion de pyramide des besoins) telle que celle décrite par S. Tadjbakhsh²² est aussi possible (tableau 2).

Les droits de l'homme

En adoptant une perspective et une définition en termes de droits de l'homme, il est possible d'apporter des réponses adéquates aux multiples facettes de la pauvreté sans s'appuyer sur de simples droits à la croissance et au développement. Il faut porter une attention toute particulière à la vulnérabilité quotidienne de l'individu, aux atteintes à la dignité humaine qui accompagnent la pauvreté. Il ne suffit donc pas de regarder les ressources, mais aussi les capacités et les choix qui s'offrent à un individu : l'absence d'un ou de plusieurs de ces facteurs ne permet généralement pas aux individus et aux familles de vivre librement. La situation peut alors s'aggraver rapidement et avoir des conséquences permanentes plus sérieuses. Le manque de sécurité de base mène à une pauvreté chronique quand il affecte plusieurs aspects de la vie humaine, lorsqu'il est prolongé et compromet sérieusement les chances de retrouver ses droits et d'assumer ses responsabilités dans un futur plus ou moins proche.

La gouvernance et les droits de l'homme

Le terme « gouvernance » était utilisé en ancien français, au XIII^e siècle, pour désigner l'art et la manière de gouverner. Au siècle suivant, il s'est introduit dans la langue anglaise avec la même signification mais n'a pas été beaucoup utilisé. À la fin des années 1980, il est réintroduit dans la langue par la Banque mondiale, puis par les autres institutions internationales : on parle depuis de « bonne gouvernance » ou de « mauvaise gouvernance », sachant que ce terme désigne essentiellement un « outil idéologique pour une politique de l'État minimum²³ ». Néanmoins, sa signification est polyvalente : relevant aussi bien des sciences économiques que des sciences politiques, elle permet d'offrir plusieurs significations non couvertes par le mot « gouvernement ». Comme cela est indiqué dans le Livre blanc sur la gouvernance européenne, « que ce soit dans le domaine de la firme ou que ce soit dans le domaine de l'État, [ce terme désigne] non seulement l'action des organes exécutifs mais aussi des assemblées (par exemple, dans l'État, les parlements) ou les organes de jugement (par exemple, dans l'État, les juges et tribunaux)²⁴. » La définition retenue ici est celle donnée par Daniel Kaufmann, Aart Kraay et Pablo Zoido-Lobaton²⁵ : la gouvernance « englobe 1) le processus par lequel les gouvernants sont choisis, rendus responsables, contrôlés et remplacés ; 2) la capacité des gouvernants à gérer efficacement les ressources et à formuler et appliquer de saines politiques et réglementations ; et 3) le respect des citoyens et de l'État pour les institutions régissant leurs interactions économiques et sociales ». La gouvernance ainsi entendue permet de considérer le système de gouvernement et la manière dont il interagit avec les individus.

Les indicateurs de gouvernance

Les travaux de recherche de la Banque mondiale étant les plus avancés dans le domaine, les indicateurs de gouvernance pris en compte dans cette étude correspondent à ceux mis au point et utilisés par cet organisme. Ces indicateurs saisissent et quantifient la dimension subjective de la gouvernance : la perception de l'environnement institutionnel, comme la difficulté et le risque d'entreprendre, ne dépend pas uniquement d'éléments objectifs tels que le cadre légal ou la fiscalité en place. Les acteurs fondent aussi leur jugement et leur capacité d'agir sur leur perception du degré de corruption parmi les fonctionnaires, la protection de la propriété privée ou encore la crédibilité des annonces et des politiques gouvernementales.

Les six indicateurs élaborés par la Banque mondiale donnent l'état de la gouvernance dans deux cent neuf pays sur une période s'étendant de 1996 à 2004²⁶. Ils sont construits à partir de trois cent cinquante-deux variables issues de trente-sept bases de données différentes mises au point par trente et une organisations gouvernementales et non gouvernementales. L'échelle adoptée est normalisée pour qu'ils aient une moyenne centrée autour de 0. Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus la qualité de la gouvernance dans le domaine étudié est grande. Il s'agit de :

- « Être à l'écoute et rendre compte », qui mesure les droits politiques, les droits civiques et les droits de l'homme en vigueur dans chaque pays ;
- « Instabilité politique et violence », qui donne la probabilité que des menaces ou des changements violents de gouvernement se produisent, terrorisme inclus ;
- « Efficacité des pouvoirs publics », qui indique la qualité des services publics et la compétence de l'administration ;
- « Qualité de la réglementation », qui évalue l'impact des politiques nuisibles au bon fonctionnement du marché ;
- « État de droit », qui examine l'exécution des contrats, le respect de l'État de droit (police, justice) ainsi que les risques liés au crime et à la violence ;
- « Maîtrise de la corruption », qui juge aussi bien de la prégnance de la petite corruption que de la corruption institutionnalisée.

L'insécurité liée à la violence

Les situations représentant une menace directe à l'intégrité physique des individus – telles que les guerres et les conflits armés, les environnements où le taux de criminalité est élevé et où les atteintes à la personne sont nombreuses – sont toutes considérées comme anormales. Il est difficile pour les êtres humains de recouvrer leur liberté et de mettre en œuvre leurs capacités si leur liberté de mouvement même est en danger. Cette dimension est également étudiée dans cette étude, mais brièvement, les indicateurs correspondants étant difficiles à obtenir. Ne sont donc considérés ici que quelques indicateurs pour lesquels les

résultats sont les plus probants : les dépenses militaires en pourcentage du PIB, le personnel militaire en pourcentage de la population active, le nombre de réfugiés par pays d'origine, le pourcentage de morts en situation de guerre ou liés à des violences criminelles.

Le cadre d'approche retenu

Le cadre conceptuel

Comme le montrent les sous-sections précédentes, la notion de développement sous-entend un large ensemble de concepts évoluant de la croissance économique à la notion de liberté humaine. Une approche large a été choisie dans cette analyse pour rassembler différentes dimensions du développement et les analyser clairement. La **figure 1** illustre la place centrale donnée aux individus qui sont à la fois agents du développement et juges de leur développement. L'idée est donc de répartir l'ensemble des dimensions dans trois groupes :

- le « développement » à proprement parler (pauvreté, santé, éducation) ;
- les droits de l'homme et la gouvernance ;
- les situations de conflit, les menaces à la sécurité.

Les menaces pesant sur les individus sont toutes reliées entre elles, et la liberté de la presse, en jouant sur l'une d'elles, peut aider à améliorer l'ensemble. Il est aussi important de comprendre que l'analyse examine avant tout ce que veulent et ce à quoi aspirent les individus (leurs besoins), avant de se pencher sur ce que le système peut leur apporter (une vie digne). Les situations de conflits sont traitées rapidement comme correspondant à des situations anormales (les menaces).

L'approche retenue dans ce travail s'inspire donc de la logique sous-jacente propre à la théorie de la sécurité humaine présentée précédemment. Ne pouvant trouver cependant d'indicateurs appropriés pour appliquer adéquatement ce cadre conceptuel à l'analyse ici présentée (encadré 2), ce travail n'en conserve en réalité qu'un ersatz : la notion de pyramides des besoins et la manière dont s'articulent les contraintes pesant sur la vie d'un individu. La théorie de la sécurité humaine, parente des concepts de développement humain et des OMD, est donc seulement

utile à ce niveau pour cerner les enjeux réels du développement et la manière dont s'imbrique chaque dimension du développement (entendu au sens large) les unes avec les autres.

Au lieu d'avoir une approche individuelle pure, cette étude a donc mêlé dans des approches sectorielles les dimensions institutionnelles et individuelles du développement.

Encadré 2

Le dilemme de l'approche en termes de sécurité humaine

Une approche en termes de sécurité humaine n'a pu être retenue faute d'indicateurs et de chiffres nécessaires pour la mettre en œuvre empiriquement : il est difficile d'estimer et mesurer la façon dont les individus conçoivent leur rapport au système dont ils dépendent. Même en possédant des données individuelles d'analyse des menaces et des libertés reflétant correctement les besoins et aspirations des individus, l'analyse empirique aurait été fortement limitée par le manque de données. Trois éléments sont à souligner à ce niveau :

- la notion sécurité humaine cherche à exprimer un vécu personnel, une expérience subjective. Il s'agit de comprendre la perception que les individus ont de leur (in)sécurité et cela nécessite donc l'existence d'enquêtes spécifiques avec un gros travail de contextualisation. Ce genre de données est aussi très difficile à agréger, ce qui n'enlève rien cependant au besoin d'avoir des études de terrain sur la perception personnelle de sécurité et ses liens avec la liberté de la presse ;
- la nécessité d'allier des indicateurs quantitatifs (perception de la sécurité au sens large par la population) à des indicateurs qualitatifs (façon dont la société ou le système atteint ses buts et objectifs en termes de développement) est aussi problématique. Il faudrait à la rigueur consacrer un travail de recherche entier pour savoir comment unir ces deux types de données, ainsi que les dimensions systémiques et individuelles. Il serait alors possible d'établir les corrélations entre ce groupe optimal de données (en termes d'approche de sécurité humaine) et la liberté de la presse ;
- enfin, la sécurité humaine ne s'intéresse pas aux indicateurs de développement humain, de droits de l'homme et de sécurité en tant que tels (les angles du triangle de la figure 1), mais bien plutôt aux interactions que ces indicateurs entretiennent entre eux (lien entre les trois angles du triangle). Comme cela est expliqué un peu plus loin, cette étude s'intéresse aux corrélations entre liberté de la presse et développement. Une grande contribution pour la théorie de la sécurité humaine serait de regarder les liens de causalité entre les indicateurs alors choisis pour l'évaluer et la liberté de la presse.

L'approche empirique

Empiriquement, le développement humain est évalué par le biais de plusieurs indicateurs dont la nature a déjà été décrite ci-dessus. En outre, les OMD définis par les Nations Unies en 2000 ciblent huit aspects du développement humain :

- l'éradication de la pauvreté et de la famine ;
- une éducation primaire pour tous ;
- l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- la baisse de la mortalité infantile ;
- l'amélioration de la santé maternelle ;
- la lutte contre le VIH, le paludisme et les autres maladies ;
- la durabilité des ressources environnementales ;
- la création d'un partenariat mondial pour le développement.

Afin de suivre l'évolution de ces objectifs, les Nations Unies ont mis au point dix-huit cibles et quarante-huit indicateurs.

L'éradication de la pauvreté fait partie de ces objectifs (dans le sens étroit) et les autres dimensions font bien entendu toutes appel à des aspects évoqués pour expliquer le développement dans son ensemble. Le **tableau 3** met en parallèle et synthétise (pour information et sans établir de connexions logiques) les OMD et les différents aspects de la sécurité humaine définis par le PNUD.

Tableau 3. Objectifs du millénaire pour le développement et sécurité humaine (PNUD)

Les 8 Objectifs du millénaire (OMD)		Les 7 dimensions de la sécurité humaine (SH)	
OMD 1	Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim	SH 1	Sécurité économique (revenu minimum, sécurité de l'emploi, pas de crise financière ou de dépression économique)
OMD 2	Garantir une éducation primaire pour tous	SH 2	Sécurité alimentaire (ressources et accès aux ressources)
OMD 3	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	SH 3	Sécurité de la santé (décès et maladies dues à la pauvreté, environnement insalubre, pandémies et infections, accès aux soins médicaux)
OMD 4	Réduire la mortalité infantile	SH 4	Sécurité environnementale (dégradation de l'écosystème, accès à l'eau potable)
OMD 5	Améliorer la santé maternelle	SH 5	Sécurité personnelle (violence d'État, tensions ethniques, sécurité des femmes et des enfants/violence et exploitation)
OMD 6	Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	SH 6	Sécurité communautaire (abus sur certains membres de la société)
OMD 7	Assurer la durabilité des ressources environnementales	SH 7	Sécurité politique (torture, répression, mauvais traitements et disparitions)
OMD 8	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement		

Comme cela a été expliqué précédemment, les indicateurs utilisés pour mesurer le développement humain diffèrent de ceux qui peuvent aider à évaluer le degré de sécurité humaine de la population d'un pays. Néanmoins, en considérant les indicateurs utilisés dans les *Rapports sur le développement humain* et les mesures approchant en partie la notion de sécurité humaine, il a été possible de sélectionner les indicateurs disponibles les plus appropriés à l'étude et à l'approche de développement adoptée. Ceux-ci ont été classés selon cinq grandes dimensions (tableau 4). Les trois premières dimensions correspondent aux divers besoins d'un être humain : elles permettent d'évaluer la pauvreté monétaire et les autres aspects des privations auxquelles peut être confronté un individu. Le quatrième aspect correspond, bien entendu, au système dans lequel évoluent les individus d'un pays donné : en fonction de la gouvernance de ce système, il est possible d'évaluer quelles sont les libertés garanties par le gouvernement dans son ensemble. Enfin, la dernière dimension se réfère aux situations de conflit et de violence. Ces situations, comme précisé auparavant, sont anormales et entravent l'ensemble du développement humain. Les

indicateurs proviennent de diverses sources statistiques (Banque mondiale, Institut de statistique de l'UNESCO, Transparency International et SIPRI, entre autres) qui seront rappelées au fur et à mesure de l'analyse.

Tableau 4. Indicateurs utilisés et dimensions du développement évaluées

Indicateurs utilisés dans cette étude	Dimensions	Correspondances en termes d'OMD et de sécurité humaine (SH)
IDH IPH-1 et IPH-2 PIB par habitant en PPA Population vivant avec moins de 1 ou 2 dollars par jour Indice d'écart de pauvreté Personnes souffrant de malnutrition Population ayant accès à un point d'eau aménagé	Pauvreté et conditions de vie décentes	OMD 1 et 7 SH 1, 2 et 3
Espérance de vie à la naissance Taux de mortalité infantile Enfants de 1 an effectivement vaccinés contre la rougeole et la tuberculose	Santé	OMD 4 SH 3
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié		OMD 5 SH 3 et 5
Taux de séropositivité de la population âgée de 15-49 ans Nombre de médecins pour 1 000 personnes Dépenses publiques de santé Dépenses privées de santé		OMD 6 SH 3
Indice du niveau d'instruction (alphabétisation et scolarisation) Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) Taux de scolarisation dans le primaire et dans le secondaire Dépenses d'éducation	Éducation	OMD 2 SH 1
Être à l'écoute et rendre compte Stabilité politique et absence de violence Efficacité des pouvoirs publics Qualité de la réglementation État de droit Maîtrise de la corruption	Gouvernance	OMD 8 SH 5, 6 et 7
Dépenses militaires en % du PIB Personnel militaire en % de la main-d'œuvre totale Importations et exportations d'armes Réfugiés par pays d'origine Taux de mortalité dû à des conflits, à la violence, aux suicides, aux accidents de la route	Sécurité et violence	OMD 8 SH 5 et 6

La méthodologie

Les hypothèses

La corrélation entre liberté de la presse et développement humain n'a jamais été mise à l'épreuve scientifiquement. Quelques études se sont attardées sur les liens existant entre certains indicateurs de développement ou de gouvernance et la liberté de la presse²⁷, mais aucune n'a su en tirer de conclusions générales, c'est-à-dire à un niveau global, en termes de « système de connexions logiques » permettant d'avoir une idée précise des liens entre gouvernance, développement économique, sécurité humaine et liberté de la presse. Que cela touche aux interactions entre corruption, éducation et liberté de la presse (Ahrend, 2002), aux liens entre développement d'un pays et liberté de la presse (Alberro, 2005), à l'importance de la liberté de la presse dans les campagnes gouvernementales de lutte contre le VIH (Bor, 2005), à l'influence de la globalisation et de l'ouverture économique sur la consommation médiatique des ménages (Yang et Shanahan, 2003) ou encore, plus globalement, au rôle des médias sur le développement économique (Coyner et Leeson, 2004), les conclusions sont toutes unanimes et confirment les affirmations de nos deux grands penseurs, Kant et Sen : la promotion du développement humain, économique et social passe par des médias libres.

En fonction de ces observations et conclusions, plusieurs hypothèses ont été posées pour élaborer cette étude, l'hypothèse principale étant que la liberté de la presse a un impact positif sur toutes les dimensions du développement humain. Cette liberté, en jouant sur la liberté d'expression, contribue à lever certaines contraintes pesant sur les autres libertés dont un individu doit normalement disposer. Mais est-il possible d'ordonner et de séquencer les différentes dimensions, en d'autres termes a-t-on affaire à un dilemme digne de celui de la poule et de l'œuf ou est-il possible d'établir de quelconques ordres chronologiques ou hiérarchiques ? Comment la liberté de la presse peut-elle favoriser les autres libertés humaines ? Les corrélations observées entre liberté de la presse et les différents indicateurs sont-elles elles-mêmes influencées par les seuils de sécurité humaine ? Autant d'interrogations auxquelles cette étude tente de répondre, ou pour lesquelles quelques pistes de réflexion sont suggérées.

Les indicateurs

Les indicateurs utilisés dans l'article ont été collectés pour les cinq années disponibles et utilisées par la Banque mondiale dans ses statistiques sur la gouvernance (1996, 1998, 2000, 2002 et 2004). La collecte des autres données a été plus ou moins ardue selon les indicateurs et les années considérées (les données sur la violence et la sécurité étant les plus difficiles à obtenir). Au final, il a été décidé, selon l'objectif de cette étude et la méthodologie utilisée, d'établir des moyennes pour chaque indicateur étudié : ainsi, les corrélations établies entre la liberté de la presse et chaque dimension de développement ne sont pas testées sur une année, ni établies sur une longue période (de plus de 10 ans). Elles permettent néanmoins de se forger une opinion sur la question à partir de calculs établis sur un laps de temps moyen : ainsi, les corrélations calculées ne sont pas valables annuellement mais donnent une image à moyen terme des liens existant entre liberté de la presse et développement. Une telle période n'est ni trop longue, au risque de masquer certaines réalités, ni trop courte, au risque de donner une image biaisée de la situation de certains pays en un point temporel donné. Le développement est un processus dont on évalue l'évolution sur plusieurs années et cette approche, en optimisant les données disponibles et en les compilant, donne une image « stable » des situations valables pour les pays au cours des dix dernières années. Ce choix permet aussi d'élargir le champ d'observations et le nombre de pays pris en compte dans l'étude.

La méthodologie adoptée pour étudier ces corrélations est décrite dans l'**encadré 3**. L'approche économétrique est simple, mais il faut bien en saisir les nuances : il s'agit essentiellement ici de déterminer les liens de corrélation linéaire existant entre la liberté de la presse et certains indicateurs de développement. Les chiffres obtenus ne sont en aucun cas une expression de la causalité entre les deux variables : ils donnent une idée des rapports qu'elles entretiennent, de l'intensité de la relation linéaire qui les lie et de l'influence qu'a l'une des variables sur la variation de l'autre variable, toutes choses égales par ailleurs. Quand la corrélation est significative entre deux variables, alors cela signifie que le changement d'une des variables (A) entraîne le changement de l'autre variable (B) : A peut très bien causer B tout comme B peut causer A, mais un troisième facteur, C, peut aussi causer à la fois A et B, qui ne sont pas eux-mêmes reliés. Enfin, si plusieurs variables étaient prises en compte dans la régression, les coefficients obtenus ne seraient pas les mêmes.

Note méthodologique

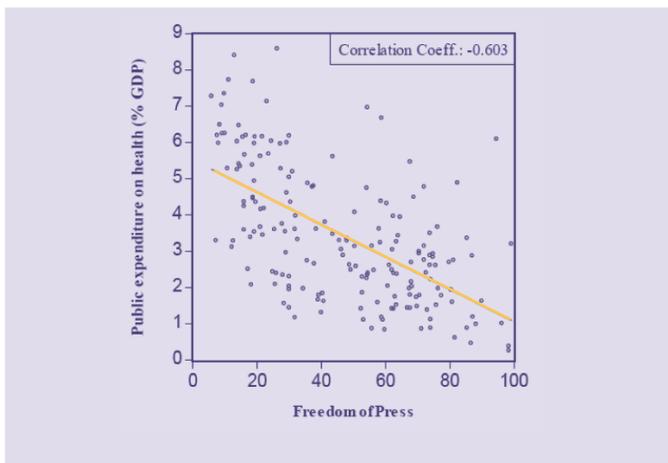
L'évaluation de la corrélation linéaire entre la liberté de la presse et les indicateurs de développement, de gouvernance et de sécurité s'est faite en deux étapes :

- le calcul et l'analyse du coefficient de corrélation ;
- l'estimation par la méthode des moindres carrés ordinaires des coefficients de la droite de régression.

Le coefficient de corrélation mesure la dépendance linéaire entre deux variables. Autrement dit, c'est un indicateur de mesure de l'intensité des relations linéaires entre les variables. Sa valeur est comprise en -1 et 1 . Il dépend aussi de la taille de l'observation ; pour des échantillons de tailles différentes d'un même groupe de variables, on peut avoir des coefficients de corrélation différents. Lorsque le coefficient de corrélation est égal à 0 , on dit qu'il y a absence de corrélation ou que les deux variables sont indépendantes. De même, lorsque, en valeur absolue, il est égal à 1 , on dit que les deux variables sont parfaitement dépendantes ou corrélées. Cependant, dans la réalité, il est difficile de trouver ces deux situations.

La figure 2 donne le nuage de points obtenu après croisement des variables « Liberté de la presse » et « Dépenses publiques de santé ». Le coefficient de corrélation est égal à $-0,603$. Son signe négatif indique qu'une augmentation (baisse) de « Liberté de la presse » implique une baisse (augmentation) de « Dépenses publiques de santé » et vice-versa. L'indicateur « Liberté de la presse » est compris entre 0 et 100 , les pays les plus libres en termes médiatiques étant proches de 0 : plus l'indicateur augmente, plus la liberté de la presse est mauvaise (et plus, ici, les dépenses de santé baissent).

Figure 2.



Une autre mesure de l'intensité de la relation entre deux variables est le coefficient de détermination (R^2). C'est également un indicateur de la qualité de la régression entre les variables. Le R^2 est le carré du coefficient de corrélation ; il est donc compris entre 0 et 1. Dans le tableau 5, il est égal à 0,362, ce qui signifie que 36 % de la variation de « Dépenses publiques de santé » est expliquée par « Liberté de la presse ».

La droite de la figure 2 représente la droite de régression linéaire entre les deux variables. Elle a une équation de la forme $y = Ax + K$ avec x et y représentant, par exemple, respectivement « Liberté de la presse » et « Dépenses publiques de santé ».

Tableau 5.

(Variable indépendante)	Équation (variable dépendante) Dépenses publiques de santé
Liberté de la presse	- 0,045 (A) 0,004 (B) - 10,142 (C) (0,000) (D)
R^2	0,362

Le coefficient A estimé est donné dans le tableau 5. Il indique que la variation d'une unité de x entraîne une variation de A unités de y . Plus précisément, l'augmentation d'une unité de « Liberté de la presse » induit une baisse de 0,045 unité de « Dépenses publiques de santé ». Il faut souligner que lorsqu'on procède à une transformation logarithmique d'une ou des variables, l'interprétation de la variation de la variable transformée se fait en termes de pourcentage et non en terme d'unité.

Les coefficients B, C et D du tableau 5 donnent une appréciation sur la qualité du coefficient A. Le coefficient B représente l'écart type, qui mesure l'écart à la moyenne observée (ici le coefficient A estimé). C, la statistique t de Student, correspond au rapport entre le coefficient estimé A et l'écart type B. Quant à D, elle est la probabilité pour que le coefficient A soit égal à 0. Lorsque la probabilité D est proche de 0 ou que la statistique de Student (C) est supérieure à 2 en valeur absolue, alors l'hypothèse testée (hypothèse inverse à celle posée en réalité, c'est-à-dire hypothèse que les variables ne sont pas corrélées, que le coefficient de corrélation est nul) peut être rejetée (ici les seuils de rejet sont en général de 10 %) : les variables sont corrélées selon des critères statistiques significatifs. Les calculs sont effectués avec le logiciel E-Views.

Les principaux résultats confirment l'existence d'une « bonne » corrélation entre la liberté de la presse et les différentes dimensions du développement, de la pauvreté et de la gouvernance (c'est-à-dire que la relation entre les variables est significative mais que les coefficients de corrélation sont faibles). La liberté de

la presse est positivement corrélée avec toutes les dimensions du développement humain, la sécurité économique, alimentaire et celle de la santé. Aucun pays ne cumule de presse libre avec un fort pourcentage de population vivant sous le seuil de pauvreté. En ce qui concerne les liens entre liberté de la presse et éducation, une observation intéressante se révèle et confirme la présence de seuils dans le développement d'un pays : certains préalables semblent être requis, dans une perspective développementale, avant de remplir les objectifs d'éducation. Une population n'ayant pas dépassé les seuils élémentaires de développement humain ne peut généralement pas connaître de niveaux d'éducation élevés et, donc, de liberté de la presse véritablement forte. En revanche, une fois les prérequis atteints en termes d'éducation, la liberté de la presse peut véritablement se développer : il est facile alors de comprendre que toutes les autres dimensions du développement en bénéficieront à leur tour et qu'une dynamique positive pourra alors s'instaurer. Il est ensuite démontré que liberté de la presse et bonne gouvernance sont significativement et positivement corrélées. Liberté de la presse et gouvernance ne s'excluent pas l'une à l'autre : elles s'entretiennent tout en favorisant le développement économique et humain d'un pays. Une bonne gouvernance a tout autant besoin d'avoir une presse libre pour être effective que de passer au préalable, pour exister véritablement et être qualifiée de bonne gouvernance, par le développement de l'éducation. Enfin, par manque d'informations chiffrées sur les questions d'insécurité « physique », il n'a pas été possible de prouver l'existence de fortes corrélations entre liberté de la presse et divers aspects de la violence et de la sécurité personnelle. Néanmoins, des liens positifs sont assurément présents et restent à confirmer plus avant.

En adoptant donc une approche centrée sur l'être humain, la première partie de cette étude étudie les corrélations entre la liberté de la presse et les dimensions plus ou moins larges de la pauvreté humaine – sous les spectres de la pauvreté monétaire, de la décence des conditions de vie, de la santé et de l'éducation. Il s'agit de regarder comment la liberté de la presse peut réduire la pression des contraintes pesant sur la capacité de chaque homme à satisfaire ses besoins. La partie suivante analyse les liens entre gouvernance et liberté de la presse : le système dans son ensemble et la façon dont il permet aux individus de s'épanouir sont jugés selon la liberté de la presse que le premier accorde à la population qu'il abrite. Enfin, la dernière partie considère les liens entre liberté de la presse et quelques indicateurs d'insécurité personnelle et de violence, avant de laisser place enfin aux conclusions, critiques et recommandations²⁸.

5. Le 10 décembre 1948, les 58 États membres qui constituaient alors l'Assemblée générale ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme à Paris, au palais de Chaillot (résolution 217 A [III]). Pour commémorer son adoption, la Journée des droits de l'homme est célébrée chaque année le 10 décembre.
6. Voir la déclaration de Windhoek, UNESCO, 1991.
7. Voir la déclaration de Belgrade, UNESCO, 2004, http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=15654&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html et la déclaration de Dakar, UNESCO, 2005, http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=18966&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
8. Pour plus d'informations sur la méthodologie de Freedom House : <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=56&year=2005>.
9. Pour plus d'informations sur la méthodologie de RSF : http://www.rsf.org/article.php3?id_article=15322.
10. Voir le *Rapport mondial sur le développement humain* 2004, p. 127.
11. Voir le *Rapport arabe sur le développement humain* 2002, p. 18.
12. *Ibid.*, p. 20.
13. Selim Jahan, cité par S. Tadjbakhsh (2005a), p. 9.
14. Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels, [http://www.unhcr.ch/tbs/doc.nsf/\(Symbol\)/E.C.12.2001.10.En?](http://www.unhcr.ch/tbs/doc.nsf/(Symbol)/E.C.12.2001.10.En?)
15. S. Tadjbakhsh (2005a) : « *Concern with the security of state borders should give way to concern with the security of the people who live within those borders.* »
16. *Ibid.*
17. *Ibid.*, p. 13.
18. Comme l'explique le rapport de Kofi Annan (2005), la pauvreté et l'absence de droits de l'homme ne sont pas à proprement parler des causes de guerres civiles, de terrorisme ou de crimes organisés, mais elles peuvent fortement jouer sur le risque d'instabilité et de violence. De la même manière, les pays dont le gouvernement ne pose pas problème et qui respectent les droits de l'homme sont les mieux placés pour éviter les conflits et dépasser ou pallier les problèmes de développement.
19. *Ibid.*, p. 25.
20. Parmi les approches existantes, notons celles de King et Murray, de Booyen ou encore de Bajpai ou de Gustavson et Carter.
21. K. Bajpai (2002).
22. S. Tadjbakhsh (2005b), p. 31.
23. M.-C. Smouts (1998). Voir aussi B. Cassen (2001).
24. www.eu.int/comm/governance/index_fr.htm
25. Voir leurs divers travaux sur le sujet et, ici, la définition donnée dans D. Kaufmann A. Kraay, and M. Mastruzzi (2000) ainsi que les travaux de ces mêmes auteurs de 2005.
26. *Ibid.*
27. Voir surtout l'étude de P. Norris (2001) : « *The study confirms that media systems characterised by widespread mass access and by an independent press are most closely associated with systematic indicators of good governance and human development. In particular, nations with these types of media system experience less corruption, greater administrative efficiency, higher political stability, and more effective rule of law, as well as better development outcomes such as higher per capita income, greater literacy, less economic inequality, lower infant mortality rates, and greater public spending on health.* »
28. Au début de chaque section sont indiqués les indicateurs pris en compte avec la liberté de la presse. À la fin de chaque partie sont donnés les résultats des régressions effectuées avec la méthode des moindres carrés ordinaires. Un code est utilisé : statistique t de Student et écart type en gras : résultats significatifs ; en italique gras : résultats non significatifs ; R² en italique : coefficient très faible. Les codes utilisés pour les noms de pays sont indiqués en annexe.

La liberté de la presse, le développement et la pauvreté

La liberté de la presse, le développement et la pauvreté

Ce chapitre s'intéresse aux liens existants entre liberté de la presse et différents indicateurs de développement humain : il s'agit d'analyser en quoi une bonne presse peut aider à garantir une bonne sécurité économique, alimentaire et en matière de santé. Les effets de la liberté de la presse sur l'éducation sont également évalués. Le postulat de départ est bien évidemment que liberté de la presse rime avec bon niveau du développement humain. Ce chapitre s'attache à vérifier empiriquement ce constat, à voir quelle est l'importance du rôle joué par la presse sur les divers états de privation subis par un individu.

En 2001, Pippa Norris a déjà publié une étude sur ce sujet : tout en confirmant l'importance de la liberté de la presse sur la gouvernance et le développement humain, son travail s'est limité à l'étude de huit indicateurs de développement humain (IDH, PIB par habitant, indice de Gini, mortalité infantile, dépense publiques de santé, espérance de vie, taux d'alphabétisation des adultes et population ayant reçu une éducation secondaire). L'objectif est ici d'entreprendre une étude plus large, se rapportant aux différents aspects de la pauvreté et du développement évoqués dans l'introduction.

Trois dimensions du développement humain vont être prises en compte dans ce chapitre :

- la pauvreté dans le sens le plus classique du terme (conditions de vie acceptables) ;

- la santé :
- l'éducation.

Ces trois aspects, réunis dans l'IDH, permettent de prendre en compte les aspects économiques de la notion de développement, mais aussi d'autres dimensions tout aussi importantes.

Préambule : la liberté de la presse, l'IDH et l'IPH

Les faits

Comme cela a été précisé dans l'introduction, l'IDH vise à mesurer synthétiquement le niveau de développement des pays. Cet indicateur composite intègre des données quantitatives et qualitatives : l'espérance de vie à la naissance (composante liée à la santé), la durée moyenne de scolarisation et le taux d'alphabétisation (composante liée à l'éducation), et le produit intérieur brut réel par habitant (composante économique). Il varie entre 0 et 1, où 1 correspond au niveau de développement le plus élevé.

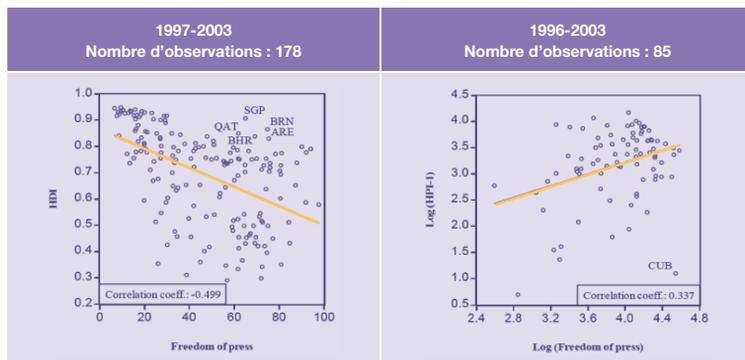
La méthodologie de construction de l'IPH est semblable à celle de l'IDH. Mais à la différence de ce dernier, l'IPH ne reflète pas l'état de développement des sociétés mais le degré de privation de la population. Plus cet indice, qui varie entre 0 et 100, est important, plus le niveau de pauvreté est élevé dans le pays. L'IPH donne donc une image encore plus claire de l'état des privations dont souffrent les individus d'un pays. L'IPH-1 est utilisé pour les pays en développement et l'IPH-2 pour les pays industrialisés. Par souci de comparabilité et parce que l'échantillon est plus large, seul l'IPH-1 a été retenu dans cette étude.

En faisant les moyennes de l'IDH et de l'IPH entre 1997-2003 et 1996-2003 respectivement, des échantillons de cent soixante-dix-huit et de quatre-vingt-cinq pays ont été retenus pour chacun des indicateurs. Les régressions ont donc été

effectuées sur ces échantillons de pays (sachant que l'échantillon utilisé pour l'IPH-1 est structurellement réduit par la non-prise en compte des pays développés). Il est important de souligner que la construction de l'IDH varie d'une année à l'autre par suite des changements méthodologiques ou tout simplement à cause du manque de données. Les valeurs ne sont donc pas comparables dans le temps. Cela ne remet toutefois pas en cause la méthode d'agrégation de données disponibles sur une période en une moyenne : ce n'est pas l'évolution dans le temps qui est considérée ici mais le positionnement relatif des pays et l'impact de la liberté de la presse sur ce positionnement.

La **figure 3** montre la corrélation entre la liberté de la presse et les indices composites du développement humain et de la pauvreté humaine.

Figure 3. IDH et IPH et liberté de la presse



L'interprétation

Ces premières régressions donnent déjà une idée des relations existant entre liberté de la presse, développement humain et pauvreté. Les résultats sont significatifs, mais la faiblesse du R^2 suggère que les contraintes pesant sur la presse ne jouent que relativement faiblement sur les deux indices pris en compte.

Les pays ayant un niveau du développement élevé (IDH supérieur à 0,8) sont généralement caractérisés par une presse relativement libre (indice inférieur à 50). Il en va de même pour la pauvreté, bien que les pays ne soient pas également

répartis sur le graphique de droite (**figure 3**) : la concentration est plus importante dans le quart supérieur droit, où se situent les pays ayant un faible niveau de liberté de la presse et un indicateur synthétique de pauvreté élevé.

Les pays qui font exception sont ceux du Golfe et Cuba : pour les premiers en effet, l'IDH est élevé mais la presse n'est pas libre. Pour Cuba en revanche, l'indice synthétique de pauvreté est très bas alors que la presse n'est pas libre. Si la situation particulière des pays du Golfe s'explique facilement par leur statut d'exportateurs du pétrole (le PIB par habitant pèse fort ement dans l'IDH), le cas du Cuba est en revanche plus intéressant (**encadré 4**).

Encadré 4

Étude de cas d'un pays atypique récurrent, Cuba

Cuba figure très souvent parmi les « atypiques », pays en marge des régressions, en combinant de bons indicateurs du développement humain et une presse non libre (l'indice est de 95,2).

Le régime cubain est classé parmi les plus répressifs dans le monde^{*}. Les médias sont sous le monopole de l'État, ce qui garantit, selon l'article 53 de la Constitution, « leur utilisation au service exclusif du peuple travailleur et de l'intérêt de la société ». Les journalistes qui tentent de travailler hors du cadre étatique sont harcelés, persécutés et incarcérés. La presse internationale est également contrôlée sans pour autant être accessible à la population locale. En même temps, l'IDH de Cuba est assez élevé (0,791) et son IPH très faible (3). Il semblerait donc que ce pays arrive à concilier un régime politique répressif et un niveau de développement acceptable. Son positionnement particulier est très visible sur la figure 3.

Contrairement au cas de Singapour étudié plus loin, il est difficile de parler d'exception pour ce pays. Cuba possède des indicateurs de gouvernance très médiocres. Son PIB par habitant n'est que de 5 259 dollars (de 2002 en PPA), ce qui en fait le pays le plus pauvre parmi ceux qui sont bien classés en termes d'IDH. Les données ne sont pas disponibles en ce qui concerne le taux de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, mais il est facile de deviner que cet indicateur est assez élevé.

Ainsi, le bon classement de Cuba en termes d'IPH ne s'explique que par la politique volontariste que le régime cubain a menée en matière d'éducation et de santé. Les investissements ont été en grande partie financés grâce au soutien soviétique. Or, après la chute du bloc communiste, le pays a connu une conjoncture économique défavorable. Et l'on peut se demander si le développement du tourisme permettra au régime cubain de continuer à investir suffisamment dans l'éducation et la santé, de maintenir le niveau de développement du pays et de lutter efficacement contre la pauvreté.

Ainsi, le paradoxe cubain s'explique par la conjoncture particulière de l'époque de la guerre froide et la durabilité de ce mode du développement peut, bien entendu, être fortement remise en question.

* Rapport *The worst of the worst : the world's most repressive societies 2005*, par Freedom House.

Ce qu'il faut retenir...

Plus les contraintes pesant sur la presse sont faibles, plus les pays sont développés. De la même manière, plus la presse est muselée, plus les pays sont pauvres. Les deux indices ne sont pas fortement déterminés par la liberté de la presse, mais les corrélations sont très significatives. Les médias ont donc, *a priori*, un certain rôle à jouer dans le développement d'un pays.

La spécificité des pays qui sortent du schéma tendanciel ne fait que confirmer la caractéristique des liens qui existent entre la liberté de la presse, le développement humain et la pauvreté. Il est donc temps maintenant de voir si la liberté de la presse affecte toutes les dimensions de la pauvreté et du développement de la même manière (**tableau 6**).

Tableau 6. Estimation des coefficients par la méthode des moindres carrés ordinaires liberté de la presse-IDH/liberté de la presse-IPH

	Équation 1 : IDH	Équation 2 : IPH
Liberté de la presse	- 0,004 (0,000)	0,561 (0,002)
Écart type	0,000 5	0,172
Statistique t de Student	- 7,630	3,258
R ²	0,249	0,113

En gras : résultats significatifs.

La liberté de la presse et des conditions de vie décentes

Sans que des conditions de vie décentes puissent être définies uniquement en termes de revenu, le lien entre ces deux aspects est indiscutable. L'aspect monétaire sert donc de point de départ à cette analyse des conditions de privations d'un individu. Plusieurs indicateurs classiques seront utilisés, tels que le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) en dollars internationaux constants 2002, la part de la population vivant en dessous d'un certain seuil de pauvreté (1 et 2 dollars par jour en PPA), et les indices d'écart de pauvreté pour ces deux niveaux. Ces données proviennent de la base de données World Development Indicators de la Banque mondiale et offrent un échantillon de cent soixante-quatre pays pour le PIB et soixante et onze pour les seuils de pauvreté.

Les inégalités de revenu ne sont pas à négliger dans cette analyse : elles ont un rôle crucial dans la perception qu'ont les individus de leur niveau de vie. L'outil généralement considéré comme le plus performant pour mesurer les inégalités est l'indice de Gini qui provient de la base de donnée World Income Inequality (United Nations University – World Institute for Development and Economics Research²⁹). À cause de différences dans les méthodes d'enquête et de constitution de cet indicateur, cette base comporte parfois plusieurs données pour le même pays et une même année. Sans être en mesure de faire le choix en faveur d'une source plutôt que d'une autre, il a été décidé de calculer les valeurs moyennes obtenues pour un pays chaque année (si plusieurs sources étaient disponibles), ce qui a permis d'obtenir au final un échantillon de quatre-vingt-seize pays. Les années disponibles pour cet indicateur sont 1996, 1998, 2000 et 2002.

Enfin, l'impact de la pauvreté sur la population a été pris en compte dans cette analyse par le biais de deux indicateurs : la part de la population ayant accès à un point d'eau aménagé et la part de la population souffrant de malnutrition. Ces données proviennent de la base statistique de la Banque mondiale mais, pour la période étudiée, seules les données de 2002 sont disponibles. L'échantillon ainsi constitué comporte cent cinquante-huit pays pour l'accès à l'eau et cent vingt et un pays pour la malnutrition (**tableau 7**).

Tableau 7. Indicateurs de développement utilisés dans les corrélations

	Variable	Source
Développement humain	Indice du développement humain (IDH)	Rapport sur le développement humain
Pauvreté humaine	Indice 1 de la pauvreté humaine (IPH-1)	Rapport sur le développement humain
Pauvreté monétaire	PIB par habitant, PPA en dollars internationaux de 2002	Banque mondiale
	Pourcentage de la population sous le seuil de pauvreté de 1 \$/j (PPA)	Banque mondiale
	Pourcentage de la population sous le seuil de pauvreté de 2 \$/j (PPA)	Banque mondiale
	Seuil de pauvreté de 1 \$/j (PPA)	Banque mondiale
	Seuil de pauvreté de 2 \$/j (PPA)	Banque mondiale
Inégalités	Indice de Gini	UNU/WIDER
Impacts de la pauvreté	Point d'eau potable (% de la population y ayant accès)	Banque mondiale
	Prévalence de la malnutrition (% de la population)	Banque mondiale

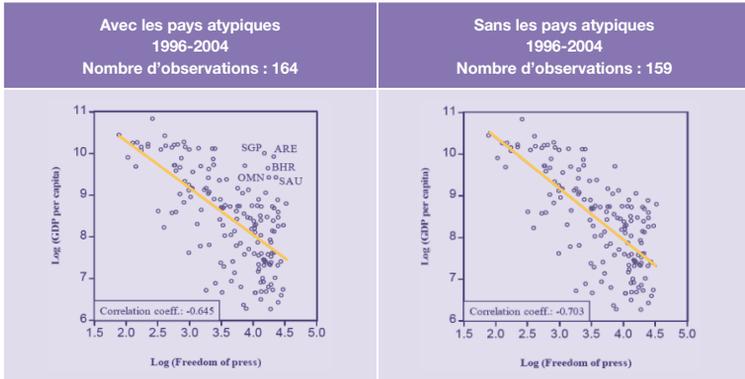
La liberté de la presse et la pauvreté monétaire

La liberté de la presse et le PIB par habitant

Les faits

Le premier indicateur considéré dans cette partie est le PIB par habitant en PPA. L'intuition ici est bien évidemment qu'une bonne liberté de la presse va de pair avec un bon PIB par habitant, sauf peut-être pour quelques pays tels que ceux du Golfe (figure 4).

Figure 4. Liberté de la presse et PIB par habitant



L'interprétation

La liberté de la presse est positivement corrélée avec le PIB : il n'y a que très peu de pays où la presse n'est pas libre (indice de liberté de la presse supérieur à 60, c'est-à-dire logarithme supérieur à 4,1) et où le niveau du PIB par habitant est relativement élevé (supérieur à 10 000 dollars, soit un logarithme supérieur à 9,2). Les pays cumulant un PIB par habitant très élevé et une bonne liberté de la presse sont l'Australie, la Belgique, la Suisse, le Danemark, l'Islande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et les États-Unis. Il est aussi important de noter qu'aucun pays ne se situe dans le quart inférieur gauche du graphique : aucun pays ne cumule donc de presse libre avec un PIB par habitant faible.

Les cinq pays atypiques (figure 4) sont encore les quatre pays du Golfe et Singapour. Il serait intéressant d'observer le positionnement de Cuba sur ce graphique, mais la Banque mondiale ne dispose pas de données sur son PIB. Le *Rapport sur le développement humain* de 2002 donne le chiffre de 5 259 dollars par tête en PPA³⁰, faisant de cet État le pays le plus pauvre parmi les pays bien classés en termes d'IDH.

En enlevant de l'échantillon les cinq pays atypiques précités, la corrélation obtenue est véritablement élevée (coefficient de corrélation égal à $-0,703$). Une

relation très forte existe donc entre la liberté de la presse et le PIB par habitant : en termes purement statistiques, le R^2 est de 0,49 pour l'échantillon réduit, ce qui signifie que toutes choses égales par ailleurs, la liberté de la presse et le PIB entretiennent une relation solide.

Ce qu'il faut retenir...

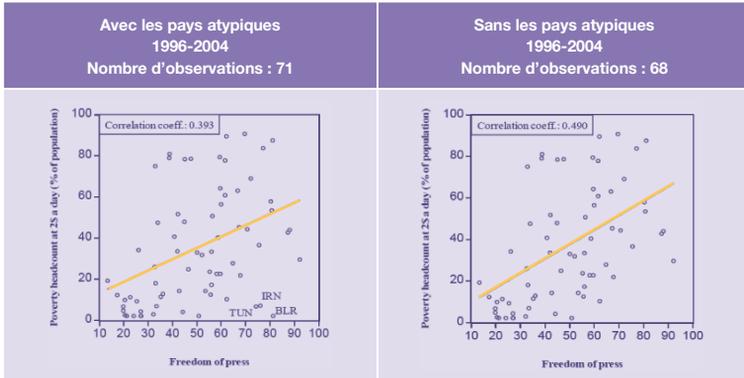
Ainsi, la régression entre PIB par habitant en PPA et liberté de la presse est très significative : la corrélation entre les deux indicateurs montre qu'une bonne liberté de la presse est associée assurément avec un bon niveau de revenu par habitant. Néanmoins, les quelques exceptions observées sont là pour rappeler aussi que le revenu ne suffit pas à assurer aux individus la liberté de penser et de s'exprimer, et, donc, qu'ils subissent peut-être d'autres contraintes sur d'autres libertés.

La liberté de la presse, les seuils et les écarts de pauvreté

Les faits

Comme il n'y a pas de lien automatique entre le PIB par habitant et le niveau de revenu des individus, il est important de considérer maintenant le cas des populations vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les standards nationaux d'estimation de la pauvreté étant très hétérogènes, cette étude utilise les seuils de pauvreté de 1 et 2 dollars par jour. Le seuil de 1 dollar est une donnée clé dans la mesure où il s'agit de l'indicateur des OMD. Mais il ne faut pas oublier que ce seuil est utilisé pour juger des situations de pauvreté extrême. Il serait donc réducteur de ne considérer que cet indicateur : il ne peut refléter à lui seul le fait que les conditions de vie sont décentes. La sensibilité politique de ce seuil peut aussi avoir une certaine incidence sur la fiabilité des statistiques. C'est pourquoi le seuil de 2 dollars par jour a également été intégré dans l'étude. L'hypothèse testée ici est qu'une presse libre ne peut coexister avec des situations de pauvreté extrêmes (figure 5).

Figure 5. Pauvreté monétaire et liberté de la presse



L'interprétation

L'intuition pressentie à propos du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour est confirmée par les régressions. Les résultats ne sont pas très significatifs et le coefficient de corrélation avec la liberté de la presse n'est que de 0,215 pour ce niveau. Le graphique de cette régression n'a donc pas été reproduit ici. Par contre, comme le montre la **figure 5**, en considérant la population vivant avec moins de 2 dollars par jour, les résultats obtenus sont beaucoup plus significatifs et le coefficient de corrélation est plus important, égal à 0,393. Il est donc intéressant d'observer :

- qu'aucun pays ne cumule de presse libre (indice inférieur à 30) avec un pourcentage très élevé de la population sous le seuil de pauvreté (supérieur à 40 %) ;
- que les seuls trois pays ayant une presse non libre (indice supérieur à 60) et un niveau de pauvreté bas (moins de 10 %) sont la Biélorussie, l'Iran et la Tunisie. Lorsque l'on enlève ces pays de l'échantillon, le coefficient de corrélation augmente et sa valeur est alors proche de 0,5.

Cette observation est confirmée par l'étude de la corrélation entre liberté de la presse et écart de pauvreté, qui mesure en quelque sorte l'incidence de la

pauvreté au niveau de la société entière. Il s'agit de la distance moyenne qui sépare les individus du seuil de pauvreté, la valeur 0 étant attribuée à tous ceux qui se trouvent au-dessus du seuil. Quoique la corrélation ne soit pas très importante (son coefficient est de 0,292), la tendance est la même. D'une part, il n'y a pas de pays avec une presse libre et un écart de pauvreté important. D'autre part, les pays atypiques (*outliers*) – qui ont un indice de la liberté de la presse supérieur à 60% et un écart de pauvreté inférieur à 5 – sont les mêmes (Biélorussie, Iran et Tunisie), auxquels s'ajoute la Turquie.

Ce qu'il faut retenir...

Une faible liberté de la presse est fortement associée avec un niveau élevé de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Cette relation est mieux vérifiée pour les seuils de 2 dollars par jour et pour les écarts de pauvreté, mais il faut souligner aussi que les coefficients de détermination (R^2) sont à chaque fois peu élevés : cela signifie donc que la liberté de la presse n'explique pas à elle seule une grande partie de la pauvreté. Son influence peut être importante pour faire diminuer la proportion pauvre de la population, mais elle ne peut pas non plus agir seule sur la pauvreté monétaire des individus. En règle générale donc, comme le montrent ces résultats et ceux obtenus avec le PIB par habitant, la liberté de la presse semble non seulement avoir une incidence sur la performance économique d'un pays mais également sur la façon donc cette performance économique affecte ses habitants.

La liberté de la presse et les inégalités

Les faits

L'importance des inégalités présentes dans un pays joue un rôle important dans la perception qu'ont les individus de leur niveau de vie. Platon rappelait déjà qu'« il ne faut pas que certains citoyens souffrent de la pauvreté, tandis que d'autres sont riches, parce que ces deux états sont causes de dissensions³¹ ». Les inégalités entre individus choquent le sens commun de l'équité et il est important de voir à quel point une société peut être gênée par ces inégalités. Cela explique d'ailleurs pourquoi un indicateur d'exclusion a été inclus dans l'indice de pauvreté pour les pays industrialisés. Les inégalités ne sont peut-être pas le premier défi que les pays

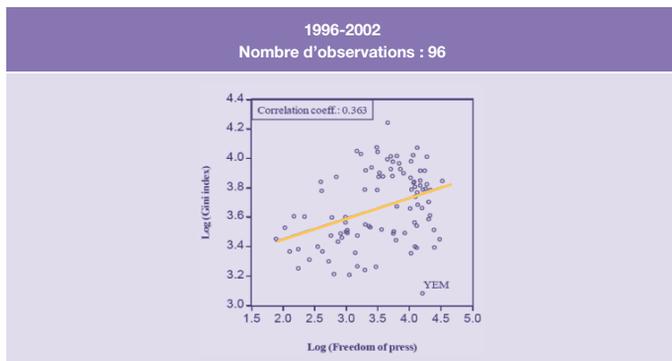
en développement doivent relever, mais il est tout de même très intéressant de considérer leur lien avec la liberté de la presse.

Pour mesurer les inégalités, il est fréquent d'utiliser le coefficient de Gini, qui est défini par une grandeur mesurable comme le revenu disponible des ménages par exemple. Il s'agit d'un nombre variant de 0 à 100, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 100 signifie l'inégalité parfaite (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien).

L'interprétation

Les résultats de la régression sont significatifs et comme le montre la **figure 6**, il existe une corrélation positive (coefficient de corrélation égal à 0,363) entre l'indice de la liberté de la presse et l'indice de Gini : à part le Yémen, aucun pays ne cumule beaucoup d'inégalités et une presse libre ou bien, au contraire, une presse non libre et peu d'inégalités. Les pays où la presse est libre et les inégalités sont faibles (quart inférieur gauche) sont l'Autriche, la Belgique, la Suisse, la République tchèque, l'Allemagne, la Finlande, la France, la Hongrie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovénie et la Suède. Ceux où la liberté de la presse est réduite et où les inégalités sont les plus fortes sont le Cameroun, la Gambie, le Nigéria et la Zambie (quart supérieur droit).

Figure 6. Inégalités et liberté de la presse



Ce qu'il faut retenir...

Ainsi, cette régression montre qu'une bonne liberté de la presse est associée à un faible niveau d'inégalités. Cela dit, même si les résultats sont significatifs ici, il ne faut pas oublier que les données utilisées pour l'indice de Gini ne sont à la base pas homogènes (moyennes sur une année de plusieurs indicateurs, puis moyenne de ces moyennes d'indicateurs sur l'ensemble des années prises en compte). La situation particulière du Yémen est à vérifier avant de tirer toute conclusion (manque de données ?). Néanmoins, l'hypothèse posée au début de cette régression n'est pas infirmée par les chiffres, ce qui montre une fois encore comment une presse libre peut jouer sur les inégalités dont souffre une population en mettant à jour, justement, ces inégalités. Plus celles-ci seront dénoncées, plus les individus en prendront conscience et pourront clamer leurs droits et réclamer leur accès à de plus grandes libertés.

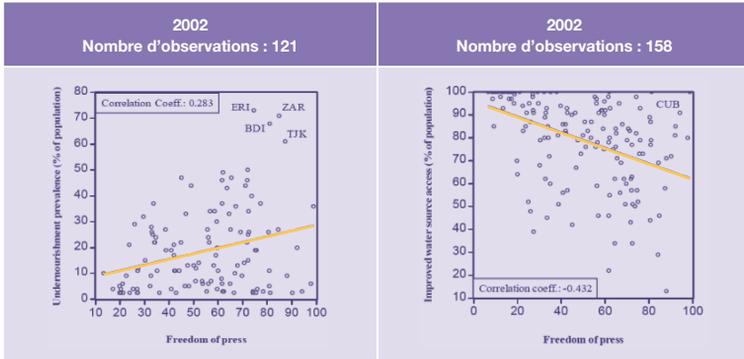
La liberté de la presse et les besoins primaires

Les faits

Les deux indicateurs qui sont maintenant confrontés à l'indicateur de liberté de la presse sont ceux pris en compte dans l'IPH utilisé ci-dessus, soit la malnutrition et l'accès à l'eau potable. Au-delà de la pauvreté monétaire, ils permettent de prendre en compte deux réalités qui font le quotidien des individus vivant dans la pauvreté et la précarité.

L'hypothèse testée dans ces deux régressions est la même : la liberté de la presse est censée jouer à la baisse sur le niveau de privations des individus, et donc leur permettre d'accéder aux ressources plus facilement. Un pourcentage de malnutrition élevé dans un pays correspond à un problème certain d'accès aux produits de base. Les individus ne peuvent se les procurer par manque de ressources monétaires ou à cause de dysfonctionnements dans les processus de leurs production et distribution. Il en va de même pour l'accès à l'eau potable (figure 7).

Figure 7. Impact de la pauvreté et liberté de la presse



L'interprétation

La régression entre malnutrition et liberté de la presse est significative, mais la corrélation n'est pas très élevée. Les quatre pays ayant le taux le plus haut de malnutrition ont très clairement une presse non libre (l'Érythrée, le Tadjikistan, la République démocratique du Congo et le Burundi). En outre, aucun pays n'est situé dans le quart supérieur gauche, c'est-à-dire aucun pays ne cumule presse libre et situation de malnutrition importante. Le coefficient de détermination de cette régression est très faible (0,08) : la malnutrition ne peut être expliquée majoritairement par les contraintes pesant sur la presse.

La même observation peut être faite dans le cas de l'accès à l'eau potable : la régression est significative mais la corrélation est un peu plus forte. Aucun pays ne cumule de presse libre (indice inférieur à 30) et de pourcentage très faible (inférieur à 35 %) de la population n'ayant pas accès à l'eau potable.

Ce qu'il faut retenir...

Ces deux régressions vont dans le sens de l'observation d'Amartya Sen selon laquelle il n'y a jamais eu de famine dans une société démocratique³². Une presse libre permet de dénoncer certaines carences et les individus peuvent alors essayer de résoudre par eux-mêmes la cause du problème. La liberté de la presse semble ainsi être confirmée dans son rôle de rempart contre l'extrême pauvreté et la

malnutrition. Il est intéressant de noter que certains pays comme Cuba, la Biélorussie, l'Égypte, l'Iran, le Liban, la Syrie, la Libye, la Turquie, la Tunisie, la Malaisie et les pays du Golfe ont un accès à l'eau potable (supérieur à 90) et/ou un faible taux de malnutrition (inférieur à 5) mais une presse brimée (l'indicateur supérieur à 60) : la presse peut donc aider à accéder à certaines ressources, mais quand l'accès à ces ressources est assuré, rien ne dit que la presse soit véritablement libre.

Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et conditions de vie décentes

L'ensemble de ces premières régressions montrent qu'il existe un lien fort entre la liberté de la presse, le PIB par habitant et le degré de privations de la population aussi bien en termes de ressources monétaires que de facteurs déterminants les conditions de vie. La presse semble donc jouer un double rôle : du point de vue gouvernemental, elle constitue une source d'information sur les besoins de la population mais, en alertant l'opinion publique, elle oblige aussi le gouvernement à intervenir, notamment en cas de crise ou de problèmes sociétaux graves. Il faut insister aussi sur le fait qu'une presse libre peut améliorer la situation des individus soumis à des conditions de vie précaires, mais que la relation ne fonctionne pas forcément en sens inverse : dans certains pays, ceux du Golfe notamment, la population a accès aux ressources de base mais le travail des médias continue à être entravé. Le **tableau 8** reprend les principaux chiffres obtenus dans les régressions

Enfin, les carences matérielles des individus ne sauraient tout de même pas rendre compte de leur qualité de vie et de l'étendue de leurs choix. D'autres ressources, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, doivent être prises en compte pour approfondir l'analyse.

Tableau 8. Estimation des coefficients par la méthode des moindres carrés ordinaires

	Équation 1 PIB/hab. (logarithme)	Équation 2 Population sous le seuil de pauvreté (1\$)	Équation 3 Population sous le seuil de pauvreté (2\$)	Équation 4 Seuil de pauvreté (2\$)	Équation 5 Indice de Gini (logarithme)	Équation 6 Malnutrition	Équation 7 Accès à l'eau
Liberté de la presse	- 1,128 151	0,195	0,550	0,231	0,120	0,221	- 0,342
p	0,000	0,073	0,000	0,014	0,010	0,002	0,000
Écart type	0,105	0,107	0,155	0,091	0,037	0,069	0,057
Statistique t de Student	- 10,749	1,825	3,552	2,533	3,775	3,213	5,990
R2	0,416	0,046	0,155	0,085	0,132	0,080	0,187

En gras : résultats significatifs ; en italique : coefficient très faible.

La liberté de la presse et l'état de santé

La santé joue un rôle considérable dans le développement humain. Son importance peut être perçue à travers la place accordée aux questions de santé dans les OMD. Trois des huit objectifs lui sont spécifiquement consacrés :

- réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans (objectif 4) ;
- améliorer la santé maternelle (objectif 5) ;
- combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies (objectif 6).

Ces objectifs touchent autant le bien-être de l'individu (objectif 6) que celui de la communauté dans son ensemble. Aussi, comme le rappelait l'Organisation mondiale de la santé (OMS) encore en 2005 : « La bonne santé, à la fois droit de l'homme et mesure du bien-être de l'être humain, est également un moteur de croissance, en raison des retombées économiques positives des investissements dans la santé. Pendant la période 1965-1990, le différentiel de croissance entre l'Afrique et le reste du monde est imputable pour moitié aux facteurs de santé et aux variables démographiques³³. »

Cette partie est consacrée à l'analyse empirique basique des liens entre la liberté de la presse et quelques indicateurs de santé. Il s'agit d'examiner la

corrélation linéaire existant entre la liberté de la presse et les indicateurs de santé. Pour ce faire, ces derniers ont été subdivisés en trois catégories :

- les indicateurs d'état de santé ;
- les indicateurs de dépenses de santé ;
- les indicateurs de ressources en santé.

Les données utilisées proviennent de trois sources différentes. L'indicateur de la liberté de la presse est celui de Freedom House. Les indicateurs de santé sont extraits de la base de données de la Banque mondiale (World Bank Indicators, 2005) et de la base de données des Nations Unies (Millennium Indicators Database, 2005³⁴). Les données des Nations Unies s'appuient sur les statistiques nationales compilées ou sur les estimations de certaines organisations internationales. L'espérance de vie à la naissance et le taux de mortalité infantile sont estimés par la Division de la population des Nations Unies (Revision of World Population Prospects, 2005) sur la base des données des recensements et des enquêtes nationales. En outre, ces données sont des moyennes sur cinq ans (**tableau 9**).

Tableau 9. Les principaux indicateurs de santé utilisés

	Variable	Source
Liberté de presse	Liberté de la presse	Freedom House
État de santé	Espérance de vie à la naissance (années)	Nations Unies
	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	Nations Unies
Dépenses de santé	Dépenses publiques de santé (% du PIB)	Banque mondiale
	Dépenses privées de santé (% du PIB)	Banque mondiale
Ressources en santé	Prévalence du VIH (% des 15-49 ans)	Nations Unies
	Nombre de médecins (pour 1 000 habitants)	Nations Unies
	Accouchements assistés par du personnel médical qualifié (%)	Nations Unies
	Enfants de 1 an vaccinés contre la tuberculose (%)	Nations Unies
	Enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole (%)	Nations Unies

La liberté de la presse et l'état de santé (espérance de vie et mortalité infantile)

Les faits

Il existe plusieurs indicateurs pour mesurer l'état de santé d'un individu ou celui qui prévaut à l'échelle d'un pays. Peuvent être cités, entre autres, l'espérance de vie, le taux mortalité, la part de la population sous-alimentée, la consommation de tabac, l'obésité, etc. De tous ces indicateurs, l'espérance de vie à la naissance est le plus utilisé car il prend en compte, de façon indirecte, d'autres indicateurs de santé, tels la vaccination, le taux de prévalence du VIH et la malnutrition, qui influencent la probabilité de décéder à un jeune âge ou non. L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'un ensemble d'individus âgés de moins de un an soumis aux conditions de mortalité de l'année. Elle dépend de plusieurs facteurs, à la fois médicaux et non médicaux. Elle est fortement liée au taux de mortalité. Une baisse du taux de mortalité dans un pays induit une amélioration de l'espérance de vie.

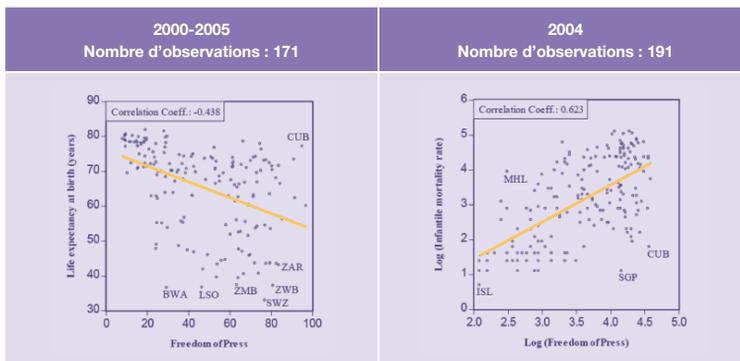
Le taux de mortalité infantile est la probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire (*Rapport mondial sur le développement humain, 2005*). C'est un des indicateurs de santé des OMD, contrairement à l'espérance de vie à la naissance.

L'interprétation

Les résultats obtenus sont très significatifs et la **figure 8** montre bien la relation inverse entre les deux variables³⁵. La droite de régression de l'espérance de vie à la naissance *versus* liberté de la presse présente une pente descendante alors que celle de la mortalité infantile *versus* liberté de la presse présente une pente ascendante. Autrement dit, une amélioration de la liberté de la presse est associée à une baisse de la mortalité infantile et à une augmentation de l'espérance de vie à la naissance. Par ailleurs, les graphiques appellent aussi quatre autres observations. Premièrement, dans les pays ayant une presse libre (indicateur de liberté de la presse inférieur à 20), l'espérance de vie est élevée. Deuxièmement, dans les pays présentant un taux de prévalence du VIH élevé, l'espérance de vie est relativement faible, et ceci indépendamment du degré de la liberté de la presse. Les habitants du

Botswana, qui a une presse libre (indicateur de liberté de la presse inférieur à 30), ont une espérance de vie à la naissance égale à 36,6 ans alors que ceux du Zimbabwe, avec une presse non libre, ont une espérance de vie à la naissance égale à 37,2 ans. Troisièmement, dans les pays où la presse n'est pas libre, on observe un fort taux de mortalité infantile contrairement aux pays où elle est libre. Enfin, il faut souligner que Cuba fait exception : avec une presse non libre, les Cubains ont une espérance de vie à la naissance élevée (77,2 ans) et un faible taux de mortalité infantile (6 ‰).

Figure 8. État de santé et liberté de la presse



Ce qu'il faut retenir...

Les observations précédentes suggèrent donc que la liberté de la presse a un impact positif sur l'état de santé dans un pays. Dans un pays démocratique où la liberté de la presse est garantie, l'information sur les besoins de la population est bien diffusée par la presse qui constitue un relais entre gouvernants et gouvernés. Une mauvaise réponse aux attentes de la population par les pouvoirs publics se traduit souvent par une dénonciation des gouvernants dans la presse et, mieux, par une sanction par les électeurs lors des votes.

La presse libre constitue aussi une source d'information pour le public. Elle l'alerte sur les différentes lacunes des politiques publiques mises en œuvre et relaye les informations capables d'avoir un impact sur le bien-être de l'individu, notamment en matière de santé. Une presse libre et une opposition active constituent un

excellent moyen pour prévenir les crises, notamment les famines, les épidémies, les crises économiques (Sen, 19936).

La liberté de la presse et les dépenses de santé

Les faits

La presse joue un rôle important dans la promotion de la démocratie. En tant qu'agent de coordination des différents intérêts, lorsqu'elle est libre, elle réduit l'asymétrie d'information qui existe entre les gouvernants et les gouvernés (Coyner et Leeson, 2004). Une presse libre représente le canal par lequel le public et ses gouvernants restent en contact. À cet effet, elle met en évidence les besoins du public et ses positions vis-à-vis des politiques publiques. Ce faisant, elle fait connaître les attentes du public aux gouvernants et dénonce automatiquement toute mauvaise politique publique.

Les indicateurs de dépenses de santé étudiés ici permettent d'avoir une idée des liens entre liberté de la presse et politiques de santé. L'hypothèse sous-jacente est à chaque fois qu'une presse libre est associée à un niveau de dépenses de santé (surtout publiques) élevé : les individus, mieux informés des dangers pesant sur leur santé, seront plus en mesure de réclamer au gouvernement un droit d'accès à la santé.

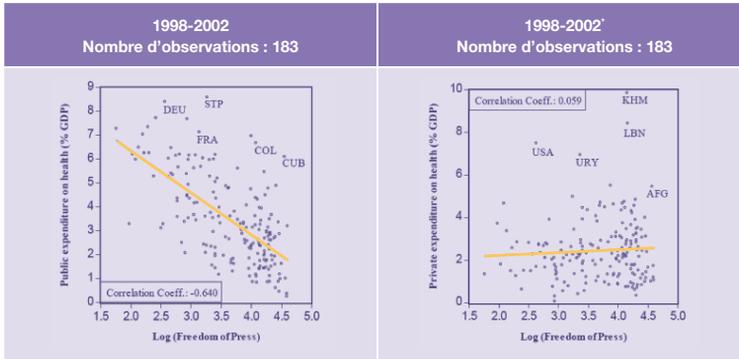
L'interprétation

Les régressions sont significatives et montrent qu'il existe une bonne corrélation linéaire entre liberté de la presse et dépenses de santé publique (**figure 9**, graphique de gauche). Les pays ayant une presse non libre consacrent une faible part de leur revenu aux dépenses de santé publique par rapport à la plupart des pays ayant une presse libre. La liste de ces pays figure dans l'annexe.

Il faut noter que Cuba et la Colombie représentent une exception. Malgré l'existence d'une presse brimée, ces pays consacrent une importante part de leur revenu aux dépenses de santé publique. Un autre constat que révèle la **figure 9** est

l'absence de corrélation linéaire entre liberté de la presse et dépenses de santé privées. Les résultats ne sont pas très significatifs et le coefficient est très faible.

Figure 9. Dépenses de santé et liberté de la presse



- * Le test *t* de Student, qui permet de mesurer la significativité des coefficients, indique que l'hypothèse nulle (coefficient de corrélation) peut être acceptée, ce qui implique que le coefficient de corrélation n'est pas significatif et peut être considéré comme égal à 0.

Ce qu'il faut retenir...

Dans les pays où l'indicateur de liberté de la presse est élevé, celle-ci ne joue pas son rôle : elle ne fait pas ressortir les besoins du public ni les lacunes des politiques publiques. En effet, la presse dans ces pays n'est plus un instrument de promotion de la diversité des opinions, notamment en matière de santé. Par conséquent, le public se trouve privé de cet instrument de pression sur les gouvernants. De même, ces derniers n'ont pas un retour automatique sur les réactions que suscitent les différentes politiques mises en œuvre. En somme, les revenus qui devraient être consacrés à apporter des réponses aux attentes du public en matière de santé sont dirigés vers d'autres besoins, qui ne représentent pas nécessairement ceux du public.

Le fait que la liberté de la presse et les dépenses privées évoluent de manière quasiment indépendante suggère encore que la première influence de façon positive essentiellement les dépenses publiques. Ce constat conforte les premières analyses qui montrent que la liberté de la presse a un impact sur l'état de santé d'un pays. La santé a un coût élevé que ne peut assumer seul l'individu

ayant un revenu moyen. Or, elle fait partie des droits fondamentaux de l'individu⁸⁷ et l'État a l'obligation de lui fournir les moyens d'être en bonne santé (article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme). Par conséquent, les pays doivent répondre aux attentes de leur population en matière de santé. Ignorer une telle demande, dans un pays où la liberté de la presse existe, se traduit par une dénonciation de la politique publique de santé.

La liberté de la presse et les ressources en santé

Les faits

Les indicateurs de ressources retenus sont directement liés aux OMD. Il s'agit, d'une part, des taux des enfants de un an effectivement vaccinés contre la rougeole et la tuberculose, c'est-à-dire ayant reçu une injection d'antigène ou de sérum contenant des anticorps spécifiques agissant contre la rougeole ou la tuberculose (*Rapport mondial sur le développement humain*, 2005). D'autre part, il s'agit de l'importance du personnel de santé au sein de la population, soit le nombre de médecins (diplômés des facultés ou écoles de médecine, quel que soit leur domaine d'activité spécifique) pour mille personnes et de la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié.

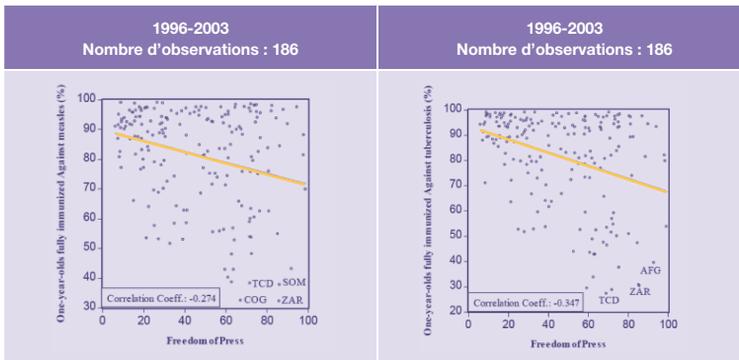
Les hypothèses testées dans ces régressions sont que la liberté de la presse influence, plus ou moins directement, les indicateurs de ressources en santé : en dénonçant le manque de moyens médicaux à disposition des individus, la presse peut aider à améliorer les situations les plus risquées pour la population, c'est-à-dire celles où les soins dont ils ont besoin pour vivre, et parfois survivre, ne suffisent pas.

L'interprétation

Contrairement aux dépenses de santé et à l'état de santé, la corrélation linéaire entre liberté de la presse et ressources en santé n'est pas aussi évidente (**figure 10**). L'interprétation de ces résultats doit être faite avec précaution : même si les régressions sont significatives et même si le signe des corrélations est correct au regard des hypothèses – confirmant par cette occasion les analyses précédentes –,

les estimations sont mauvaises (R^2 assez faible). D'autres facteurs beaucoup plus importants que la liberté de la presse entrent donc en jeu. Par exemple, le nombre de médecins par habitant ne peut pas s'améliorer par la simple liberté de la presse. Il dépend de la politique d'éducation et des ressources dont dispose le pays pour la promotion du métier. Quelques constats peuvent néanmoins être faits à partir des graphiques de la **figure 10**.

Figure 10. Taux de vaccination et liberté de la presse

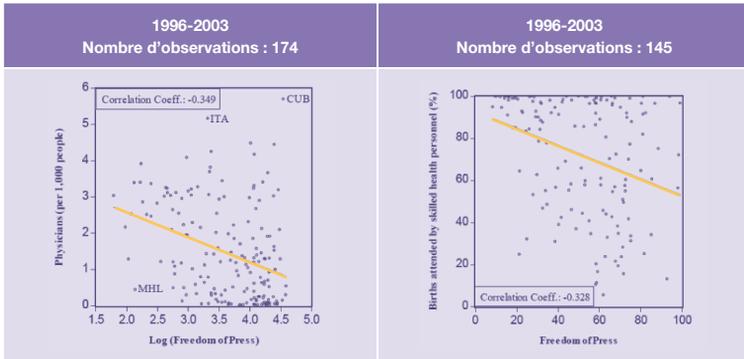


Il existe une faible corrélation positive entre la liberté de la presse et le taux de vaccination. Ceci suggère qu'une presse libre est associée avec un niveau de vaccination plus élevé. En effet, dans les pays où la liberté de la presse est une réalité comme la Belgique, l'Allemagne ou le Danemark, le taux de vaccination est très élevé. Des pays tels que la République démocratique du Congo ou l'Afghanistan sont ceux où les taux de vaccination sont les plus faibles : la liberté de la presse n'y existe d'ailleurs généralement pas. Il est intéressant enfin de noter que les pays où l'indicateur de liberté de la presse est inférieure ou égale à 60/55 (presse libre ou partiellement libre) sont ceux où le taux de vaccination est souvent égal ou supérieur à 50 %.

La régression entre la liberté de la presse et le nombre de médecins est significative (**figure 11**) : la corrélation est faible bien que positive, ce qui signifie que, à l'exception de Cuba (pays où les médecins sont les plus nombreux mais où la presse est brimée) ou de la Russie (bonne liberté de la presse mais peu de médecins), là où la liberté de la presse existe, le nombre de médecins par

habitant est plus élevé. Les pays situés sur l'axe des abscisses sont l'Angola, le Burundi, le Burkina Faso, le Bhoutan, le Cameroun, les Comores, la Côte d'Ivoire, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Népal, le Niger, la Nouvelle-Guinée, l'Ouganda, la République démocratique du Congo le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Tchad, la Tanzanie, le Togo et le Zimbabwe. Il en est de même pour le nombre de naissances assistées par du personnel de santé.

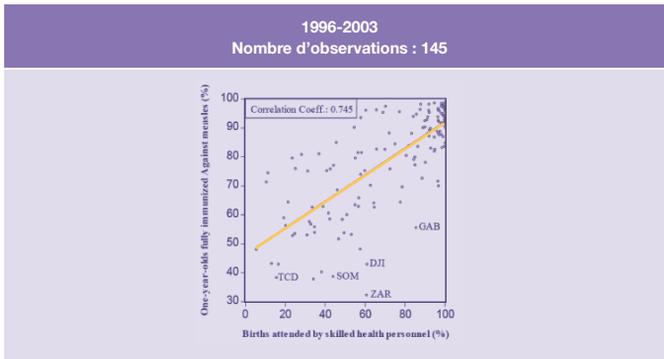
Figure 11. Personnel médical et liberté de la presse



Ce qu'il faut retenir...

Ces quelques régressions entre liberté de la presse et ressources en santé confirment les hypothèses posées initialement : une presse libre concourt à améliorer les conditions médicales dont peuvent bénéficier les individus. Dans les pays en conflit ou en situation de post-conflit (Somalie, Afghanistan, Congo), les grandes opérations internationales en matière de santé publique menées par l'OMS et les États, notamment les vaccinations contre la rougeole et la tuberculose, connaissent des difficultés. Et donc, dans ces pays, les taux de vaccination sont logiquement faibles.

Figure 12. Personnel médical et vaccination



Une hypothèse suggérée à ce niveau est que les taux de vaccination sont faibles lorsque le personnel médical est lui aussi réduit. En effectuant une régression simple entre le nombre de naissances assistées par un membre du personnel de santé et le taux de vaccination contre la rougeole, il est possible de vérifier simplement cette affirmation : comme le montre la **figure 12**, la corrélation entre ces deux variables est très élevée. Les pays où les accouchements peuvent être assistés par du personnel médicalisé sont donc aussi ceux où les taux de vaccination sont les plus élevés. Les quelques pays atypiques obtenus sont des pays qui sont en conflit ou sortent d'un conflit (Tchad, Somalie et Congo, entre autres). L'affirmation du *Rapport mondial sur la santé dans le monde* de 2006³⁸ selon laquelle « ce sont les agents de santé qui sont le plus à même d'apporter des améliorations novatrices dans la qualité des soins, car ils sont les mieux placés pour voir où sont les possibilités d'innovation. Dans un système de santé, les membres du personnel jouent en quelque sorte le rôle de veilleurs et de navigateurs et, selon qu'ils s'en acquittent bien ou mal, les ressources – médicaments, vaccins et fournitures diverses – sont utilisées efficacement ou gaspillées » est donc bien vérifiée ici. Enfin, d'après ce rapport, il manque près de 4,3 millions d'agents de santé dans le monde – médecins, sages-femmes, personnel infirmier et personnel d'appui. C'est dans les pays démunis qui ont les plus grands besoins, notamment en Afrique subsaharienne, que la pénurie est la plus grave.

Ainsi, ces régressions permettent de conclure sur le fait que la liberté de la presse est importante pour améliorer les conditions médicales, et donc de santé, dont peuvent bénéficier les êtres humains. Néanmoins, la presse à elle seule ne

peut avoir de grande influence sur l'environnement médicalisé à la disposition de la population : ainsi que le rappelle le *Rapport mondial sur la santé dans le monde* de 2006, « les crises sanitaires provoquées par les épidémies, les catastrophes naturelles et les conflits armés éclatent de manière soudaine et souvent imprévisible, mais se répètent inéluctablement. Faire face à ces problèmes nécessite une planification coordonnée reposant sur une information sûre, la mobilisation rapide des agents sanitaires, un système de commandement et de conduite des opérations et une collaboration intersectorielle avec les organisations non gouvernementales, les forces armées, les unités de maintien de la paix et les médias. »

La liberté de la presse et la prévention du VIH

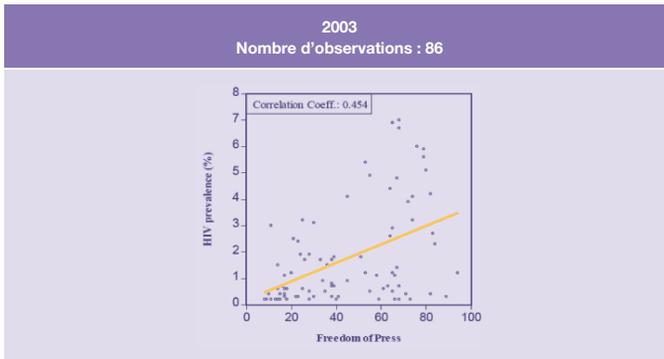
Les faits

Cette sous-section a pour objectif d'attirer l'attention sur l'une des principales sources de mortalité en Afrique subsaharienne, le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). La réduction de la prévalence de cette maladie fait partie des OMD et mobilise de nombreux acteurs (États, organisations internationales et non gouvernementales). L'indicateur de suivi choisi par les Nations Unies est le taux de prévalence du VIH, c'est-à-dire le pourcentage de personnes âgées de quinze à quarante-neuf ans infectées par ce virus. L'hypothèse testée ici est bien entendu que la liberté de la presse aide, indirectement, à enrayer l'épidémie.

L'interprétation

La corrélation entre liberté de la presse et taux de prévalence du VIH est très faible. Sur cent quarante-huit pays pour lesquels les statistiques du taux de prévalence du VIH existent en 2003, on obtient un coefficient de corrélation positif de 0,14. Mais, ce coefficient n'est pas significativement différent de 0. Autrement dit, ces données suggèrent une absence de corrélation linéaire entre liberté de la presse et prévalence du VIH.

Figure 13. Taux de prévalence du VIH et liberté de la presse



Cependant il est possible de diviser ces cent quarante-huit pays en trois groupes : les pays ayant un fort taux de prévalence du VIH (supérieur à 8 %), les pays ayant un faible taux de prévalence du VIH (égal à 0,1 %) et les pays dont le taux de prévalence du VIH est compris entre 0,1 % et 8 %. La **figure 13** montre la corrélation linéaire positive entre la liberté de la presse et le taux de prévalence du VIH pour ce dernier groupe. Ceci confirme donc les résultats de Jacob Bor (2005) qui, en se fondant sur un groupe de cinquante-quatre pays, trouve un coefficient de corrélation positif et significatif de 0,32 pour l'année 2003. Les pays situés dans le coin inférieur gauche correspondent à la Belgique, le Canada, la Suisse, le Costa Rica, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Islande, le Luxembourg, la Lettonie, Malte, les Pays-Bas, le Portugal et les États-Unis d'Amérique. Aucun pays ne cumule de taux de prévalence supérieur à 3 % et un indicateur de liberté de la presse inférieur à 50 %.

Tableau 10. Pays dont le taux de prévalence du VIH est supérieur à 8 %

Pays	Taux de prévalence du VIH	Liberté de la presse
Botswana	37,3	30
République centrafricaine	13,5	67
Gabon	8,1	58
Lesotho	28,9	42
Mozambique	12,2	47
Malawi	14,2	57
Namibie	21,3	37
Swaziland	38,8	74
Tanzanie	8,8	47
Afrique du Sud	15,6	25
Zambie	15,6	63
Zimbabwe	24,6	88

L'échantillon de la **figure 13** porte sur quatre-vingt-six pays alors que les données sont disponibles pour cent quarante-huit pays. Les pays ayant un taux de prévalence du VIH élevé (supérieur à 8 %) ont été exclus de l'échantillon. Ils sont au nombre de douze et sont tous situés en Afrique australe (**tableau 10**). Cependant, il est difficile de dire qu'il existe une corrélation entre liberté de la presse et taux de prévalence car un pays comme le Gabon, avec un indicateur de liberté de la presse de 58, possède un taux de prévalence de VIH de 8,1 % alors que le Botswana avec un indicateur de liberté de la presse de 30 a un taux de prévalence de 3,3 %.

Enfin, les pays ayant un taux de prévalence du VIH égal à 0,1 % ont aussi été exclus (cinquante et un pays). Dans ce groupe, on retrouve les pays du Moyen-Orient, par exemple l'Égypte, la Syrie et l'Irak, qui ont une presse non libre, et les pays développés, par exemple la Norvège et le Japon, qui ont une presse libre. Avec un tel groupe, il est donc difficile de trouver une corrélation linéaire entre liberté de la presse et taux de prévalence du VIH.

Ce qu'il faut retenir...

Ainsi, il existe de bons arguments théoriques suggérant que la liberté de la presse contribue à une bonne définition de la politique de lutte contre le VIH. La presse, en insistant sur les diverses conséquences du VIH pour l'individu et le pays, non seulement informe le public et les gouvernants mais réduit aussi l'écart qui peut exister entre les pratiques actuelles et les « bonnes » pratiques. Ces arguments

théoriques sont bien vérifiés empiriquement et les corrélations sont même assez fortes. Il faut toutefois rappeler que certains pays, malgré une presse relativement libre, connaissent encore d'importants taux de prévalence du VIH.

Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et indicateurs de l'environnement de santé

Dans l'ensemble donc, les régressions établies entre liberté de la presse et indicateurs de santé sont toutes très significatives et confirment l'importance de la liberté de la presse pour le développement humain. L'analyse des données suggère que la liberté de la presse a un impact positif sur les indicateurs de santé. La presse, en faisant apparaître les attentes du public et les lacunes des politiques publiques, fournit aux gouvernants les moyens de corriger ces dernières, notamment en matière de santé publique. De même, en tant que source d'information du public, la presse fournit aux citoyens des éléments de jugement sur les bonnes pratiques en matière de santé et leur permet d'évaluer les performances des gouvernants.

Tableau 11. Estimation des coefficients par la méthode des moindres carrés ordinaires

	Équation 1 Espérance de vie à la naissance	Équation 2 Mortalité infantile	Équation 3 Dépenses publiques de santé	Équation 4 Dépenses privées de santé	Équation 5 Vaccination contre la rougeole	Équation 6 Vaccination contre la tuberculose	Équation 7 Médecins (pour 1 000 hab.)	Équation 8 Prévalence du VIH
Liberté de la presse	- 0,237	1,066	- 1,761	0,128	- 0,184	- 0,261	- 0,683	0,035
Écart type	0,037	0,097	0,157	0,161	0,048	0,052	0,140	0,007
Statistique t de Student	- 6,665	10,959	11,195	0,796	- 3,863	-5,022	-4,885	4,667
p	0,000	0,000	0,000	0,427	0,000	0,000	0,000	0,000
R ²	0,191	0,389	0,409	0,003	0,075	0,121	0,122	0,206

En gras : résultats significatifs ; en italique : coefficient très faible.

Comme pour les études précédentes, une telle approche ne saurait montrer le lien de causalité entre liberté de la presse et amélioration de la santé. Elle permet

uniquement de faire des hypothèses sur les « possibles » mécanismes expliquant les relations d'interdépendance entre les variables. Là encore, l'approche reste très fragile et soumise à la validité des données utilisées (tableau 11).

La liberté de la presse et l'éducation

Comme cela a déjà été suggéré à plusieurs reprises, cette dimension du développement humain est cruciale pour l'essor des sociétés. L'homme vivant dans un pays en développement ne peut néanmoins pas se préoccuper de son éducation des menaces pèsent sur sa sécurité personnelle, économique et alimentaire (accès aux ressources, santé, violence). C'est pourquoi cette dimension est la dernière étudiée dans ce chapitre.

La relation entre liberté de la presse et éducation peut être appréhendée de deux manières. La plus évidente évalue l'influence de l'éducation sur la liberté de la presse. En effet, plus une population sera éduquée et instruite, plus elle aura accès aux médias et plus elle réclamera donc un élargissement de la liberté de la presse. La seconde relation, moins intuitive mais tout aussi intéressante au regard des recommandations qui en découlent, s'intéresse à l'impact de la liberté de la presse sur l'éducation. L'idée sous-jacente est qu'un pays dont la liberté de la presse est assurée bénéficie sans nul doute d'une dynamique lui permettant d'améliorer sans cesse ses performances en termes d'éducation et d'instruction, piliers essentiels du développement.

Tableau 12. Indicateurs pris en compte dans les régressions

Dimensions	Variable	Source
Alphabétisation	Taux d'alphabétisation des adultes de plus de 15 ans (%)	ISU
Scolarisation	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	ISU
	Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	ISU
Dépenses d'éducation	Dépenses publiques dans l'éducation (% PIB)	ISU

Afin de comparer ces deux relations, l'analyse commence par une approche « globale » de l'éducation en utilisant l'indice du niveau d'instruction. Dans un second temps, l'impact de la liberté de la presse sur les différents indicateurs caractéristiques de l'éducation est estimé par le biais :

- du taux d'alphabétisation des adultes ;
- des taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire ;
- des dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB.

Ces différents indicateurs sont mesurés par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) (tableau 12).

La principale hypothèse testée ici est que la liberté de la presse est corrélée positivement avec l'éducation en général, mais aussi avec chacune des différentes dimensions qui la caractérisent dans cette étude. Une amélioration de la liberté de la presse permet d'améliorer les performances en termes d'éducation en révélant les lacunes du système scolaire et universitaire, mais aussi en évaluant les politiques publiques dans ce domaine.

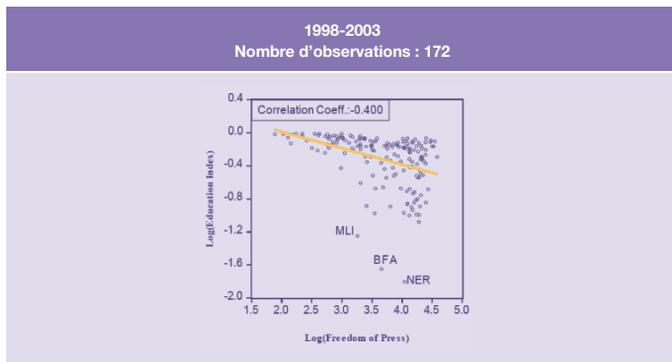
La liberté de la presse et l'indice de niveau d'instruction

Les faits

L'indice de niveau d'instruction est compris entre 0 et 1 : il mesure le niveau atteint par le pays considéré en termes d'alphabétisation des adultes et d'enseignement (taux brut de scolarisation du primaire, du secondaire et du supérieur). La procédure consiste, tout d'abord, à calculer un indice pour l'alphabétisation des adultes et un autre pour la scolarisation. Ces deux indices³⁹ sont ensuite assemblés pour former l'indice de niveau d'instruction dans lequel l'alphabétisation des adultes reçoit une pondération des deux tiers et le taux brut de scolarisation d'un tiers. Plus cet indice est proche de 0, plus le niveau d'instruction est faible. Plus il est proche de 1, plus le niveau d'éducation est élevé.

La corrélation entre les deux variables en question est plus significative lorsque les variables sont transformées en logarithmes. L'indice de l'éducation étant compris entre 0 et 1, il est normal d'observer alors des valeurs négatives pour l'indice de niveau d'éducation. La régression va être effectuée en regardant l'effet de l'éducation sur la presse, avant d'évaluer l'effet inverse de la presse sur l'éducation (figure 14).

Figure 14. Indice du niveau d'instruction et liberté de la presse



L'interprétation

La régression est statistiquement significative et la plupart des pays observés ont un indice d'instruction assez élevé, quel que soit le degré de liberté de leur presse. Les pays atypiques sont ici le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Ces pays se caractérisent par des indices d'instruction très faibles (dus à un taux d'alphabétisation très bas), alors que leur presse n'est pas forcément moins libre que celle des pays au niveau d'instruction plus élevé.

Certains pays atypiques ont un fort indice d'instruction (supérieur à 0,8) mais enregistrent des performances médiocres en termes de liberté de la presse (l'indicateur de liberté de la presse étant supérieur à 80). Il s'agit de la Biélorussie, de la Chine, de Cuba, de la Libye, de la Thaïlande, du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan et du Togo. En 2005, ces pays sont tous, à l'exception de la Thaïlande, classés comme non libres (en termes de libertés civiles et de droits politiques) par Freedom

House. Les autorités y ont certes fait beaucoup d'efforts en matière d'éducation, mais la presse y demeure brimée.

En regardant l'impact de l'éducation sur la liberté de la presse, le coefficient estimé de l'indice du niveau de l'instruction est de $-51,95$. L'analyse empirique confirme donc, comme supposé au préalable, l'importance de l'impact de l'éducation sur la liberté de la presse. Lorsque la relation inverse est testée, le coefficient estimé de la liberté de la presse n'est que de $0,198^{40}$. La comparaison de ces deux résultats montre bien que l'éducation a plus d'influence sur la liberté de la presse que la presse n'en a sur l'éducation.

Ce qu'il faut retenir...

L'éducation a un rôle crucial sur la liberté de la presse et elle a plus d'influence sur celle-ci que la liberté de la presse n'en a sur l'éducation. Ce résultat était assez prévisible : alors que l'éducation permet d'accéder à des droits fondamentaux, dont la liberté de la presse, la relation inverse n'est pas aussi évidente. Dans les faits, il est logique qu'une population ayant accès au savoir, et donc à l'information, réclame une plus grande transparence et une plus grande liberté de la presse. Comme le souligne le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous* (UNESCO, 2002), l'éducation est un droit fondamental, établi dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948). Mais l'éducation est aussi un moyen de « déverrouiller d'autres droits ». L'éducation est un pilier essentiel à la réalisation des droits à la santé, à la liberté, à la sécurité, au bien-être économique et à la participation à la vie sociale et politique. Là où le droit à l'éducation est garanti, les individus peuvent plus facilement accéder aux autres droits et en jouir.

Néanmoins, la presse permet aussi de dénoncer certains dysfonctionnements du système éducatif et le coefficient de corrélation obtenu souligne l'importance du rôle qu'elle peut tenir. Le cas de certains pays atypiques montre que le faible niveau d'éducation relève plus de facteurs structurels que de la liberté de la presse. Selon l'approche large du développement humain adoptée ici, un indice élevé d'instruction ne peut être atteint si la sécurité économique, alimentaire et la sécurité en termes de santé ne sont pas assurées. La liberté de la presse à elle seule ne peut permettre d'améliorer le niveau d'éducation d'un pays. Il existe d'autres variables qui sont plus significatives pour le niveau d'éducation telles que les ressources qui lui sont

accordées, mais aussi des conditions plus générales comme le climat politique du pays, ses performances économiques, l'état de santé de la population, etc.

Bien entendu, il est important de souligner encore qu'il n'y a pas d'automatisme dans les relations identifiées ici : certaines variables telles que le régime en place (autoritaire ou démocratique) doivent aussi être prises en considération, car l'éducation à elle seule ne peut expliquer la liberté de la presse. En outre, l'approche est assez générale et ne permet pas d'avoir une idée plus précise sur le contenu même de l'éducation, sur le profil de l'alphabétisation⁴¹, sur les branches qui sont privilégiées au niveau de l'enseignement (littéraires, scientifiques)... Ces différents éléments ont aussi une influence sur la perception de la presse et, *in fine*, sur l'exigence de liberté de la presse exprimée par la population.

Encadré 5

Le cercle vertueux de l'éducation ?

Pour certains pays, il est intéressant de noter que l'éducation et l'instruction n'ont pas engendré de cercle vertueux permettant à la presse d'être plus libre.

Pour un pays comme le Burkina Faso, le Plan d'action national de l'éducation pour tous de 2002 (Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation du Burkina Faso) souligne que le « sous-développement et la stagnation » dans le secteur de l'éducation sont principalement dus à des causes structurelles :

- l'extrême pauvreté des ménages. En 1995, de 30 à 40 % d'entre eux, vivaient en dessous du seuil de pauvreté ;
- l'explosion démographique. Les coûts élevés de scolarisation et le nombre important d'enfants par ménage font que les parents n'inscrivent pas tous leurs enfants à l'école ;
- la qualité de l'enseignement. Elle est aussi remise en cause, notamment dans les centres d'alphabétisation où le nombre d'inscrits a augmenté sans qu'il y ait pour autant une hausse du taux d'alphabétisation.

Enfin il y a aussi des causes secondaires telles que :

- l'importance des écoles coraniques qui drainent les enfants vivant dans la rue (près de la moitié des enfants vivant dans la rue en sont issus) ;
- le nombre important d'orphelins de moins de quinze ans, dû au SIDA. L'ONUSIDA les estimait à 320 000 en 1999.

Ces divers éléments sont importants pour saisir les mécanismes à l'œuvre dans l'ensemble des liens identifiés dans cette étude. La presse peut contribuer au développement humain, mais elle a aussi besoin d'un terrain sur lequel grandir : l'éducation est l'un des principaux éléments pouvant l'aider à se développer à son tour.

Enfin, l'indicateur du niveau d'instruction étant assez global, il est intéressant de voir comment la liberté de la presse peut influencer plus spécifiquement certaines dimensions de l'éducation (**encadré 5**).

La liberté de la presse et les différents indicateurs de l'éducation

La liberté de la presse et l'alphabétisation des adultes

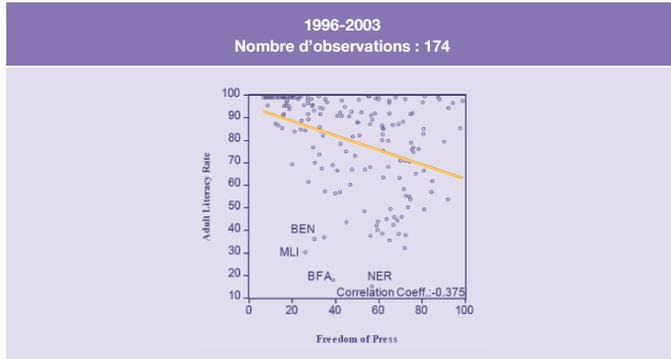
Les faits

Le taux d'alphabétisation des adultes correspond au pourcentage des personnes âgées de quinze ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court se rapportant à leur vie quotidienne. Publié par l'ISU, cet indicateur permet certes de cerner l'illettrisme dans un pays donné, mais il reste assez général et il faut le manier avec précaution. L'hypothèse testée ici est qu'une plus grande liberté de la presse permet d'améliorer le taux d'alphabétisation de la population.

L'interprétation

La régression est statistiquement significative et le sens de la relation correspond à celui espéré (**figure 15**). L'impact de la liberté de la presse demeure limité cependant. Les pays alignés en haut à gauche sont les pays industrialisés comme l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Japon, la Norvège, la Suède, les États-Unis. Tous les pays ayant une presse libre ont un taux d'alphabétisation supérieur à 85 %. La zone en dessous de la droite de régression appelle peu d'observations : seuls quelques pays atypiques comme le Mali, le Bénin et le Burkina Faso sont remarquables pour leur presse relativement libre et leur taux d'alphabétisation très faible.

Figure 15. Taux d'alphabétisation des adultes et liberté de la presse



Ce qu'il faut retenir...

La corrélation attendue est bien vérifiée empiriquement par les chiffres : la presse, lorsqu'elle est libre, est associée à un bon taux d'alphabétisation de la population. Cette dernière, sachant lire, peut aussi à son tour promouvoir et protéger ses droits, et plaider pour une presse plus libre. Certains pays font aussi preuve d'un très bon taux d'alphabétisation sans pour autant posséder de presse libre.

Il faut noter enfin que l'indicateur d'évaluation du taux d'alphabétisation des adultes est à manier avec prudence. En effet, il sous-estime souvent le nombre d'illettrés : les gens interrogés hésitent en effet à admettre leur analphabétisme. D'autre part, comme le note l'ISU, cet indicateur est assez simpliste puisqu'il ne fait que diviser la population en deux sous-groupes, les analphabètes et ceux qui ne le sont pas. Il serait certainement plus pertinent d'établir des profils d'alphabétisation des populations. On aurait ainsi une idée plus précise des compétences de chacun.

La liberté de la presse et la scolarisation

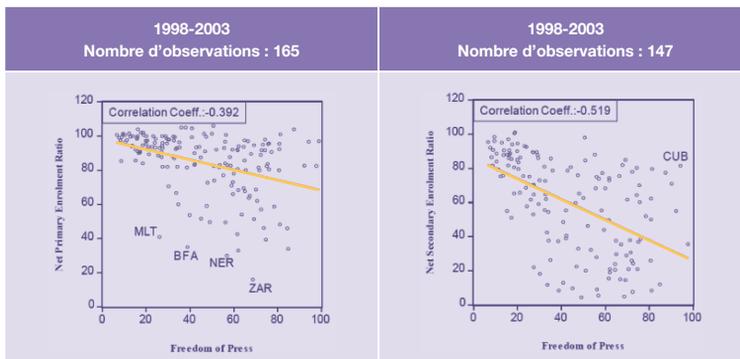
Les faits

L'indice de scolarisation, aussi bien dans le primaire que dans le secondaire, donne le nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau. Cette donnée est donc exprimée en pourcentage de la population totale d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant. L'hypothèse testée est la même que précédemment, à savoir qu'une bonne liberté de la presse doit logiquement être positivement corrélée avec un bon niveau de scolarisation.

L'interprétation

Les régressions obtenues sont statistiquement significatives, et le sens des corrélations attendues est vérifié (figure 16). En comparant les deux graphiques, l'effet de la liberté de la presse apparaît comme étant plus important sur la scolarisation dans le secondaire que dans le primaire. En effet, le coefficient de corrélation entre la liberté de la presse et le taux de scolarisation dans le secondaire ainsi que le coefficient estimé de l'effet de la liberté de la presse sur le taux de scolarisation dans le secondaire sont plus élevés que pour la scolarisation dans le primaire.

Figure 16. Taux de scolarisation et liberté de la presse



Les pays situés dans le quart supérieur gauche de chaque graphique sont à chaque fois la Belgique, le Canada, le Japon, la Norvège et la Suède.

Aucun pays ne possédant de presse libre n'a de taux de scolarisation dans le primaire inférieur à 80 % (sauf Malte) ou de taux de scolarisation dans le secondaire inférieur à 50 %.

Ce qu'il faut retenir...

Les observations précédentes peuvent s'expliquer par la relative supériorité du taux de scolarisation dans le primaire : le deuxième OMD consiste à « garantir à tous une éducation primaire ». Certes, il reste encore des efforts à faire pour atteindre cet objectif, mais les chiffres sont globalement positifs puisque la moyenne du taux de scolarisation net dans le primaire sur l'ensemble des pays observés est de 84,8 % alors qu'elle n'est que de 59,9 % dans le secondaire. C'est donc au niveau de la scolarisation dans le secondaire qu'il y a le plus d'efforts à réaliser : la liberté de la presse peut jouer un rôle actif dans ce sens.

Mais, seule, la liberté de la presse ne peut assurer une telle progression des taux de scolarisation, il est nécessaire d'avoir une réelle volonté politique pour augmenter les taux de scolarisation ainsi que des dépenses publiques d'éducation conséquentes et attribuées de manière efficace. Le rôle d'une presse libre sera d'informer et de révéler les lacunes dans ce domaine.

Les dépenses d'éducation et la liberté de la presse

Les faits

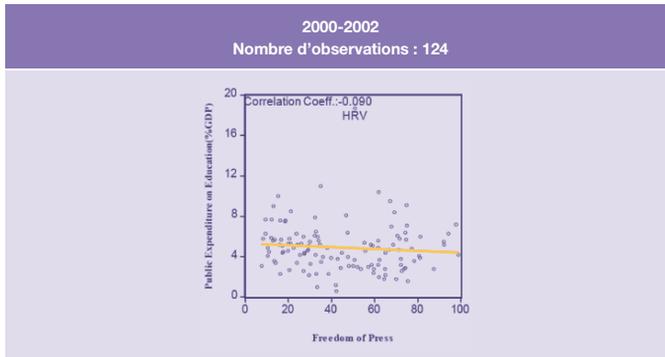
Les dépenses d'éducation comprennent à la fois les dépenses d'investissement (liées à la construction, à la rénovation, aux réparations de grande ampleur et à l'achat de matériel lourd ou de véhicules) et les dépenses courantes (liées aux biens et services consommés durant l'année en cours et devant être renouvelés l'année suivante). Cet indicateur couvre notamment la rémunération et les charges sociales du personnel, les achats ou fournitures de services, les livres et autres matériels pédagogiques, l'aide sociale, le mobilier et les équipements, les petites réparations, les achats de combustible, les assurances, les loyers, les télécommunications et les frais de déplacement liés à l'enseignement. Il est à

manier avec précaution : étant fondé sur des statistiques nationales, il peut être, dans certains cas, surestimé.

L'interprétation

Alors que l'impact de la liberté de la presse est très significatif pour tous les indicateurs d'éducation étudiés précédemment, il ne l'est pas pour les dépenses publiques dans l'éducation : le taux de corrélation est faible et le coefficient estimé n'est pas significatif (figure 17).

Figure 17. Dépenses publiques d'éducation et liberté de la presse



Ce qu'il faut retenir...

Ce résultat ne veut pas dire qu'il n'existe pas de relation entre les deux variables mais plutôt que la liberté de la presse risque d'avoir une influence limitée sur les dépenses attribuées par l'État à l'éducation. Même si la relation entre la liberté de la presse et les dépenses publiques dans l'éducation n'est pas établie, cela ne remet pas en cause la relation entre la liberté de la presse et l'éducation de manière générale. En effet, les dépenses publiques d'éducation ne renseignent pas toujours sur le niveau d'éducation atteint dans le pays en question ; il faudrait, pour cela, pouvoir évaluer les dépenses d'éducation en termes d'efficacité. Une approche plus fine, focalisée seulement sur certains types de dépenses (construction d'écoles, charges du personnel enseignant...) permettrait certainement d'avoir un taux de corrélation plus élevé avec la liberté de la presse.

Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et indicateurs d'éducation

Le deuxième OMD lance le défi de l'universalisation de l'enseignement primaire dans tous les États d'ici à 2015. En effet, « en tant que droit qui concourt à l'autonomisation de l'individu, l'éducation est le principal outil qui permet à des adultes et à des enfants économiquement et socialement marginalisés de sortir de la pauvreté et de se procurer le moyen de participer pleinement à la vie de leur communauté⁴² ». L'approche d'Amartya Sen situe l'éducation comme un élément central pour accroître les capacités des individus et donc développer des libertés réelles. En effet, l'accès à l'éducation permet tout d'abord d'acquérir des compétences de base (lire et écrire) puis de contrer les éléments défavorables au développement humain. Ainsi, la scolarisation obligatoire dans le primaire permet de réduire le travail des enfants. D'autre part, l'accès à l'éducation permet l'autonomisation des groupes défavorisés, notamment des femmes. L'éducation permet à ces groupes de mieux faire valoir leurs propres droits. C'est en ce sens que la presse joue un rôle d'intermédiaire essentiel ; l'éducation peut contribuer à la rendre plus libre car les individus peuvent alors y accéder et l'utiliser pour défendre leurs droits.

Inversement, les résultats montrent que la liberté de la presse peut augmenter le niveau d'éducation : même si l'impact de la liberté de la presse demeure limité, il joue toujours positivement sur le niveau de l'éducation. Certes, il n'y a pas d'automatisme dans la relation, car les conditions structurelles du pays ont un impact plus important que la liberté de la presse à elle seule. L'accès à l'éducation pour tous ne peut être réalisé si les seuils préalables de sécurité humaine ne sont pas atteints, ce qui revient à assurer un climat politique stable, une baisse de la pauvreté et une meilleure prise en charge de la santé.

Enfin, les indicateurs pris en compte dans cette étude sont essentiellement quantitatifs. Or, l'éducation doit être aussi approchée en termes qualitatifs (cet aspect fait d'ailleurs l'objet du *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous* de 2005). Ainsi, le taux d'alphabétisation des adultes renseigne certes sur le niveau d'illettrisme dans un pays, mais il ne donne pas de description des profils d'alphabétisation. De même, les taux de scolarisation permettent d'évaluer l'accès à l'éducation, mais cela reste assez réducteur. Des prolongements pourraient donc

être donnés à cette étude en regardant le niveau acquis d'apprentissage des élèves, la durée moyenne de scolarisation, etc. L'éducation doit être appréhendée à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs. Et sur ces deux aspects, la liberté de la presse peut jouer un rôle crucial (**tableau 13**).

Tableau 13. Estimation des coefficients par la méthode des moindres carrés ordinaires

	Équation 1 Indice d'instruction	Équation 2 Taux d'alphabétisation des adultes	Équation 3 Taux net de scolarisation dans le primaire	Équation 4 Taux net de scolarisation dans le secondaire	Équation 5 Dépenses publiques dans l'éducation
Liberté de la presse	- 0,198	- 0,18	- 0,29	- 0,60	- 0,008
Écart type	0,034	0,061	0,055	0,082	0,008
Statistique <i>t</i> de Student	- 5,693	- 5,311	- 5,442	- 7,319	- 1,001
p	0,000	0,000	0,000	0,427	0,318
R ²	0,160	0,130	0,153	0,262	0,075

En gras : résultats significatifs.

29. <http://www.wider.unu.edu/wiid/wiid.htm>
30. CD-ROM *15 années de publication du Rapport mondial sur le développement humain*.
31. *Rapport mondial sur le développement humain 2005* des Nations Unies, http://hdr.undp.org/reports/global/2005/francais/pdf/HDR05_fr_complete.pdf
32. « [...] *a free press and active political opposition constitute the best early-warning system a country threatened by famines can have* » (A. Sen, 1999).
33. OMS (2005).
34. http://unstats.un.org/unsd/mifre/mi_series_list.asp (consulté en février 2006).
35. Il faut souligner que le taux de mortalité infantile n'est pas identique au taux de mortalité global d'un pays. Cependant, le graphique donne une idée sur le sens de variation de la relation.
36. Voir note 4.
37. « La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale » (Constitution de l'OMS, <http://www.who.int/gb/bd/PDF/BDfrench/Constitution-fr.pdf>).
38. <http://www.who.int/whr/2006/fr/index.html> (consulté le 11 avril 2006).
39. Ils seront présentés plus en détail dans la suite de l'étude.
40. En termes de corrélation et de graphique, nous ne faisons qu'inverser la première relation, donc les résultats ne changent pas.
41. Cet aspect sera détaillé dans la prochaine section.
42. http://portal.unesco.org/education/fr/ev.phpURL_I=27259 & URL_D=DO_TOPIC & URL_SECTION=201.html

La liberté de la presse

La liberté de la presse et la gouvernance

Comme cela a été démontré précédemment, le développement est un processus complexe sur lequel la presse peut jouer un rôle fondamental. Les individus, grâce à elle, peuvent prendre conscience de leurs droits et des libertés dont ils doivent logiquement bénéficier dans un système démocratique. C'est ce système dans son ensemble qui est jugé ici au regard de la presse.

La gouvernance se situe à la fois en amont et en aval de ce processus. Elle influe sur chacune des étapes du développement. D'un point de vue humain, un environnement sûr et un État efficace garantissent aux individus la sécurité physique, une éducation et des soins de qualité. D'un point de vue économique, une bonne gouvernance favorise la croissance et donc la réduction de la pauvreté. Établir le rôle positif de la liberté de la presse dans l'élaboration et la mise en place d'un environnement institutionnel stable régi par le respect des règles de droit revient donc à démontrer l'impact de la presse sur le progrès économique et social. En effet, le lien entre développement économique et gouvernance fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus parmi les économistes. Une bonne gouvernance est indispensable à un climat des affaires serein et favorise surtout une hausse du revenu individuel sur le long terme. Cet impact positif est souligné par de nombreuses études⁴³.

Ce chapitre se concentre maintenant sur les corrélations entre la liberté de la presse et les différentes dimensions de la gouvernance telles que mesurées par six indicateurs élaborés par la Banque mondiale ces dernières années⁴⁴ (tableau 14). Ces indicateurs saisissent et quantifient la dimension subjective de la gouvernance : la perception de l'environnement institutionnel, comme la difficulté et le risque d'entreprendre, ne dépend pas uniquement d'éléments objectifs tels que

le cadre légal ou la fiscalité en place. Les acteurs fondent aussi leur jugement et leur capacité d'agir sur leur perception du degré de corruption parmi les fonctionnaires, la protection de la propriété privée ou encore la crédibilité des annonces et des politiques gouvernementales. En analysant l'impact de la liberté de la presse sur cette perception de l'environnement telle qu'elle est mesurée par les indicateurs de gouvernance, il sera ainsi possible de déterminer dans quelle mesure la liberté de la presse favorise le développement économique et humain. Cette approche vise donc à saisir la dimension systémique du développement et le rôle spécifique que la liberté de la presse joue dans la constitution d'une gouvernance efficace et propice au développement.

Tableau 14. Les indicateurs de gouvernance utilisés

	Variable	Source
Liberté de la presse	Liberté de la presse	Freedom House
Dimension politique	Être à l'écoute et rendre compte	Banque mondiale
	Stabilité politique et absence de violence	Banque mondiale
Dimension institutionnelle	Qualité de la réglementation	Banque mondiale
	Efficacité des pouvoirs publics	Banque mondiale
Dimension juridique	État de droit	Banque mondiale
	Maîtrise de la corruption	Banque mondiale

L'analyse des liens entre ces six indicateurs et la liberté de la presse permet de mettre en évidence, au niveau global, l'influence de la liberté de la presse sur trois composantes essentielles du développement : la dimension politique (droits individuels et stabilité politique), l'environnement institutionnel (rôle de l'État et réglementation) et l'existence d'un cadre juridique (sécurité et respect du droit).

La liberté de la presse, les droits et la responsabilité politique

L'indicateur « Être à l'écoute et rendre compte » prend en compte aussi bien la perception de la responsabilité du gouvernement, la confiance dans les

institutions politiques, les droits civiques et politiques que la liberté de la presse. Il mesure la capacité des citoyens à participer à la sélection et au renouvellement des gouvernements. Il inclut également l'indépendance des médias : de fait, et en partie par construction, la corrélation avec la liberté de la presse doit être très positive, mais elle n'en demeure pas moins représentative du lien existant entre libertés civiles, droits politiques et civiques, droits de l'homme, responsabilité des gouvernants et liberté de la presse. La corrélation entre cet indicateur et la liberté de la presse a été effectuée pendant les travaux de recherche mais elle n'a cependant pas été reproduite ici car la relation présente un degré élevé d'endogénéité : l'indicateur comprenant des données sur la liberté de la presse et les médias, le coefficient de corrélation était proche de l'unité et était difficilement exploitable. Cette section se concentre donc sur l'indicateur de stabilité politique.

Les faits

La stabilité politique est une composante essentielle de la gouvernance. La qualité de celle-ci dépend de la confiance accordée à la continuité des politiques mises en œuvre, paramètre pris en compte dans l'indicateur « Stabilité politique et absence de violence » de la Banque mondiale. Ce dernier mesure ainsi la perception de la probabilité que le gouvernement en place soit renversé et remplacé par la violence ou des moyens non constitutionnels. Sont donc évaluées ici la confiance en la solidité des institutions politiques et l'absence de violence politique. L'hypothèse testée est qu'une presse libre concourt à l'amélioration de la stabilité politique du système dans lequel évoluent les individus.

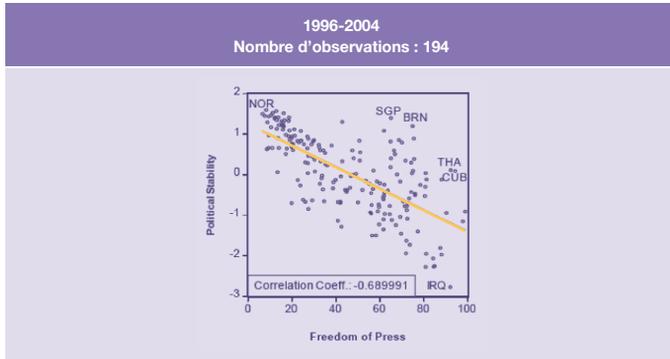
L'interprétation

Comme l'indique la **figure 18**, la stabilité politique est positivement corrélée à la liberté de la presse. La régression obtenue est fortement significative et le coefficient de corrélation est élevé : la liberté de la presse est donc étroitement associée à la stabilité politique.

Les pays situés dans le quart supérieur gauche, comme la Norvège, mais aussi la Suisse ou la Finlande, possèdent une presse libre et assurent à leurs citoyens un système politiquement stable. Cette stabilité est perçue comme permettant une continuité

dans les politiques publiques ainsi qu'un traitement démocratique des différends idéologiques ou ethniques.

Figure 18. Stabilité politique et liberté de la presse



Les cas de Cuba et de la Corée du Nord, où l'on constate une faible liberté de la presse mais un indicateur de stabilité politique dans la moyenne, peuvent être expliqués par la longévité politique des gouvernements en place⁴⁵.

Ce qu'il faut retenir...

Contrairement à l'argument souvent avancé par les détracteurs des médias, selon lequel les journalistes seraient la cause de troubles et d'instabilité politique, il apparaît bien au contraire qu'une presse libre va de pair avec la stabilité politique et en constitue l'une des plus solides garanties. Cette corrélation éclaire notre compréhension du lien entre gouvernance et liberté de la presse : lieux d'échanges et de débats, les pays qui parviennent à instaurer une presse libre offrent un mode d'expression non violent des différences. Réciproquement, en facilitant l'échange contradictoire, une presse libre joue un rôle dans la régulation d'une société : c'est un instrument de régulation et non de désordre. Cette caractéristique est un des attributs fondamentaux de la liberté de la presse car elle apparaît ainsi comme un outil pour révéler des tensions sociales qui, autrement, pourraient se traduire par des troubles violents. En ce sens, la liberté de la presse est un instrument de gouvernance utile aux dirigeants.

La liberté de la presse et les institutions

L'efficacité du gouvernement et la liberté de la presse

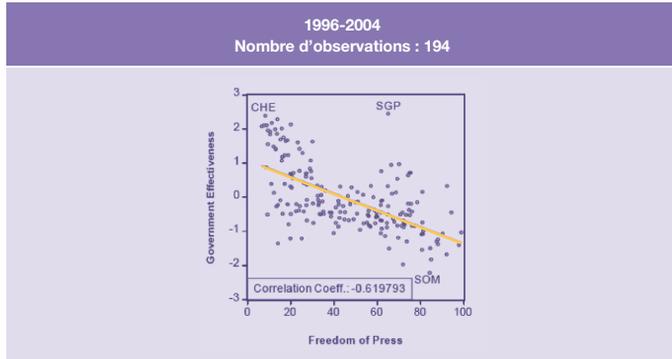
Les faits

L'indicateur « Efficacité des pouvoirs publics » élaboré par la Banque mondiale mesure l'efficacité de l'État et de son offre de services, notamment par l'estimation de l'offre de services publics, la qualité et l'indépendance de l'administration et la crédibilité des politiques mises en place. Il s'agit donc ici de mesurer la perception qu'ont les acteurs de la capacité de l'État, à travers l'administration, à remplir son rôle. Une presse libre doit logiquement influencer l'efficacité du gouvernement, et ce, notamment, en veillant au respect des engagements pris par les gouvernants, en vérifiant l'efficacité ou les défaillances des politiques publiques. La presse doit être là pour signaler au gouvernement son manque de respect des libertés individuelles.

L'interprétation

La corrélation obtenue est statistiquement très significative (**figure 19**). Les pays dont l'indicateur « Efficacité des pouvoirs publics » est clairement supérieur à 1 ont tous une presse libre : il s'agit d'ailleurs de ceux qui proposent les services publics les plus efficaces (Norvège, Suisse, Pays-Bas, Suède). Certains pays ont une presse libre (indice inférieur à 30) mais un indicateur d'efficacité du gouvernement situé entre - 2 et 0, notamment le Belize, la Bolivie, la République dominicaine, la Micronésie, la Guyane, la Jamaïque, les îles Marshall, le Mali, les îles Salomon et Saint-Marin. Ils prouvent qu'une presse libre n'est pas systématiquement associée à une perception satisfaisante des services de l'État : la majorité des États insulaires souffrent ainsi d'une efficacité insuffisante des services publics et de l'administration malgré une presse libre.

Figure 19. Efficacité du gouvernement et liberté de la presse



Par contre, à l'exception de Singapour, aucun pays ne cumule d'indicateur « Efficacité des pouvoirs publics » élevé (supérieur à 1) avec une presse non libre.

Ce qu'il faut retenir...

Cette régression confirme qu'une presse libre est indispensable à l'existence de services publics de qualité, d'une administration compétente et indépendante, d'une forte crédibilité des politiques publiques. En dehors des États insulaires, le rôle de la presse est clairement établi dans tout État soucieux de voir ses politiques suivies d'efficacité. Par sa vigilance et sa capacité à rendre compte de certaines insuffisances de toute politique publique, la presse apparaît comme l'outil indispensable d'une action publique efficace, qui s'adapte aux attentes des usagers.

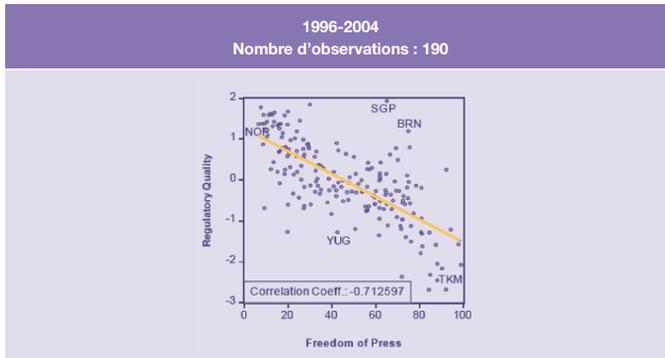
La liberté de la presse et la régulation

Les faits

La dimension de la gouvernance analysée ici au travers de l'indicateur « Qualité de la réglementation » mesure l'impact des politiques qui pèsent sur le climat des investissements et entravent le marché, telles que le contrôle des prix ou des réglementations excessives en matière de commerce extérieur par

exemple. L'idée initiale est qu'une presse libre permet d'améliorer la qualité de cette réglementation de par la publicité et la mise en valeur de certains de ses aspects (figure 20).

Figure 20. Qualité de la réglementation et liberté de la presse



L'interprétation

Cette corrélation est sans doute celle qui fait apparaître le plus clairement l'association étroite entre développement économique et liberté de la presse. En effet, elle est statistiquement très significative et montre que les États qui créent un environnement institutionnel favorable au développement économique sont aussi ceux dans lesquels la liberté de la presse est la plus forte. Ainsi, à l'exception là encore de Singapour principalement mais aussi du Brunei Darussalam, dans tous les États dont l'indicateur de gouvernance étudié ici est supérieur à 1, la liberté de la presse est étendue. Les deux exceptions signalées ne peuvent en effet contrebalancer la très forte concentration d'États dans le coin supérieur gauche de la figure 20 (Norvège, Pays-Bas...). De même, dans tous les pays où la qualité de réglementation est inférieure à - 2, la liberté de la presse connaît de nombreuses entraves.

Ce qu'il faut retenir...

Cette régression confirme l'importance de la presse pour garantir aux individus l'existence d'un cadre réglementaire solide leur permettant d'assurer le bon

fonctionnement de leurs activités économiques. En son absence, il est très difficile d'entretenir des relations de confiance, comme dans un contexte commercial par exemple. Le rôle de la presse est ici décisif : le développement économique ne peut se passer de règles claires et appliquées.

Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et institutions

La gouvernance vise à favoriser le bon fonctionnement de l'activité économique et à permettre à l'État de remplir son rôle vis-à-vis des citoyens. Cette double dimension – sociale et économique – a directement trait à la qualité des institutions. Celles-ci, notamment à travers l'administration, offrent les services fondamentaux pour le fonctionnement d'un pays et, par le biais de la réglementation juridique, favorisent le développement économique. La corrélation positive et systématique entre l'environnement institutionnel et la liberté de la presse conduit donc aux enseignements suivants : la liberté de la presse est un instrument indispensable pour tout gouvernement soucieux de l'efficacité des politiques publiques et de son administration. De la même façon, elle ne peut être sacrifiée sans mettre en danger le développement économique : elle favorise l'élaboration d'un cadre juridique adapté et garantit le bon fonctionnement de l'économie. C'est un levier du développement économique et elle peut permettre d'accroître l'efficacité de l'action publique.

La liberté de la presse et le respect de l'État de droit

La liberté de la presse et le cadre juridique

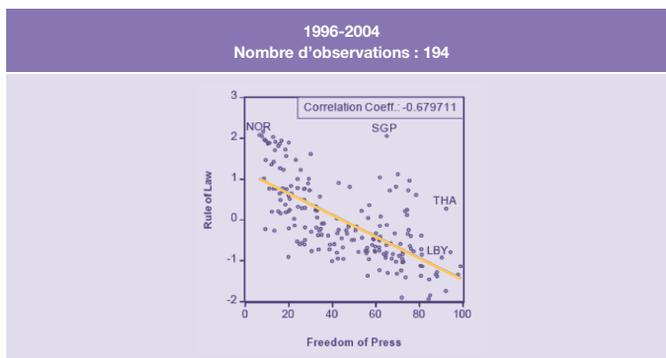
Les faits

L'indicateur « État de droit » élaboré par la Banque mondiale mesure l'efficacité et l'indépendance de la justice et des services de police, la confiance dans l'exécution des contrats et, plus généralement, la perception qu'ont les agents du respect et de l'application des règles de droit. Il prend en compte des éléments indispensables au développement socio-économique d'une société, en intégrant notamment le degré de protection des droits de propriété.

L'interprétation

La **figure 21** montre une droite de régression qui établit la corrélation positive entre liberté de la presse et État de droit. La régression obtenue est statistiquement très significative et le coefficient de corrélation est élevé : la liberté de la presse est étroitement associée à l'État de droit.

Figure 21. Respect de l'État de droit et liberté de la presse



Les pays situés dans le quart supérieur gauche, comme la Norvège, mais aussi la Suisse ou la Finlande, sont ceux dans lesquels l'État de droit est le mieux respecté et où la liberté de la presse est la plus grande.

Ce qu'il faut retenir...

La corrélation entre application et indépendance des décisions de justice, existence et respect d'un État de droit – et donc des règles de propriété –, d'une part, et liberté de la presse, de l'autre, est statistiquement très significative. Le lien entre l'existence d'un État de droit et une presse libre est bien établi, malgré l'exception de Singapour principalement et une fois de plus dans ce cas. On constate aussi, réciproquement, qu'aucun pays ayant un indicateur inférieur à -1 n'a d'indicateur de liberté de la presse inférieur à 60. Cette corrélation est sans doute l'une des plus importantes à établir du fait du rôle crucial du respect du droit dans le développement d'un pays.

La liberté de la presse et la corruption

Les faits

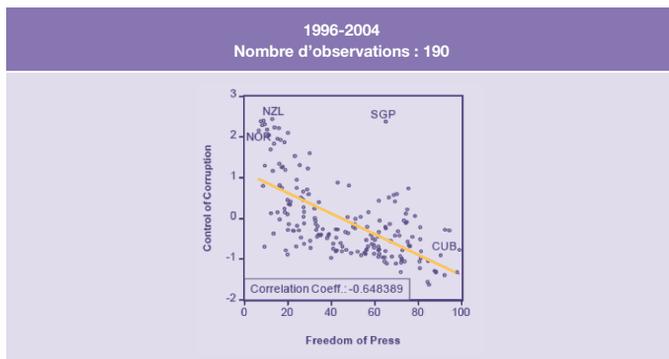
L'indicateur « Maîtrise de la corruption » donne une perception de la corruption sous ses différentes formes. Les indicateurs retenus comprennent aussi bien la corruption courante dans les administrations, pour l'obtention de papiers officiels par exemple, que celle de grande ampleur qui pèse sur le climat des affaires ou la vie politique. La corruption, en ne respectant pas les règles de droit, nuit aux fondements d'une bonne gouvernance.

L'interprétation

La corrélation entre liberté de la presse et corruption est ici aussi statistiquement très significative (**figure 22**). À part, une fois encore, les petits États insulaires qui souffrent de difficultés en matière de gouvernance, on observe un écart très net entre les États dont l'indicateur de gouvernance est supérieur à 1 et les autres. Là où la corruption n'est pas maîtrisée, la presse est contrôlée et contrainte, comme à Cuba, en Biélorussie, en Haïti ou en Irak. À l'inverse, les pays

où la presse est la plus libre sont également ceux dans lesquels la corruption est la moins présente (Norvège, Suisse, Suède ou encore Nouvelle-Zélande). Seul Singapour sur les cent quatre-vingt-dix pays pris en compte dans la régression affiche un faible niveau de corruption et absence de liberté de la presse. En dehors de cet État, un faible niveau de corruption et la liberté de la presse sont toujours associés.

Figure 22. Maîtrise de la corruption et liberté de la presse



Ce qu'il faut retenir...

Le lien entre liberté de la presse et corruption a déjà été souligné dans diverses publications⁴⁶ et cette analyse va dans le sens des résultats généralement observés : l'absence de liberté de la presse est fortement corrélée avec de hauts niveaux de corruption. Les journalistes, là où la corruption est forte, subissent de nombreuses pressions et les hommes ne sont pas libres en général de s'exprimer comme ils le souhaitent. Par contre, lorsque la presse commence à dénoncer des pratiques corrompues et que les individus prennent conscience que d'autres individus ne se comportent pas comme ils le devraient pour que le développement du pays se fasse sans entraves, alors la presse peut jouer un rôle important. Si la liberté de la presse ne résout pas les problèmes de corruption, elle se présente toutefois comme une caractéristique systématique des États qui n'en souffrent plus, ou relativement moins.

Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et cadre juridique

Le cadre juridique et le respect de l'État de droit sont par définition changeants. La presse joue un rôle dans cette évolution en soulignant non seulement les carences et les progrès à accomplir mais aussi les succès enregistrés. La conclusion qui s'impose est la suivante : la liberté de la presse ne résout pas l'ensemble des problèmes qui se posent à une société en matière juridique ou de corruption. Néanmoins, il apparaît que toutes les sociétés (excepté Singapour, **encadré 6**) qui ont surmonté ces difficultés disposent d'une presse libre. Deux raisons peuvent être évoquées : le rôle que la presse joue dans l'accroissement de la transparence dans le domaine judiciaire comme dans le monde des affaires et la protection que le système juridique offre aux journalistes. L'interaction entre gouvernance et liberté de la presse ressort donc particulièrement dans l'étude de ces corrélations.

Encadré 6

Le cas de Singapour

L'État de Singapour présente la particularité de combiner une gouvernance de grande qualité selon les indicateurs de la Banque mondiale avec un indicateur de liberté de la presse supérieur à 60 (presse non libre) de 1996 à 2004. La censure s'y exerce avec force et, selon Freedom House, les journalistes encourent des risques de poursuite tels qu'ils ne peuvent pas dénoncer la corruption ou le népotisme⁷. De plus, les médias sont pour l'essentiel contrôlés par le gouvernement ou par des proches du parti au pouvoir. À l'inverse, les indicateurs de la Banque mondiale permettent de mettre en avant la très bonne gouvernance du pays. Ce paradoxe mérite d'être analysé plus précisément. L'exception singapourienne peut-elle servir à défendre un développement sans liberté de la presse ?

Le modèle de développement de Singapour combine un pouvoir fort aux mains d'un parti, le Parti d'action populaire, qui domine la politique singapourienne depuis l'indépendance du pays et la très grande ouverture de l'économie. Celle-ci repose sur les services bancaires et financiers, le commerce, la navigation, le tourisme, l'industrie électronique, les chantiers navals et le raffinage principalement. Le développement économique du pays s'est donc fondé sur une ouverture aux échanges et la multiplication des services de pointe. Une autre caractéristique de Singapour est sa petite taille : un peu plus de 4,5 millions d'habitants pour 692,7 kilomètres carrés. Nous sommes donc en présence d'un territoire très ouvert, de petite taille et très peuplé, aux caractéristiques économiques et politiques plus proches de celles d'une très grande ville internationale que d'un État au sens classique du terme.

Singapour est donc plus une exception confirmant la règle qu'un modèle pouvant être reproduit ou suivi par d'autres États. Ce pays réussit en fait à cumuler une gouvernance de qualité pour tous les indicateurs (sauf « Être à l'écoute et rendre compte », mais celui-ci inclut la liberté de la presse et donc ne pourrait être pris en compte dans ce cas) : aucun autre pays ne réalise

cette combinaison, ce qui souligne la particularité de Singapour. Cette singularité nécessiterait une étude plus approfondie mais ne contredit pas des résultats qui établissent clairement la corrélation positive entre liberté de la presse et gouvernance pour tous les autres pays.

Ainsi, ce dernier ensemble de régressions confirme qu'une presse libre va de pair avec un système bon juridique et une corruption réduite. La presse aide fortement à rétablir l'ordre et la justice publics, mais il faut pour cela qu'elle ait le courage de ses opinions et que les contraintes qui pèsent sur les journalistes ne soient pas trop fortes. Comment dénoncer la corruption ou les dysfonctionnements d'un système juridique, en d'autres termes comme dénoncer la conduite d'hommes soumis au système si, justement, on subit des menaces et que l'on craint d'être attaqué violemment à chaque écrit que l'on croit, justement là aussi, être libre ? Il faut donc que le système juridique protège les journalistes pour que la presse soit libre d'écrire et dénoncer convenablement des conduites humaines anormales d'une société.

Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et gouvernance

L'accent mis sur l'importance de la liberté de la presse dans le bon fonctionnement d'un État et sur sa gouvernance relève traditionnellement de trois arguments principaux. La liberté de la presse :

- tend à élargir la participation au processus de décision politique à l'ensemble de la population, à la faire sortir d'un cercle restreint de gouvernants ;
- permet l'accès à des idées, à des opinions et à des informations différentes, plurielles ;
- accroît la responsabilité des gouvernements devant la population et exerce un rôle de surveillance des politiques menées et des pratiques des dirigeants (corruption par exemple).

Ces trois arguments s'inscrivent dans le sens de l'analyse réalisée ici : une bonne gouvernance a besoin d'une presse libre pour être effective. Ainsi, la corruption dénoncée par la presse sera mieux combattue que si elle est passée

sous silence. De même, l'État de droit sera davantage respecté et ses représentants mieux contrôlés si la presse peut dénoncer les abus de pouvoir ou l'utilisation du pouvoir public à des fins personnelles.

Ainsi, les résultats obtenus ici confirment les hypothèses posées initialement. Ils montrent qu'un pays ne peut disposer d'une bonne gouvernance (indispensable au développement économique à long terme) s'il muselle la presse, et ce quel que soit l'indicateur retenu. En effet, à l'exception de Singapour, aucun État ne se caractérise par une faible liberté de la presse et une bonne qualité de la gouvernance pour l'ensemble des indicateurs étudiés. La responsabilité politique des gouvernants et la présence de droits civiques et politiques étendus pour les citoyens nécessitent une presse libre : sans elle, ni surveillance ni dénonciation des abus ne sont possibles, ni même envisageables. De même, une presse libre favorise le processus démocratique de renouvellement des gouvernements, et donc la stabilité politique, en permettant l'expression de critiques et d'une pluralité d'opinions dans le respect de la légalité. Ainsi, une presse libre ne déstabilise pas un système : elle permet même de réguler les institutions d'un pays. Liberté de la presse et bonne gouvernance sont significativement et positivement corrélées : elles s'entretiennent, tout en favorisant le développement économique et humain d'un pays (tableau 15).

Tableau 15. Estimation des coefficients par la méthode des moindres carrés ordinaires

	Équation 2 Stabilité politique	Équation 3 Qualité de la réglementation	Équation 4 Efficacité des pouvoirs publics	Équation 5 État de droit	Équation 6 Maîtrise de la corruption
Liberté de la presse	- 0,027	- 0,028	- 0,025	- 0,026	- 0,025
Écart type	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002
Statistique t de Student	- 13,209	- 13,927	- 10,944	- 12,841	- 11,678
p	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
R ²	0,476	0,508	0,384	0,462	0,420

En gras : résultats significatifs.

43. Voir en particulier D. Kaufmann, A. Kraay, M. Mastruzzi (2005). Leur étude synthétise les analyses récentes sur les liens entre gouvernance et développement économique. Ces auteurs indiquent ainsi qu'une amélioration de la gouvernance d'une déviation standard multiplierait par deux ou par trois les revenus dans le long terme.
44. D. Kaufmann, A. Kraay, M. Mastruzzi (2005).
45. *Ibid.*
46. Voir, entre autres, R. Ahrend (2002).



La liberté de la presse

La liberté de la presse et la violence

Ce dernier chapitre se concentre maintenant sur les situations considérées comme anormales dans le cadre d'approche choisi dans cette étude. En effet, les pays où les conflits « font rage » et où la violence imprègne le quotidien ne peuvent assurer à leur population un cadre de sécurité personnelle favorable à l'épanouissement de ses libertés. Fréquemment, dans ces pays, l'État ne respecte pas les droits de l'homme ni la liberté d'expression. Car si la liberté d'expression et la liberté de la presse sont des droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948⁴⁷, ce sont les États en premier lieu qui protègent – ou ne protègent pas – ces droits par leur législation et leur influence sur les médias. Comme cela a été vérifié précédemment, les États qui respectent les droits de l'homme ne contraignent d'ailleurs généralement pas la liberté d'expression par des mesures répressives à l'encontre des médias.

Dans un premier temps est analysé l'aspect institutionnel de l'insécurité – indicateurs de militarisation d'un État (dépenses militaires et personnel militaire). Dans un second temps sont examinés les indicateurs de la violence plus directement centrée sur la personne humaine (facteurs d'insécurité quotidiens comme les meurtres, les viols ou d'autres formes de crimes). Faute de données disponibles, tous les aspects évoqués n'ont pu être étudiés : certes, des données existent sur chacun d'entre eux, mais il s'agit principalement de bases de données nationales⁴⁸, d'études à court terme ou de comparaisons internationales contenant peu d'observations exploitables économétriquement⁴⁹. En réalité, il faut souligner que les bases de données sur les crimes, et sur la violence en général, sont surtout disponibles dans les pays développés et démocratiques ; dans les autres pays, ces statistiques sont mal collectées, voire quasi inexistantes.

Il a donc été décidé de ne prendre en compte que les indicateurs disponibles pour la majorité des pays. Sans cela, les conclusions des corrélations linéaires étudiées ne pourraient être valables ou tout du moins tolérées pour l'ensemble des pays pris en compte dans cette étude. Au final, cette partie analyse les effets de la liberté de la presse sur la violence et la sécurité par le biais des indicateurs indiqués dans le **tableau 16**.

Tableau 16. Indicateurs utilisés pour analyser les liens entre liberté de la presse et sécurité personnelle

	Variable	Source
Liberté de la presse	Liberté de la presse	Freedom House
Militarisation	Dépenses militaires (% PIB)	Banque mondiale, indicateurs mondiaux du développement
	Personnel militaire (% population active)	Banque mondiale, indicateurs mondiaux du développement
Transferts d'armement	Importation d'armes (dollars É.-U. constants 1990)	Banque mondiale, indicateurs mondiaux du développement
	Exportations d'armes (dollars É.-U. constants 1990)	Banque mondiale, indicateurs mondiaux du développement
Réfugiés	Réfugiés par pays d'origine (milliers)	Haut commissariat aux réfugiés des Nations Unies
Décès non naturels	Décès dus à la guerre (% du total des morts)	OMS
	Décès liés à la violence (% du total des morts)	OMS
	Suicides (% du total des morts)	OMS
	Tués sur la route (% du total des morts)	OMS

La liberté de la presse et le degré de militarisation de l'État

Cette première section a pour objectif de tester l'hypothèse suivante : dans un État où les dépenses militaires sont très élevées et où l'armée est exceptionnellement importante, les libertés d'expression et de presse sont susceptibles d'être réprimées. L'hypothèse posée est donc que militarisation de l'État et liberté de la presse ne se développent pas dans le même sens.

La liberté de la presse et les dépenses militaires

Les faits

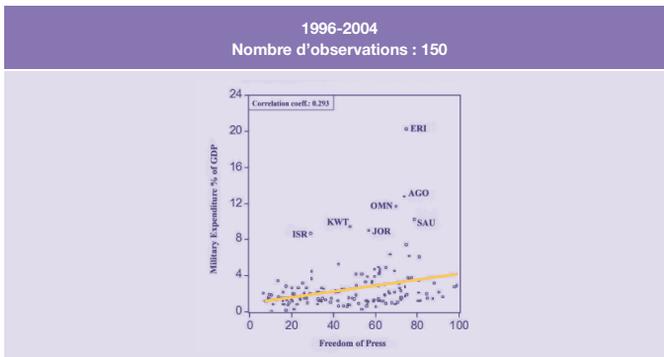
Les États fortement militarisés sont souvent autoritaires avec des dirigeants s'attachant à la survie de leur régime par la force et l'intimidation au détriment des conditions de vie décentes des citoyens. Dans ces circonstances, un cercle vicieux se met en place : les libertés étant réprimées, il n'y a pas de presse indépendante ; sans presse indépendante, les citoyens n'ont pas d'accès à l'information qui leur permettrait d'améliorer leurs conditions de vie, de participer à la discussion publique et éventuellement contribuer à la démocratisation de l'État.

Selon les indicateurs de militarisation des États, le Moyen-Orient est la région la plus militarisée dans le monde⁵⁰. Pour la plupart, les pays qui en font partie sont placés en haut de l'échelle dans le classement de Freedom House, c'est-à-dire parmi ceux dont la liberté de la presse est jugée faible.

L'interprétation

La régression obtenue est statistiquement significative et confirme l'existence d'une corrélation positive entre l'indicateur de liberté de la presse et les dépenses militaires (figure 23). Cette corrélation n'est pas forte (coefficient de 0,293), mais elle montre toutefois que plus les dépenses sont élevées (au-delà de 5 % du PIB), plus les pays souffrent d'une réduction de la liberté de la presse (indicateur supérieur à 50).

Figure 23. Dépenses militaires et liberté de la presse



Les pays du Moyen-Orient, l'Érythrée et l'Angola se distinguent de la masse par leur investissement considérable dans le secteur militaire. Ces dépenses élevées s'expliquent sans nul doute par leur histoire guerrière mais aussi par la situation géopolitique du Moyen-Orient où les relations entre voisins demeurent tendues. Une exception est à noter : Israël investit beaucoup dans l'armée mais sa presse est relativement libre (score moyen de 29,2). Cette exception n'est pas inattendue car il s'agit d'un pays démocratique avec une presse plurielle, mais c'est également un pays qui souhaite maintenir une armée puissante dans une situation de conflit et de terrorisme permanente. Le service militaire y est obligatoire et suivi par l'ensemble de la population pendant un à trois ans, ce qui implique des dépenses proportionnelles.

Par ailleurs, un nombre considérable des pays se situent sous la droite de régression (faible liberté de la presse et dépenses militaires comparables à celles des pays ayant une bonne liberté de la presse). Il s'agit majoritairement de pays où les groupes paramilitaires sont très importants, comme en République démocratique du Congo (liberté de la presse : 84,8 ; dépenses militaires égales à 1,55 % du PIB), au Tadjikistan (liberté de la presse : 87,4 ; dépenses militaires : 1,46 %) ou au Tchad (liberté de la presse : 72,4 ; dépenses militaires : 1,37 %). Ils ne forment pas des vraies exceptions à la règle puisque la différence entre les dépenses militaires de l'État et le réel degré de militarisation y est grande (le rôle du trafic d'armes n'apparaissant bien évidemment pas dans les données). La Corée du Nord (liberté de la presse : 98,9 ; dépenses militaires : 2,95 %) et le Myanmar (liberté de la presse : 97,7 ; dépenses militaires : 2,73 %) figurent également sous la droite, mais il s'agit de sociétés très fermées dont les chiffres officiels ne peuvent être vérifiés.

Quant aux dépenses militaires des pays occidentaux, elles sont relativement modérées : en France, elles sont égales à 2,70 % du PIB (liberté de la presse : 23,2) et aux États-Unis à 3,40 % (liberté de la presse : 13,6). Ces chiffres ne reflètent pas entièrement la réalité car une grande partie de l'équipement militaire n'apparaît pas en tant que telle dans les statistiques.

Ce qu'il faut retenir...

La corrélation entre liberté de la presse et dépenses militaires est limitée mais positive. Cela souligne donc que les pays où la guerre n'est pas un objectif

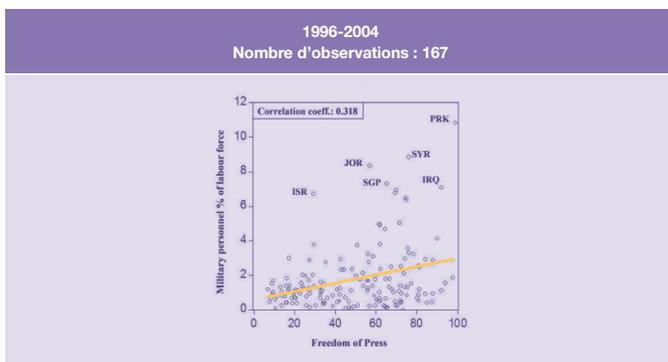
premier sont aussi ceux où la presse peut être libre. Néanmoins, comme les chiffres disponibles ne reflètent pas toujours la réalité et que le coefficient de détermination (R^2) de la régression n'est pas très élevé, il est possible de conclure que la liberté de la presse ne peut qu'être associée à une militarisation de l'État réduite (cette conclusion n'étant néanmoins pas solide statistiquement).

La liberté de la presse et le personnel militaire

Les faits

Cette régression considère la relation entre liberté de la presse et proportion du personnel militaire dans l'ensemble de la population active d'un pays. L'hypothèse testée est que l'emploi d'une part importante de la population à des fins militaires ne présage pas d'un climat durablement propice à la paix. La menace d'un conflit doit sûrement peser sur les hommes et, donc, ils ne peuvent se consacrer totalement à la satisfaction de leurs besoins. De tels pays ne donnent généralement pas à leur population la capacité d'être libre d'autres contraintes et la presse doit également pâtir de ce climat (figure 24).

Figure 24. Personnel militaire et liberté de la presse



L'interprétation

Plus le personnel militaire d'un pays est important, plus la liberté de la presse est réduite. Cela dit, nombreux sont les pays à avoir une mauvaise liberté de la presse et un pourcentage de personnel militaire dans la moyenne. Israël reste une exception dans cette catégorie également, et les autres pays possédant des effectifs armés très importants (supérieurs à 5 % de la population active) connaissent tous une liberté de la presse faible (indicateur supérieur à 60). La Corée du Nord est le pays le plus atypique avec un personnel militaire qui représente 10,8 % de la population active et une liberté de la presse très réduite (98,8). Les pays du Moyen-Orient, où la situation est instable, cumulent une presse peu libre et un personnel militaire nombreux.

Ce qu'il faut retenir...

Comme cela a été signalé précédemment, les données sur le personnel militaire sont à utiliser et interpréter avec prudence car il s'agit des chiffres officiels qui n'incluent pas les forces paramilitaires ni les services secrets ; s'ils les intégraient, cela multiplierait les scores de plusieurs pays. À titre d'exemple, le pourcentage indiqué pour la République démocratique du Congo s'élève à 0,42 %, donnant l'image d'un pays à faible taux de militarisation. Mais les groupes paramilitaires et les milices ne sont pas pris en compte, ce qui fausse la réalité de l'intervention militaire dans ce pays⁵¹. Cette régression permet néanmoins de confirmer qu'une presse libre va de pair avec une proportion réduite de personnel militaire dans la population active.

Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et militarisation

Les corrélations précédentes convergent dans le sens d'une corrélation positive entre militarisation des États et contraintes pesant sur la liberté de la presse. Un pays qui place ses ressources humaines et économiques dans le domaine militaire en prive d'autres postes qui auraient permis de développer les libertés de chacun.

L'étude n'a pas reproduit ici une analyse des corrélations entre liberté de la presse et importations d'armes, d'une part, et exportations d'armes, d'autre part. Ces régressions n'étaient pas significatives alors qu'il était initialement possible de croire qu'elles le seraient. En réalité, le lien entre importations et exportations d'armes et liberté de la presse aurait dû être testé en prenant en compte d'autres variables : les données sur ce commerce sont probablement faussées par des transferts « privés » et des transferts secrets. Même en passant les variables en logarithmes, les régressions demeurent « muettes » et la dispersion des données ne change pas. Il pourrait être plus pertinent, pour ce genre d'étude et à plus long terme, de faire une comparaison avec des chiffres du type importations d'armes/importations totales, ou importations d'armes par habitant/PIB par habitant, afin de prendre en compte le poids économique et de la richesse de chaque pays. En fin de compte, aucune conclusion n'a pu être tirée de l'étude de ces corrélations, ce qui reflète aussi combien la question est délicate : le trafic d'armes n'a d'ailleurs pas bonne presse en général...

Enfin, il semblerait que les relations entre liberté de la presse et militarisation ne puissent être explorées sans avoir plus d'informations et de données détaillées. Les résultats obtenus sont significatifs, mais les conclusions sur les corrélations ne sont pas très solides.

La liberté de la presse, l'(in)sécurité et la violence

Cette section s'intéresse maintenant aux aspects de la sécurité et de la violence qui concernent l'intégrité physique même de l'individu. De manière générale, dans un État où la discussion publique existe et où les médias peuvent librement évoquer les problèmes de société, la violence à grande échelle n'est pas tolérée. Inversement, une société dans laquelle les agressions sont fréquentes et la criminalité forte est aussi une société dans laquelle les journalistes sont susceptibles d'être en danger, la qualité de la presse ne faisant alors que refléter des conditions de travail difficiles. L'insécurité de la vie quotidienne et la précarité des libertés

individuelles, dont la liberté d'expression et *a fortiori* celle de la presse, semblent donc s'exclure. Sont donc ici mis en valeur les liens entre la liberté de la presse et les statistiques sur le nombre de réfugiés par pays et sur les causes de décès non naturels. La seconde hypothèse testée maintenant consiste à vérifier qu'un État incapable de protéger ses citoyens contre la violence étatique ou non étatique est souvent aussi un État dans lequel il y a une faible liberté de la presse.

La liberté de la presse et les réfugiés par pays d'origine

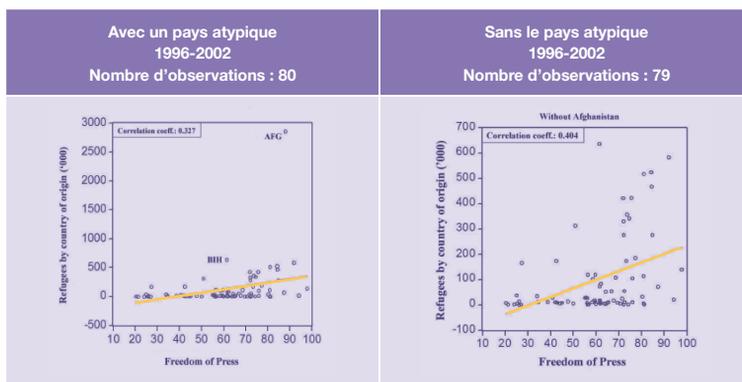
Les faits

L'acte de quitter son pays pour se réfugier à l'étranger est une preuve ultime d'insécurité. Dans la mesure où il est difficile de trouver abri dans son pays d'origine, il est par conséquent fortement improbable de pouvoir y bénéficier d'une grande liberté d'expression.

L'interprétation

Les données du Haut comité aux réfugiés des Nations Unies et de Freedom House confirment cette allégation : l'existence d'un grand nombre de réfugiés provenant d'un pays donné est fréquemment liée à un faible degré de liberté de la presse dans ce même pays (**figure 25**). Les résultats sont ici significatifs et le coefficient de corrélation est de 0,327 : la bonne liberté de la presse d'un pays est donc associée avec un faible nombre de réfugiés issus de ce pays.

Figure 25. Réfugiés par pays d'origine et liberté de la presse



L'Afghanistan figure en haut à droite du graphique de gauche (figure 25) : c'est l'exemple d'une situation extrême, avec presque trois millions de réfugiés par an pour la période 1996-2002 et une presse qui ne fonctionne pas librement (score moyen de 88). En retirant ce pays fortement atypique de la régression, les résultats se confirment : le coefficient de corrélation est alors de 0,404, confirmant les liens entre liberté de la presse et la situation de forte insécurité des individus dans un pays.

Ce qu'il faut retenir...

Le nombre de réfugiés afghans s'explique, bien entendu, par des conditions de vie très précaires : la sécurité physique n'est pas garantie car l'État ne dispose pas du monopole du pouvoir et ne maîtrise pas la violence. Dans ces conditions, l'État de droit est absent et, par conséquent, la sécurité de l'activité économique est inexistante, les ouvertures sociales sont quasiment nulles. Les Afghans ne disposent pas de leurs pleins droits politiques, ils n'ont pas suffisamment accès aux services de santé ou d'éducation⁵². Dans ces conditions, il ne reste plus qu'une option : aller chercher ailleurs sécurité et dignité humaine.

Cette régression pourrait être faite en ne prenant en compte que les pays dont les habitants fuient. Comme le montre la figure 25, beaucoup de pays ne provoquent pas de flux de réfugiés car ils ne sont généralement pas en situation de guerre ou n'usent pas de violence (morale ou physique) à l'égard de leurs citoyens.

Il serait donc intéressant de connaître la valeur du coefficient de corrélation pour les pays concernés par la question uniquement. La conclusion serait probablement beaucoup plus forte.

La liberté de la presse et les homicides

Cette sous-section s'intéresse aux cas de décès non naturels. Les indicateurs utilisés sont des estimations de l'OMS qui rassemble, dans ses statistiques, toutes les causes de décès, naturels ou non. Cette partie contient les variables sur la mortalité par guerre et par violence (homicides volontaires et involontaires).

La guerre

Les faits

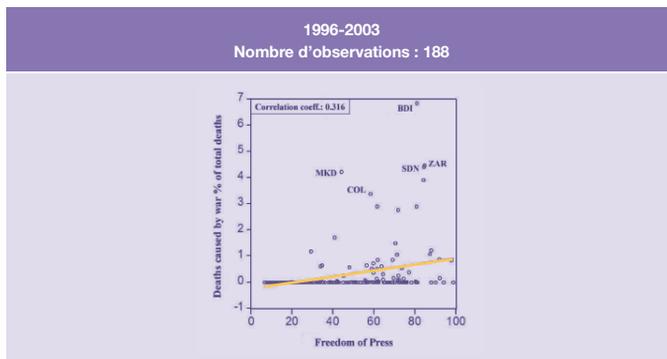
L'hypothèse posée ici semble évidente : la liberté de la presse n'existe pas, ou est très limitée, dans les pays souffrant de conflits (ethniques, interétatiques, guerre civile, etc.).

L'interprétation

Les résultats sont statistiquement significatifs (figure 26). Pour la période étudiée, la majorité des pays pris en compte ne sont pas en guerre : ils affichent ainsi un nombre de morts nul, s'alignant donc en ligne selon le niveau de leur liberté de la presse. La majorité des pays confrontés à un conflit ont un niveau de liberté de la presse supérieur à 60 : regroupés dans la partie droite de la figure, leur situation confirme l'hypothèse de départ. Une des exceptions à cette règle est l'ex-république yougoslave de Macédoine : malgré une presse qualifiée de « partiellement libre » (44,2), c'est le seul pays européen parmi ceux qui ont un pourcentage élevé de morts dus à la guerre (4,23 %). Il est difficile d'expliquer cette exception, car si la liberté de la presse est restée quasiment au même niveau après l'instabilité qu'a connue la région à la fin des années 1990 et la guerre de 2001, elle s'est détériorée très récemment⁵³. La moyenne des indicateurs ne cache donc pas de grandes variations qui auraient pu expliquer la situation de ce pays. En

Colombie, la guérilla entraîne un grand nombre de décès, ce qui fait monter le taux de mortalité en question ici ; avec un indice de 58,2 points, la presse de ce pays est presque considérée comme non libre⁵⁴.

Figure 26. Décès liés aux situations de conflit et liberté de la presse



Ce qu'il faut retenir...

Ainsi, dans les pays en guerre, la liberté de la presse est fortement limitée. Là aussi, il serait intéressant de refaire l'étude dans les pays pour lesquels le nombre de morts est nul. Le coefficient obtenu serait probablement beaucoup plus important, dans le même ordre de valeur que celui qui pourrait être trouvé avec le nombre de réfugiés.

Les cas du Burundi, du Soudan et de la République démocratique du Congo sont enfin là pour rappeler que les États confrontés à des conflits ne peuvent réellement être aidés par la liberté de la presse. Dans de telles situations, si celle-ci existe avant le conflit, elle peut contribuer à l'acheminement vers une solution de paix. Mais dans un pays où elle est fortement limitée, il est fort probable que son existence soit remise en cause avant même d'aboutir à une situation de paix : ce constat est malheureux mais ne peut tout simplement pas être nié.

Les homicides volontaires et involontaires

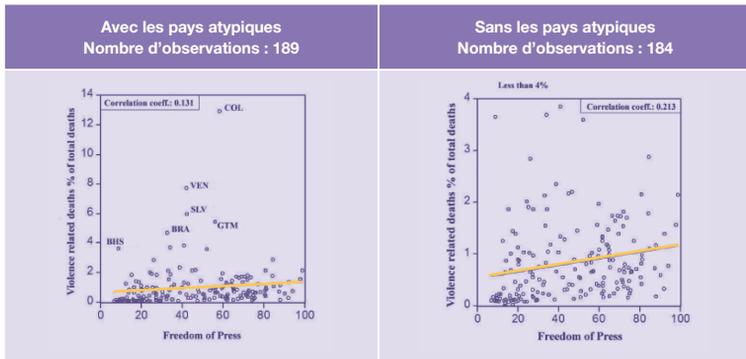
Les faits

Les pays dans lesquels la violence fait partie du quotidien des habitants sont ceux où il est difficile d'observer un bon développement humain. La guérilla, le crime organisé, les viols ou autres ne sont pas propices à l'épanouissement normal des individus.

L'interprétation

Contrairement aux attentes et à première vue, la corrélation entre le pourcentage de décès causés par diverses violences et la liberté de la presse est très faible (0,131) (**figure 27**) : les deux variables sont donc *a priori* indépendantes, mais les statistiques n'étant pas très significatives, cette relation est vérifiée en éliminant, dans une seconde régression, les pays atypiques du graphique de gauche.

Figure 27. Morts des suites de violences et liberté de la presse



Les pays d'Amérique latine cumulent des taux de meurtre exceptionnellement élevés et des classements de liberté de la presse situés dans la moyenne. Ceci est bien évidemment lié à la présence de nombreux groupuscules armés dans ces pays⁵⁵. L'exemple le plus frappant est observé en Colombie, où 12,9 % des morts sont expliqués par de la violence. Il s'agit aussi d'un pays dont le degré de liberté de

la presse est faible (indice moyen de 58,2 pour 1996-2004 et, aujourd'hui, encore plus élevé : 63⁵⁶).

En réitérant la régression sans les cinq pays d'Amérique latine qui ont le plus grand pourcentage d'homicides, la corrélation devient significative : le coefficient de corrélation est égal à 0,213 et la statistique *t* de Student à 2,94. La liberté de la presse semble donc agir quelque peu sur le nombre de décès liés à la violence. Mais au regard de la dispersion apparente sur le graphique de droite, il faudrait aller plus loin dans l'étude des différentes sortes de crimes réunis dans ces chiffres : certains pays à liberté de la presse élevée peuvent en effet connaître un nombre de morts liées à la violence tout aussi important, si ce n'est plus, que certains pays où la liberté de la presse n'existe pas.

Ce qu'il faut retenir...

Ainsi, il est difficile de conclure véritablement sur les liens entre liberté de la presse et morts dus à des violences criminelles. Les pays d'Amérique latine semblent former un groupe à part, où la guérilla urbaine est peut-être plus développée qu'ailleurs. Il faudrait, à ce niveau, examiner les chiffres plus en détail, ou étudier les liens entre ces cas de morts par violence et l'urbanisation des pays, l'état des infrastructures et la concentration de la population pauvre dans les villes. Les conclusions ne sont pas très probantes en l'état actuel des choses.

Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et homicides

Les corrélations observées sont en général significatives, positives, mais restent faibles. Les problèmes de chiffres peuvent expliquer les difficultés rencontrées, ainsi que la complexité des relations entretenues à ce niveau aussi. Des régressions ont été effectuées entre liberté de la presse et taux de suicides, mais aucune conclusion n'en est ressortie. Quel que soit le degré de liberté de la presse, les suicides existent et semblent évoluer selon d'autres variables. En suivant la thèse de Durkheim⁵⁷, on pourrait dire que les sociétés économiquement et politiquement avancées, souvent plus individualistes que les autres, signalent par leur taux de suicides leur degré de désolidarisation. Mais comment expliquer alors ce taux dans les pays moins développés ? Il faudrait, là encore, étudier de façon plus approfondie les causes des suicides : dans les pays développés, il peut s'agir

du chômage et, dans les pays en développement, des conditions de privations et d'insécurité extrêmes. La liberté de la presse ne doit donc relativement pas jouer de rôle primordial sur cette question. De même, des régressions ont été faites sur les liens entre liberté de la presse et fréquences des tués sur la route. Mais les résultats ne sont pas non plus très probants.

Ainsi, il faudrait essayer de se pencher plus en détail sur les situations et les indicateurs utilisés afin de mieux asseoir les conclusions tirées. Il serait aussi possible d'expliquer chaque indicateur utilisé avec d'autres variables que la liberté de la presse, afin d'établir la logique sous-jacente et les biais par lesquels la presse peut, finalement, exercer une influence.

Synthèse sur les liens entre liberté de la presse et violence

L'ensemble des régressions prises en compte dans cette section montre qu'il est difficile d'évaluer les liens réels entre le degré de liberté de la presse et les différentes mesures de la violence subie par la population. Dans les États militarisés, en situation de conflit armés ou vivant sous la menace d'une attaque militaire, la liberté de la presse est souvent limitée. Par contre, la même conclusion ne peut être affirmée avec autant d'assurance pour les États confrontés à une grande prévalence de la violence : dans ces pays, la liberté de la presse connaît différents niveaux. Le degré de militarisation de l'État mesuré par les dépenses et le personnel militaire montre des résultats intéressants, mais il ne faut pas oublier qu'en réalité, ils sont à relativiser, le phénomène paramilitaire ne se traduisant pas en chiffres officiels. L'approche plus centrée sur l'individu a considéré le nombre des réfugiés et le taux d'homicides comme des variables révélatrices de l'insécurité de la société. En effet, la liberté de la presse est très faible dans ces pays non sécurisés. Par contre, dans les pays qui veillent au bon fonctionnement des médias, la vie quotidienne comprend relativement moins de menaces perpétuelles ou de violence. Néanmoins, comme l'illustre le cas de la prévalence des homicides dans les pays d'Amérique latine,

certains problèmes sont propres à certaines sociétés et ne peuvent s'expliquer par un modèle global.

Les données précises sur la violence et la criminalité sont difficilement accessibles et ne permettent pas d'accéder à des chiffres très détaillés : ceci explique aussi le manque de conclusion probante à ce niveau. Les renseignements disponibles pour les pays développés et en situation de paix sont plus nombreux que pour les pays confrontés à beaucoup de violence. Mais quand les informations sont disponibles, elles le sont avec réserve (propriété des services de police⁵⁸) et il est difficile d'obtenir un panorama complet de la question. Par conséquent, les régressions peuvent être biaisées.

Enfin, les résultats obtenus ne permettent pas d'établir de lien de causalité dans un sens ou dans l'autre uniquement. Même s'il existe effectivement une corrélation entre la liberté de la presse et la plupart des indicateurs de sécurité et de violence, il s'agit d'un lien relativement fragile qu'il faudrait étudier plus en détail, avec de meilleures données. Néanmoins, rien ne contredit le fait que la liberté de la presse favorise l'amélioration de la sécurité et que les conditions de sécurité permettent à la presse de fonctionner plus librement (**tableau 17**).

Tableau 17. Estimation des coefficients par la méthode des moindres carrés ordinaires

	Équation 1 Dépenses militaires	Équation 2 Effectifs militaires	Équation 4 Réfugiés par pays d'origine	Équation 5 Décès dus à la guerre	Équation 6 Décès liés à la violence	Équation 11 Réfugiés < 2 millions	Équation 12 Décès dus à la violence < 4 %
Observations	150	167	80	188	189	79	184
Liberté de la presse	0,032	0,024	6,00	0,012	0,007	3,40	0,0064
Statistique t de Student	3,73	4,31	3,06	4,53	1,81	3,88	2,94
p	0,000	0,000	0,003	0,000	0,073	0,000	0,004
R ²	0,086	0,101	0,107	0,100	0,017	0,163	0,045

En gras : résultats significatifs ; en gras et italique : résultats non significatifs, en italique : coefficient très faible.

47. Article 19 : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »
48. À titre d'exemple l'Uniform Crime Reporting Program du FBI qui rassemble des statistiques sur les crimes aux États-Unis depuis 1930.
49. Le *Human security report* publié par le Human Security Centre en est un exemple : il s'agit d'un rapport annuel, les tableaux comparatifs contiennent donc rarement des données sur plusieurs années et seule une sélection de pays est étudiée à chaque fois.
50. Sur ce point, voir l'étude d'A. H. Cordesman (1998).
51. Voir les rapports de l'International Crisis Group sur ce pays, disponibles en ligne (www.crisisgroup.org).
52. S. Tadjbakhsh (2005a).
53. Liberté de la presse de l'ex-république yougoslave de Macédoine, selon Freedom House : 1996 : 36 ; 1998 : 44 ; 2000 : 42 ; 2002 : 46 ; 2004 : 53.
54. Dans le classement de Freedom House, la presse est non libre à 61-100 points.
55. Voir, sur ce point, C. Ribando (2006).
56. Selon le dernier classement de Freedom House en 2005.
57. Émile Durkheim, *Suicide*, 1897.
58. Par exemple, Interpol ne partage en principe ses bases de données qu'avec les autorités policières.

Conclusion, critiques et recommandations

Les grandes lignes du raisonnement

L'approche analytique de cette étude s'est fondée sur une théorie large du développement, incluant les notions de gouvernance et de sécurité. Selon cette démarche, l'individu doit être libre de tout besoin (il faut survivre avant de vivre et vivre correctement avant de pouvoir vivre mieux) pour pouvoir jouir de sa propre liberté. Cette étude a longuement détaillé l'ensemble des liens (exploitables économétriquement) entre liberté de la presse et différents indicateurs de développement. L'approche retenue a regroupé ces indicateurs en cinq catégories, elles-mêmes divisées en trois sections, en essayant ainsi d'aborder les aspects essentiels du développement (ainsi qu'ils apparaissent également dans les OMD).

Théoriquement, il existe de bonnes raisons de croire que la liberté de la presse contribue de façon significative au dynamisme du développement. Comme le rappelle le Président de la Tanzanie, Banjami Mkafo, le développement ne peut pas être imposé, il peut seulement être facilité⁵⁹ et, à travers ses fonctions de « gardienne », de coordonnatrice et d'animatrice de la démocratie, la presse agit de façon positive sur les différentes dimensions du développement. Toute défaillance au niveau d'une de ces fonctions implique une réduction de sa

contribution au processus de développement. Aussi, son efficacité dépend-elle de son indépendance, de sa qualité et de sa portée.

Au-delà de ces dimensions théoriques, cette étude, fondée sur une analyse empirique, suggère l'existence d'une « bonne » corrélation entre la liberté de la presse et les différentes dimensions du développement, de la pauvreté et de la gouvernance. Ses résultats corroborent assez bien la théorie et peuvent être résumés ainsi.

Premièrement, la liberté de la presse a un lien fort autant avec le degré du développement qu'avec le niveau de la pauvreté. Carences matérielles, privations dans le domaine de la santé et déficit en termes d'éducation, tout est positivement corrélé avec la liberté de la presse :

- un lien véritablement fort existe entre le PIB par habitant et la liberté de la presse, même si le PIB ne définit pas que le niveau de revenu de l'ensemble de la communauté mais aussi les revenus individuels. En ce qui concerne la population vivant en deçà du seuil de pauvreté, au niveau de 2 dollars par jour, la corrélation est bien plus nette qu'au niveau de 1 dollar par jour. On ne saurait tout de même pas dire que la liberté de la presse ne joue aucun rôle en ce qui concerne la pauvreté extrême. Les corrélations avec les taux de malnutrition et d'accès à l'eau potable prouvent que la liberté de la presse a une incidence sur la satisfaction des besoins de base de la population ;
- la presse permet d'améliorer les conditions de santé. Dans les pays où il n'y a pas de liberté de la presse, la part du PIB consacrée aux dépenses de santé est faible. Les problèmes de manque de personnel médical devraient être plus largement dénoncés par la presse afin d'aider à améliorer la situation dans de nombreux pays en développement, notamment en Afrique ;
- la liberté de la presse est positivement corrélée avec le niveau d'éducation. Les pays où la liberté de la presse existe connaissent de forts taux de scolarisation des enfants dans le primaire et le secondaire. Paradoxalement, il n'existe pas de relation linéaire entre dépenses d'éducation publique et liberté de la presse. L'éducation a une influence positive sur la liberté de la presse, et son impact est

important. Une population instruite, plus autonome, sera plus en mesure de réclamer une plus grande liberté de la presse.

Deuxièmement, la liberté de la presse est positivement corrélée avec la gouvernance. Les pays où elle est inexistante souffrent de problèmes de gouvernance. Les individus placés au pouvoir peuvent avoir tendance à oublier le système qu'ils ont contribué à construire. La presse est un bon moyen de le leur rappeler. Mais cela implique aussi qu'il n'y ait pas d'abus de pouvoir justement, et que le système fondé par les individus ne se retourne pas contre eux en contraignant leur liberté et, par conséquent, celle de la presse. Les trois postulats de base étaient les suivants :

- la liberté de la presse tend à élargir la participation au processus prise de décisions politiques à l'ensemble de la population, à la sortir du cercle restreint des gouvernants ;
- la liberté de la presse permet l'accès à des idées, à des opinions et à des informations différentes, plurielles ;
- la liberté de la presse accroît la responsabilité des gouvernements vis-à-vis la population et exerce un rôle de surveillance des politiques menées et des pratiques des dirigeants (corruption par exemple).

Ces trois arguments ont donc été vérifiés : une bonne gouvernance a besoin d'une presse libre pour être effective. Ainsi, la corruption dénoncée par la presse sera mieux combattue que celle sur laquelle on ferme les yeux. De même, l'État de droit sera davantage respecté et les représentants de l'État mieux contrôlés si la presse peut dénoncer les abus de pouvoir ou l'utilisation du pouvoir public à des fins personnelles.

Troisièmement, la liberté de la presse est positivement corrélée avec un faible niveau de dépenses militaire et de personnel militaire. Le lien entre la liberté de la presse et la violence ou la sécurité est très faible. Les conclusions sur les liens entre liberté de la presse et sécurité personnelle ne peuvent être établies très solidement par manque de données chiffrées utilisables.

Quelles interprétations ?

Ces conclusions peuvent s'interpréter de plusieurs manières. Avant tout, il est possible d'affirmer que la liberté de la presse a un impact sur le développement humain à travers trois mécanismes :

- elle sert d'intermédiaire entre les individus et le gouvernement, en portant à sa connaissance les besoins de la population et en servant de rempart contre les crises et les situations de privations extrêmes. Cela confirme la thèse d'Amartya Sen ;
- elle responsabilise le gouvernement et rend son action plus transparente ;
- elle est importante non seulement pour la lutte contre la pauvreté mais aussi pour le développement économique dans le sens large du terme. Avec d'autres indicateurs de la bonne gouvernance, elle crée un environnement favorable aux affaires, à une gestion plus efficace des affaires publiques, etc.

Ainsi, ces résultats suggèrent que la liberté de la presse peut contribuer à atteindre les OMD et, surtout, à assurer que les différentes dimensions du développement humain et sociétal sont remplies. Les États et les organisations internationales, en promouvant la liberté de la presse, se dotent d'un puissant outil ayant un effet de levier sur le développement. Un résultat important peut être rappelé à ce sujet : aucun pays ne cumule de presse libre et un pourcentage très élevé de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Traditionnellement, un argument contre une presse libre dans les pays pauvres consiste à la considérer comme un « luxe » : comme le rappelle James D. Wolfenson, « pour réduire la pauvreté, nous devons libérer l'accès à l'information et améliorer la qualité de l'information. [...] Les populations bien informées sont ainsi habilitées à opérer de meilleurs choix. La liberté de la presse n'est pas un luxe pour les pays riches. Elle est au cœur du développement équitable. Les institutions qui, comme les médias, travaillent pour la transparence et le renforcement des libertés apparaissent essentiels⁶⁰. » Néanmoins, l'intérêt de cette étude est d'offrir une vision globale du développement. Or, la liberté de la presse est systématiquement associée à une gouvernance de

qualité, elle-même facteur de développement. Ce constat accroît fortement la possibilité d'un lien entre pauvreté et liberté de la presse. En outre, cela conduit à renforcer la crédibilité de l'argument selon lequel la liberté de la presse constitue un instrument du développement en tant que tel, au même titre que l'éducation ou les investissements.

Enfin, il ne faut jamais oublier que l'individu est au centre de cette analyse : la liberté de la presse n'est qu'un reflet d'un autre ensemble de libertés dont peuvent jouir les hommes réunis en société. La liberté des uns s'arrête souvent parce d'autres abusent de cette liberté en oubliant combien il est difficile de l'obtenir. Est-il aussi nécessaire de rappeler que l'efficacité des médias dépend de leur indépendance, de leur qualité et de leur portée ? « Les pays démocratiques possèdent les médias les plus libres mais on est en droit de se demander si des médias libres encouragent un élargissement de la démocratie ou si une démocratie saine encourage les médias libres. De toute évidence les effets sont mutuels, et il existe divers degrés de démocratie et de liberté des médias⁶¹. » Au-delà de la démocratie, la liberté des médias varie selon les sujets traités : l'information économique peut être plus censurée que l'information politique. En outre, à niveaux de démocratie comparables, « les pays les plus riches semblent accorder plus d'importance à l'information ». Donc, l'importance même accordée à la liberté de l'information varie selon les niveaux de développement humain.

Suggestions et prolongements

Comme cela a été rappelé à de nombreuses reprises, la mise en évidence de la corrélation entre la liberté de la presse et le développement ne permet pas de régler la question importante de la causalité⁶². Il est à présent évident que liberté de la presse et développement interagissent et ne vont pas l'un sans l'autre. Ce résultat constitue un progrès en soi : il définit les limites d'un processus de développement qui ne permet pas à des médias libres d'exister. Il serait alors nécessaire de regarder de près le lien de causalité entre les deux concepts, à travers par exemple la recherche des indicateurs de contrôle : dans toute relation de cause à effet, il n'y a pas d'automatisme (par exemple : hausser le niveau d'éducation n'est pas

toujours suffisant pour améliorer la liberté de la presse ; de même, une presse plus libre n'élargit pas toujours l'accès à l'éducation). Il faut envisager les autres variables qui peuvent intervenir (celles reliées à la sécurité économique, sanitaire, mais aussi le régime politique en place) et considérer l'ensemble comme un système où toutes les variables interagissent. En adoptant une approche plus simplifiée avec juste les deux variables, l'objectif principal est de démontrer déjà le sens de la relation (ici positive) et sa significativité, l'évaluation de l'impact étant en fin de compte secondaire et très difficile à estimer.

Cette étude rencontre également quelques limites qui sont inhérentes au choix des auteurs de tester un nombre très important d'indicateurs. Par exemple, en matière de sécurité, il est difficile d'interpréter les résultats et de tirer des conclusions. En matière d'éducation également, la question du sens de la relation se pose avec acuité et devrait là encore faire l'objet de recherches plus approfondies. En outre, les indicateurs de diffusion des médias n'ont pas été pris en compte dans les corrélations, ainsi que le fait Pippa Norris dans son étude. Cela dit, les coefficients obtenus ne diffèrent pas grandement de ceux trouvés dans son travail (voir en annexe). L'étude mériterait d'être approfondie afin de déterminer d'autres éléments de cheminement entre liberté de la presse et amélioration de la sécurité humaine : en ciblant des indicateurs reflétant plus la perspective individuelle, les résultats seraient également très intéressants !

Plus généralement, cette étude ouvre la voie à de nombreux approfondissements et il est d'ores et déjà possible de proposer quelques pistes :

- renforcer les premières conclusions en contrôlant les régressions réalisées de façon plus large et en prolongeant le travail économétrique ;
- approfondir l'étude des relations peu ou faiblement établies, aussi bien de façon théorique qu'empirique ;
- consacrer des études aux « cas particuliers », tels que Singapour et Cuba ;
- examiner les liens entre égalité des sexes et liberté de la presse – ceci n'a pas été abordé dans ce travail et mériterait beaucoup d'attention. Pour ce faire, il faudrait notamment trouver de bons indicateurs.

En outre, le choix d'étudier les indicateurs avec des moyennes sur plusieurs années est critiquable. Un travail plus long pourrait établir les corrélations par année et examiner leur évolution, repérer les pays pour lesquels les problèmes sont structurels, voir si les pays en transition ont progressé et apprécier l'évolution de la situation des pays sortant d'un conflit.

Enfin, il faudrait approfondir la réflexion sur la causalité existant entre liberté de la presse et chacune des étapes du développement (idée évoquée de la pyramide des besoins). L'approche par seuils de la sécurité humaine n'est pas encore très aboutie et ce genre d'étude, avec des indicateurs plus proches de la notion même de sécurité humaine, permettrait certainement de la définir avec plus de précision : en examinant les coefficients de corrélation entre liberté de la presse et chacun des indicateurs de développement, il apparaît que l'influence de la presse est toujours plus ou moins « bonne » pour les indicateurs, c'est-à-dire qu'elle va dans le sens de plus de sécurité pour les individus et leur existence. Une bonne valeur des indicateurs va aussi, dans la plupart des cas, de pair avec une presse libre. La question qui se pose est alors de savoir si la presse a plus d'influence sur le développement humain que celui-ci n'en a sur la presse : l'intrigue de la causalité apparaît donc toujours en filigrane. Une hypothèse serait que certains éléments soient formellement requis afin que la presse puisse se développer (éducation, infrastructures) et que d'autres soient ensuite nécessaires à son expansion en tant que presse libre (lois, droits et protection des journalistes). Cette liberté ne s'acquiert cependant qu'en faisant preuve d'autonomie, quand les individus prennent conscience de l'importance de cette ressource. En quelque sorte donc, la question serait de savoir si la presse ne commence pas à être véritablement libre que lorsque les deux derniers seuils assurent des conditions de sécurité humaine convenables, lorsque les besoins primaires et secondaires des individus sont en partie remplis, lorsque les hommes sont devenus plus « forts » et peuvent plus facilement s'occuper de leur liberté d'expression sans avoir peur ou se sentir opprimés par leurs pairs. Dans de telles sociétés alors « en transition », le rôle de la presse est véritablement bénéfique et va dans le sens d'une plus grande dignité humaine. Mais une telle question de causalité aurait-elle encore lieu d'être dans les pays développés ? Et dans les pays les plus pauvres, là où les conditions de vie sont les plus difficiles, est-il possible de trouver un sens logique, des prérequis ? Quoi qu'il en soit, les règles du jeu sont sans cesse à tester afin de voir si elles fonctionnent pour tout le monde : la presse, afin d'être libre doit, comme les êtres humains, s'affranchir des contraintes qui fragilisent son existence.

59. « *Development cannot be imposed. It can only be facilitated. It requires ownership, participation and empowerment, not harangues and dictates* » (IUCN, 2005).
60. Voir la préface de *The right to tell : the role of mass media in economic development* (Banque mondiale, 2002).
61. J. Stiglitz, dans Banque mondiale (2002).
62. Une logique possible aurait été d'adopter un cadre conceptuel selon lequel : dans un premier temps interviennent la fin du contrôle autocratique et la libéralisation de la presse ; peuvent alors avoir lieu la consolidation démocratique et la mise en place d'une bonne gouvernance, renforcées par les rôles de la presse (garde-fou, forum civique et définition des tâches) ; le développement humain peut alors progresser (voir P. Norris, 2002). Mais cela ne prend pas assez en compte les interactions entre chaque dimension du développement définie dans cette étude. Qu'est-ce qui provoque, par exemple, la fin du contrôle autocratique ? Il a été mis en évidence que certaines sociétés sous régime autoritaire avaient de relativement bons niveaux de développement sans pour autant disposer d'une presse libre.

Annexes

Annexes

Codes des pays (ISO 3, Banque mondiale)

Code	Pays
ABW	Aruba
ADO	Andorre
AFG	Afghanistan
AGO	Angola
AIA	Anguilla
ALB	Albanie
ANT	Antilles néerlandaises
ARE	Émirats arabes unis
ARG	Argentine
ARM	Arménie
ASM	Samoa
ATG	Antigua-et-Barbuda
AUS	Australie
AUT	Autriche
AZE	Azerbaïdjan
BDI	Burundi
BEL	Belgique
BEN	Bénin
BFA	Burkina Faso
BGD	Bangladesh
BGR	Bulgarie
BHR	Bahreïn
BHS	Bahamas
BIH	Bosnie-Herzégovine
BLR	Bélarus
BLZ	Belize
BMU	Bermudes

Code	Pays
BOL	Bolivie
BRA	Brésil
BRB	Barbade
BRN	Brunéi Darussalam
BTN	Bhoutan
BWA	Botswana
CAF	République centrafricaine
CAN	Canada
CH	Suisse
CHL	Chili
CHN	Chine
CIV	Côte d'Ivoire
CMR	Cameroun
COG	Congo
COK	Îles Cook
COL	Colombie
COM	Comores
CPV	Cap-Vert
CRI	Costa Rica
CUB	Cuba
CYM	Îles Caïmanes
CYP	Chypre
CZE	République tchèque
DEU	Allemagne
DJI	Djibouti
DMA	Dominique
DNK	Danemark

Code	Pays
DOM	République dominicaine
DZA	Algérie
ECU	Équateur
EGY	Égypte
ERI	Érythrée
ESP	Espagne
EST	Estonie
ETH	Éthiopie
FIN	Finlande
FJI	Figji
FRA	France
FSM	Micronésie
GAB	Gabon
GBR	Royaume-Uni
GEO	Géorgie
GHA	Ghana
GIN	Guinée
GMB	Gambie
GNB	Guinée-Bissau
GNQ	Guinée équatoriale
GRC	Grèce
GRD	Grenade
GTM	Guatemala
GUF	Guyane
GUM	Guam
GUY	Guyana
HKG	Hong Kong
HND	Honduras
HRV	Croatie
HTI	Haïti
HUN	Hongrie
IDN	Indonésie
IND	Indie
IRL	Irlande
IRN	République islamique d'Iran
IRQ	Irak
ISL	Islande
ISR	Israël
ITA	Italie
JAM	Jamaïque
JOR	Jordanie
JPN	Japon
KAZ	Kazakhstan

Code	Pays
KEN	Kenya
KGZ	Kirghizistan
KHM	Cambodge
KIR	Kiribati
KNA	Saint-Kitts-et-Nevis
KOR	République de Corée
KWT	Koweït
LAO	République démocratique populaire lao
LBN	Liban
LBR	Libéria
LYB	Jamahiriya arabe libyenne
LCA	Sainte-Lucie
LIE	Liechtenstein
LKA	Sri Lanka
LSO	Lesotho
LTU	Lituanie
LUX	Luxembourg
LVA	Lettonie
MAC	Macao, Chine
MAR	Maroc
MCO	Monaco
MDA	République de Moldova
MDG	Madagascar
MDV	Maldives
MEX	Mexique
MHL	Îles Marshall
MKD	Ex-république yougoslave de Macédoine
MLI	Mali
MLT	Malte
MMR	Myanmar
MNG	Mongolie
MOZ	Mozambique
MRT	Mauritanie
MTQ	Martinique
MUS	Maurice
MWI	Malawi
MYS	Malaisie
NAM	Namibie
NER	Niger
NGA	Nigéria
NIC	Nicaragua
NIU	Nioué

Code	Pays
NLD	Pays-Bas
NOR	Norvège
NPL	Népal
NRU	Nauru
NZL	Nouvelle-Zélande
OMN	Oman
PAK	Pakistan
PAN	Panama
PCI	Palaos
PER	Pérou
PHL	Philippines
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
POL	Pologne
PRI	Porto Rico
PRK	République populaire démocratique de Corée
PRT	Portugal
PRY	Paraguay
QAT	Qatar
REU	Réunion
ROM	Roumanie
RUS	Fédération de Russie
RWA	Rwanda
SAM	Samoa
SAU	Arabie saoudite
SDN	Soudan
SEN	Sénégal
SGP	Singapour
SLB	Îles Salomon
SLE	Sierra Leone
SLV	El Salvador
SMR	Saint-Marin
SOM	Somalie
STP	Sao Tomé-et-Principe
SUR	Suriname
SVK	Slovaquie
SVN	Slovénie
SWE	Suède
SWZ	Swaziland
SYC	Seychelles
SYR	Syrie
TCD	Tchad
TGO	Togo

Code	Pays
THA	Thaïlande
TJK	Tadjikistan
TKM	Turkménistan
TMP	Timor-Leste
TON	Tonga
TTO	Trinité-et-Tobago
TUN	Tunisie
TUR	Turquie
TUV	Tuvalu
TWN	Taiwan
TZA	Tanzanie
UGA	Ouganda
UKR	Ukraine
URY	Uruguay
USA	États-Unis d'Amérique
UZB	Ouzbékistan
VCT	Saint-Vincent-et-les- Grenadines
VEN	Venezuela
VIR	Îles Vierges
VNM	Viet Nam
VUT	Vanuatu
WBG	West Bank
YEM	Yémen
YUG	Serbie-et-Monténégro
ZAF	Afrique du Sud
ZAR	République démocratique du Congo (Zaire)
ZMB	Zambie
ZWE	Zimbabwe

Indicateurs utilisés dans les régressions

	Variable	Source	Années
Liberté de la presse	Liberté de la presse	Freedom House	1996, 1998, 2000, 2002, 2004
Développement humain			
Pauvreté humaine	Indice de pauvreté humaine (pays en développement) IPH-1	Nations Unies	1996, 1998, 2000, 2002, 2004
Pauvreté monétaire	PIB par habitant en PPA en dollars internationaux constants 2002	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002, 2003
	Population vivant avec moins de 1 \$/j (%)	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002, 2003
	Population vivant avec moins de 2 \$/j (%)	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002, 2003
	Indices d'écart de pauvreté	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002, 2003
Inégalités	Indice de Gini	Nations Unies	1996, 1998, 2000, 2002
Impact de la pauvreté sur la population	Population souffrant de malnutrition (%)	Banque mondiale	2002
	Population ayant accès à l'eau potable (%)	Banque mondiale	2002
Santé			
Dépenses de santé	Dépenses publiques de santé (% du PIB)	Banque mondiale	1998, 2000, 2002
	Dépenses privées de santé (% du PIB)	Banque mondiale	1998, 2000, 2002
État de santé	Espérance de vie à la naissance (années)	Nations Unies	2000, 2002, 2004, 2005
	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	Nations Unies	2004
Ressources en santé	Prévalence du VIH (% des 15-49 ans)	Nations Unies	2003
	Prévalence de la contraception (%)	Nations Unies	2003
	Médecins (pour 1 000 habitants)	Nations Unies	1996, 1998, 2000, 2002, 2003
	Accouchements assistés par du personnel médical qualifié (%)	Nations Unies	1996, 1998, 2000, 2002, 2003
	Enfants de 1 an vaccinés contre la tuberculose (%)	Nations Unies	1996, 1998, 2000, 2002, 2003
	Enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole (%)	Nations Unies	1996, 1998, 2000, 2002, 2003

	Variable	Source	Années
Éducation			
Indice général d'éducation	Indice d'instruction	ISU	1998, 2000, 2002, 2003
Alphabétisation	Taux d'alphabétisation des adultes de plus de 15 ans (%)	ISU	1996, 1998, 2000, 2002, 2003
Scolarisation	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	ISU	1998, 2000, 2002, 2003
	Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	ISU	1998, 2000, 2002, 2003
Dépenses d'éducation	Dépenses publiques d'éducation (% PIB)	ISU	2000, 2002
Gouvernance			
Stabilité politique	Être à l'écoute et rendre compte	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002, 2004
	Stabilité politique et absence de violence	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002, 2004
Institutions	Efficacité des pouvoirs publics	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002, 2004
	Qualité de la réglementation	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002, 2004
Système juridique	État de droit	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002, 2004
	Maîtrise de la corruption	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002, 2004
Sécurité et violence			
Degré de militarisation de l'État	Dépenses militaires (% PIB)	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002, 2004
	Personnel militaire (% de la main-d'œuvre totale)	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002, 2003
	Importations et exportations d'armes	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002, 2003
Insécurité et violence	Nombre de réfugiés par pays d'origine (milliers)	Banque mondiale	1996, 1998, 2000, 2002
	Morts causés par des blessures	OMS	2002

Pays annexes : dépenses publiques de santé et liberté de la presse

Code	Dépenses de santé (% PIB)	Liberté de la presse	Code	Dépenses de santé (% PIB)	Liberté de la presse
Angola	3,96	77,40	Mauritanie	2,94	67,40
Afghanistan	6,48	96,25	Myanmar	2,02	98,40
Algérie	3,86	79,80	Niger	4,24	60,80
Arabie saoudite	4,38	85,40	Nigéria	4,90	62,60
Azerbaïdjan	4,14	74,00	Oman	3,40	72,00
Bahreïn	4,48	72,00	Ouzbékistan	5,84	81,20
Bélarus	6,24	82,40	Qatar	3,26	62,00
Bouthan	3,86	73,80	République centrafricaine	3,66	62,00
Brunéi Darussalam	3,58	74,80	République démocratique du Congo	3,60	86,60
Burundi	3,08	81,60	République démocratique populaire lao	2,88	69,80
Cambodge	11,38	63,40	République islamique d'Iran	5,90	73,80
Cameroun	4,62	74,00	République populaire démocratique de Corée	4,28	99,20
Chine	5,40	80,40	Rwanda	5,42	74,80
Congo	2,48	69,60	Serbie-et-Monténégro	9,14	67,60
Côte d'Ivoire	6,24	73,00	Sierra Leone	3,52	76,40
Cuba	7,12	94,60	Singapour	4,02	66,80
Djibouti	6,24	63,40	Somalie	2,65	87,20
Égypte	4,98	70,60	Soudan	4,90	85,40
Émirats arabes unis	3,48	75,60	Sri Lanka	3,56	63,00
Érythrée	4,78	70,40	Swaziland	6,32	76,20
Éthiopie	5,28	62,60	Syrie	5,20	74,00
Gambie	7,02	68,00	Tadjikistan	3,40	88,20
Guinée	5,44	71,20	Tchad	6,32	72,60
Guinée équatoriale	2,46	80,80	Togo	6,58	72,00
Haïti	7,10	61,20	Tunisie	5,74	73,80
Irak	1,60	98,40	Turkménistan	4,06	87,00
Jamahiriya arabe libyenne	3,30	90,00	Turquie	6,16	62,40
Jordanie	9,08	60,40	Viet Nam	5,06	75,80
Kazakhstan	3,82	68,20	Yémen	4,34	67,60
Kenya	4,92	68,00	Zambie	5,80	62,20
Kirghizistan	4,74	63,60	Zimbabwe	8,72	68,80
Liban	11,86	64,00			
Libéria	3,84	70,40			
Malaisie	3,40	67,60			
Maldives	4,72	64,00			

Comparaison des résultats obtenus par Pippa Norris et ceux de cette étude (en italique, non étudiés par Pippa Norris)

	Freedom House Indicateur de la liberté de la presse 1996-2004	Comparaison avec les résultats de P. Norris (2002)	
		Liberté de la presse	Indice de communication
IDH			
Coefficient de corrélation	- 499	0,519	0,801
p	0,000	0,000	0,000
Nombre d'observations	178	167	128
IPH			
Coefficient de corrélation	0,337		
p	0,002		
Nombre d'observations	85		
PIB/hab., PPA, dollars internationaux 2002			
Coefficient de corrélation	- 0,645 - 0,703 (sans pays atypiques)	0,508	0,793
p	0,000	0,000	0,000
Nombre d'observations	164 159	167	128
Indice de Gini			
Coefficient de corrélation	0,363	0,246	0,403
p	0,010	0,009	0,000
Nombre d'observations	96	113	101
Personnes vivant avec moins de 2 \$/j			
Coefficient de corrélation	0,393 0,490		
p	0,000		
Nombre d'observations	71 68		
Accès à l'eau potable			
Coefficient de corrélation	- 0,432		
p	0,000		
Nombre d'observations	158		
Espérance de vie à la naissance			
Coefficient de corrélation	- 0,438	0,464	0,700
p	0,000	0,000	0,000
Nombre d'observations	171	168	128

	Freedom House Indicateur de la liberté de la presse 1996-2004	Comparaison avec les résultats de P. Norris (2002)	
		Liberté de la presse	Indice de communication
Taux de mortalité infantile			
Coefficient de corrélation	0,623	0,405	0,670
p	0,000	0,000	0,000
Nombre d'observations	191	142	130
Dépenses publiques de santé (° PIB)			
Coefficient de corrélation	- 0,640	0,475	0,659
p	0,000	0,000	0,000
Nombre d'observations	183	127	128
Vaccination contre la tuberculose			
Coefficient de corrélation	- 0,347		
p	0,000		
Nombre d'observations	186		
Médecins (pour 1 000 habitants)			
Coefficient de corrélation	- 0,349		
p	0,000		
Nombre d'observations	145		
Prévalence du VIH (0,1-8 %)			
Coefficient de corrélation	0,475		
p	0,000		
Nombre d'observations	86		
Indice d'instruction			
Coefficient de corrélation	0,400		
p	0,000		
Nombre d'observations	172		
Taux d'alphabétisation des adultes			
Coefficient de corrélation	- 0,375	0,404	0,673
p	0,000	0,000	0,000
Nombre d'observations	174	167	128
Taux net de scolarisation dans le secondaire			
Coefficient de corrélation	- 0,519	0,459	0,731
p	0,000	0,000	0,000
Nombre d'observations	147	125	101
Stabilité politique			
Coefficient de corrélation	- 0,689	0,633	0,727
p		0,000	0,000
Nombre d'observations		140	120
Efficacité des pouvoirs publics			
Coefficient de corrélation	- 0,619	0,688	0,771
p		0,000	0,000
Nombre d'observations		141	121

	Freedom House Indicateur de la liberté de la presse 1996-2004	Comparaison avec les résultats de P. Norris (2002)	
		Liberté de la presse	Indice de communication
Qualité de la réglementation			
Coefficient de corrélation	- 0,712		
p			
Nombre d'observations			
État de droit			
Coefficient de corrélation	- 0,679	0,644	0,763
p		0,000	0,000
Nombre d'observations		151	125
Maîtrise de la corruption			
Coefficient de corrélation	- 0,648	0,674	0,788
p		0,000	0,000
Nombre d'observations		140	120

Source : d'après P. Norris et D. Zinnbauer (2002).

Sigles et acronymes

Sigles et acronymes

IDH : indice de développement humain

IPH : indice de pauvreté humaine

ISH : indice de sécurité humaine

ISU : Institut de statistique de l'UNESCO

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement

OMS : Organisation mondiale de la santé

PIB : produit intérieur brut

PNB : produit national brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

PPA : parité de pouvoir d'achat

RDH : *Rapport sur le développement humain*

RSF : Reporters sans frontières

UNU/WIDER : United Nation University/World Institute for Development Economics Research (Université des Nations Unies/Institut mondial pour la recherche sur l'économie et le développement)

VIH/SIDA : virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience humaine acquise

Bibliographie

Bibliographie

AHREND R. 2002. « Press freedom, human capital and corruption ». *DELTA Working Paper* n° 2002-11, <http://www.delta.ens.fr/abstracts/wp200211.pdf>

ALBERRO H. 2005. *Press freedom and economic development in Latin America*. Santiago de Chile, Cadal y Cimas

Annan K. 2005. « In larger freedoms : towards development, security and human rights for all ». www.libertysecurity.org/article567.html

BAJPAI K. 2002. « Human security : concept and measurement ». *Kroc Institute Occasional Paper*. http://www.uncrd.or.jp/hs/04a_itc32_link/pdf/bajpai_kroc.pdf

BANQUE MONDIALE. *The right to tell : the role of mass media in economic development*. Washington D. C., Banque mondiale, 2002 ; www.worldbank.org/wbi/righttotell.html.

BOR J. 2005. *The political economy of AIDS leadership in developing countries : an exploratory analysis* (not to cite without permission, bor@fas.harvard.edu).

CASSEN B. 2001. « Dans "le piège de la gouvernance" ». *Le Monde diplomatique*, juin 2001, www.monde-diplomatique.fr/2001/06/CASSEN/15272

CHOWDHURY S. K. 2004. *Do democracy and press freedom reduce corruption ? evidence from a cross country study*. Bonn, ZEF (Discussion Papers on Development Policy).

CORDESMAN A. H. 1998. *The military balance in the Middle East*. Washington D. C., CSIS.

COYNER C. J., LEESON P. T. 2004. « Read all about it ! Understanding the role of media in economic development ». *Kyklos* (Fairfax, Georges Mason University), vol. 57.

- DE WALL A. 2005. *AIDS, security and democracy : expert seminar and policy conference*. La Haye, Clingendael Institute, 2-4 mai.
- FREEDOM HOUSE. 2005. *Country report : Singapore*. www.freedomhouse.org/template.cfm?page=22&year=2005
- . 2005. *The worst of the worst : the world's most repressive societies*. www.freedomhouse.org/uploads/WoW/2006/Methodology2006.pdf
- FREILLE S., EMRANUL HAQUE M., KNELLER R. 2005. *A contribution to the empirics of press freedom and corruption*. Nottingham, University of Nottingham, Leverhulme Center for Research on Globalisation and Economic Policy (Research Paper 2005/24), http://www.nottingham.ac.uk/economics/leverhulme/research_papers/05_24.pdf
- GUNARATNE S. A. *Press freedom and development in Asia*. Moorhead, Minnesota State University Moorhead, <http://www.mnstate.edu/gunarat/pf> & d. htm
- . 2001. « Prospects and limitations of world system theory for media analysis. The case of the Middle East and North Africa ». *Gazette*, vol. 63, n 2-3, p. 121-148.
- HOLTZ-BACHA C. 2001. *What is « good » press freedom ? The difficulty of measuring freedom of the press worldwide*. Communication à la Conférence de l'International Association for Media and Communication Research (IAMCR), Porto Alegre, 2001.
- IUCN. 2005. *The world conservation union and the International Institute for Sustainable Development, Aiding, Trading or Abetting : the future of trade, aid and security, 6 key objectives*. <http://www.eldis.org/cf/search/display/DocDisplay.cfm?Doc=DOC21280&Resource=f1trade>.
- KANT E. *Réponse à la question : « Qu'est-ce que les Lumières ? »*. Königsberg, 30 septembre 1784.
- KAUFMANN D., KRAAY A., ZOIDO-LOBATÓN P. 2000. « Gestion des affaires publiques. De l'évaluation à l'action », *Finance et développement*. www.worldbank.org/wbi/governance/fra/media.html
- KAUFMANN D., KRAAY A., MASTRUZZI M. 2005. *Governance matters. IV : New data, new challenges*. Washington D. C. www.worldbank.org/wbi/governance/pdf/Synthesis_GovMatters_IV.pdf

- KRISHNAKUMAR J. 2005. *Going beyond functionings to capabilities : an econometric model to explain and estimate capabilities*. Genève, Université de Genève.
- LADUTKE L. M. 1998. *The struggle of life against death : freedom of expression in postwar El Salvador*. <http://168.96.200.17/ar/libros/lasa98/Ladutke.pdf>
- MACCULLOCH R., PEZZINI S. 2002. « The role of freedom, growth and religion in the taste for revolution ». *Working Paper* n° 08.2003, <http://www.economia.unimi.it/pubbl/wp147.pdf>
- MARKS S. P. 2001. *The human rights framework for development : five approaches*. (Version révisée d'une communication au 2^e Forum sur le développement mondial, organisé par PNUD, Rio de Janeiro, 9-10-octobre.)
- NORRIS P. 2001. « Giving voice to the voiceless ; good governance, human development and mass communication ». Version préliminaire, juillet 2001, ksghome.harvard.edu/~pnorris/Acrobat/Pfetsch%20chapter.pdf
- Norris P., Zinnbauer D. Giving voice to the voiceless : poverty eradication and democracy in the developing world. Human Development Report Office, Document de référence pour le *Rapport sur le développement humain* 2002. hdr.undp.org/docs/publications/background_papers/2002/Norris-Zinnbauer_2002.pdf
- OLIVEIRA-BROCHADO A., MARTINS F. V. 2005. *Democracy and Economic Development Level : What the Data Say ?* www.ecomod.net/conferences/ecomod2005/ecomod2005_papers/777.pdf
- . 2005. 3Democracy and economic development : a fuzzy classification approach3. *FEP Working Papers* n° 180.
- OMS. 2005. *La santé et les Objectifs du millénaire pour le développement : tenir les promesses*. Genève, OMS.
- RIBANDO C. 2006. *Gangs in Central America*. Washington D. C., Congressional Research Service.
- SEN A. 1999. *Development as freedom*. Oxford, Oxford University Press, 1999
- . 2000. *Why human security ?* Introduction à l'International Symposium on Human Security, Tokyo, 28 juillet.

- . 2005. *The argumentative Indian. Writings on Indian history, culture and identity*. New York, Farrar, Straus and Giroux.
- . 2005. *La démocratie des autres. Pourquoi la démocratie n'est pas une invention de l'Occident*. Paris, Payot.
- SMOUTS M. C. 1998. « Du bon usage de la gouvernance en relations internationales ». *Revue internationale des sciences sociales* (UNESCO, Paris), n° 155.
- TADJBAKHS S. 2005b. « Measuring a human security index ? Introductory thoughts and literature review ». (A think piece contribution to the HDCA Meeting, New Delhi, India, 26 June 2005, with contributions from students in her Human Security Class, Sciences Po, Paris, Spring 2004 and Spring 2005 : Betsy Annen, Anne Béranger, Timor El-Dardiry and Robert Gummer, Draft Paper in Progress.)
- . 2005a. « Human security : concept and implications, with an application to post-interventions challenges in Afghanistan ». *Études du CERI* n° 117-118.
- UNESCO. 2002. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous. Le monde est-il sur la bonne voie ?* Paris, UNESCO.
- . 2005. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous. L'exigence de qualité*. Paris, UNESCO.
- VEGA-GORDILLO M., ALVAREZ-ARCE J. L. 2003. « Economic growth and freedom : a causality study ». *Cato Journal*, vol. 23, n° 2.
- YANG F., SHANAHAN J. 2003. Economic openness and media penetration. *Communication Research*, Vol. 30 n° 5, p. 557-573.

L'influence d'une presse libre sur le développement n'a jamais été véritablement évaluée : il est difficile, voire impossible, de chiffrer cet effet. Néanmoins, les corrélations entre la liberté de la presse et les différentes dimensions du développement des sociétés (entendu au sens large) peuvent être appréhendées à travers de simples régressions économétriques. Sans avoir la possibilité de conclure sur l'existence de causalités entre la liberté de la presse et les différentes variables prises en compte, les conclusions confirment toutes l'importance de la liberté de la presse pour le développement. Que ce soit sur la pauvreté et ses différents aspects (monétaire, accès aux biens primaires, santé, éducation), sur la gouvernance ou sur les questions liées à la violence et au conflit, une presse libre a toujours une influence positive : elle sert d'intermédiaire entre les individus et le gouvernement, en l'informant des besoins de la population et en servant de rempart contre les crises et les situations de privation extrême ; elle responsabilise le gouvernement et rend son action plus transparente ; avec d'autres indicateurs de la bonne gouvernance, elle crée un environnement favorable aux affaires, à une gestion plus efficace des affaires publiques, etc. Les résultats suggèrent donc qu'une presse plus libre peut aider à remplir les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), mais surtout à assurer un niveau acceptable et viable de développement. Les États et les organisations internationales, en encourageant la liberté de la presse, se dotent d'un puissant outil de développement : celle-ci constitue un instrument du développement en tant que tel, au même titre que l'éducation ou les investissements.

« Les liens entre une presse libre et le développement sont évidents. Durant les deux dernières décennies, de nombreuses histoires de réussite démontrent l'autonomisation des populations via la libre circulation des idées et l'accès à l'information et au savoir. Cette évolution a été accompagnée par de nombreuses résolutions et déclarations officielles faites par des organisations internationales sur l'importance pour le développement durable d'un environnement qui favorise les médias libres pluralistes et indépendants. C'est pour cette raison que le soutien de la liberté d'expression est de plus en plus considéré comme un moyen de promouvoir le développement humain, la sécurité, la participation, la transparence, la bonne gouvernance et donc, plus généralement, de contribuer à la réduction de la pauvreté... »

Abdul Waheed Khan

Assistant Directeur-Général pour la Communication et l'Information

UNESCO